

Après deux jours de sourde résistance

Tous les cheminots se conforment à la loi

La Fraternité canadienne des cheminots, des employés de transport et autres employés du rail, à la suite d'un scrutin tenu hier, a choisi de respecter la loi d'urgence adoptée samedi par les Communes pour assurer la reprise des opérations ferroviaires.

Le leader du puissant syndicat de 18.000 membres, qui menaçait de contester l'intervention du gouvernement fédéral dans le conflit par la désobéissance civile, M. D.N. Secord, a déclaré hier soir dans une conférence de presse, que son syndicat se ralliait ainsi à la décision de la majorité des 56.000 sédentaires grévistes de retourner à leurs postes en dépit de leur opposition aux modalités de la loi.

Les Communes s'attaquent aux problèmes de l'inflation

par Claude Lemelin

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau dévoilera aux Communes cet après-midi le train de mesures anti-inflationnistes qu'il entend faire approuver au cours des prochains jours afin de profiter du rappel des députés dans la capitale par la grève du rail pour démontrer à l'opinion publique sa diligence à maîtriser le problème "numéro un" de l'économie canadienne.

Bien que le premier ministre ait systématiquement refusé la semaine dernière de lever le voile sur les intentions du gouvernement malgré les questions pressantes de l'Opposition, on prévoit que les ministériels proposeront de nouvelles subventions pour certains produits alimentaires de base, notamment le pain et les produits de la boulangerie.

En outre, les ministériels déposeront vraisemblablement un projet de loi autorisant le ministre du bien-être social à rajuster à tous les trois mois, selon la hausse du coût de la vie les allocations aux personnes âgées, comme l'annonçait M. Trudeau à la mi-août.

Enfin, il est probable que le gouvernement tentera de faire adopter dans les meilleurs délais le nouveau programme d'allocations familiales dévoilé par M. Marc Lalonde l'hiver dernier, qui doit entrer en vigueur au début de 1974, et il n'est pas impossible que ce programme, prévoyant des allocations sensiblement plus élevées qu'à l'heure actuelle, soit mis en oeuvre plus tôt que prévu, afin de soulager les familles nombreuses aux prises avec l'inflation des prix alimentaires.

Déjà, la semaine dernière, le leader gouvernemental aux Communes, M. Allan MacEachen, prévoyait que les députés devraient siéger "au moins toute la semaine" pour adopter les mesures anti-inflationnistes que le gouvernement, anticipant les blâmes de l'Opposition, avait résolu de leur soumettre. Mais à vrai dire, les libé-

Voir page 9: Les Communes

M. Secord a cependant prévenu le gouvernement que des débrayages sporadiques pourraient se manifester ici et là malgré la décision du syndicat, notamment à Toronto, Belleville, Capreols, et ailleurs dans le sud-ouest ontarien.

Les résultats du scrutin sont parvenus dans la capitale fédérale peu après 18 heures. La décision de se conformer à la loi met fin à deux jours de sourde résistance dans quelques secteurs syndiqués. Mais le défi ne s'exprima jamais au point de susciter d'appréhensions réelles quant à une reprise générale de la grève, laquelle dura effectivement dix jours.

"Nous espérons maintenant qu'on obéira à la consigne", a déclaré M. Secord.

Depuis la mise en vigueur de la loi, samedi, jusqu'à hier soir, 96 locaux du syndicat sur 120 ont exprimé la volonté de respecter la loi. Un autre groupe de 22 locaux a exprimé son opposition, et réclamé la poursuite de la grève. Deux locaux n'ont pas fait parvenir au syndicat les résultats de leur scrutin.

Plusieurs syndiqués n'ont pas attendu le résultat en vote pour reprendre leurs postes, "bien à contre-cœur", a déclaré M. Secord, car notre combat pour un règlement convenable n'a pas réussi à mettre en échec les forces conjuguées du parlement et des compagnies de chemins de fer.

"L'expérience du passé a convaincu les syndiqués qu'ils ne doivent pas s'attendre à un règlement plus équitable non plus en ayant recours à l'arbitrage obligatoire, comme les y oblige la loi d'urgence. Ils demeurent ainsi frustrés et amers, et ce sont là des sentiments qui augurent mal pour les relations entre les travailleurs et les patrons dans les mois à venir", a-t-il ajouté.

"Je ne profère pas de menaces, a-t-il prévenu. Je ne fais que constater les faits".

Aussitôt adoptée la loi d'urgence (samedi dernier, les leaders de la Fraternité, qui représente 18.000 employés, sédentaires du rail sur 56.000 grévistes, encourageaient leurs membres à ne pas s'y conformer, alors que le service ferroviaire était graduellement rétabli dans tout le pays.

M. Secord recommandait cependant que les locaux examinent les incidences de la loi et avisent au plus tard hier, à la suite de quoi le comité exécutif revenait sur sa décision et ordonnait la levée des piquets de grève qui, dans certains centres ferroviaires, nuisaient à la reprise du service sans toutefois la compromettre réellement.

Voir page 8: Les cheminots



Pour des milliers de montréalais privés d'espaces verts, et les touristes étrangers aussi, Terre des Hommes fut tout l'été une oasis à l'écart d'une grande ville rendue insupportable par la chaleur. Hier après-midi encore, jour de fermeture, on se rafraichissait devant les fontaines en sirotant des boissons glacées. La Fête du Travail a mis un terme à tout cela.

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Le rideau tombe sur TdH

par Gilbert Grand

Peut-être en raison de la chaleur torride qui régnait hier sur Montréal, les visiteurs ne se sont pas pressés en masse aux tourniquets de Terre des Hommes et de la Ronde, qui pourtant fermaient leurs portes pour la saison. Le chiffre officiel d'affluence pour le 3 septembre n'est pas encore connu, mais l'oeil exercé des hôtes de l'estimait aux environs de 35.000. Au total, quelque 1.730.000 visiteurs eurent fréquenté les allées et pavillons de l'île Sainte-Hélène et près de 1.480.000 se seront amusés aux attractions de la Ronde.

Le week-end de la fête du travail permit comme chaque année à de nombreux retardataires de faire au moins une visite à TDH. Etant donné le beau temps exceptionnel qui incite plutôt le citadin à se rafraîchir à la campagne, l'affluence du dimanche 2 septembre est tout à fait honorable: 47.248, ce qui n'atteint certes pas le point record du 1er juillet 51.720.

Par contre, hier 3 septembre, la foule assez clairsemée cherchait plus les coins d'ombre et de fraîcheur qu'elle ne visitait les pavillons. On se pressait auprès des mar-

Voir page 9: Terre des hommes

Les météorologues se gardent de susciter de faux espoirs...

par Gilles Provost

Après avoir laissé entendre pendant plusieurs jours que le mercure baisserait probablement "un peu" aujourd'hui, le Bureau météorologique de Dorval s'est finalement ravisé: "Rien ne permet de prédire un changement notable de conditions atmosphériques avant jeudi prochain", a déclaré hier M. Alcide Ducloux.

Soucieux de ne pas susciter de faux espoirs, il a aussitôt précisé qu'on aurait tort de croire de que le refroidissement

espéré pour jeudi sera spectaculaire. Le mercure descendra simplement plus près de la normale pour cette période de l'année, c'est-à-dire à 73 degrés F.

Le taux d'humidité est demeuré très élevé au cours des derniers jours, ce qui rend la situation particulièrement inconfortable lorsqu'il y a peu de vent. Le taux d'humidité a même atteint 100% à Dorval, dimanche matin. Les météorologues précisent pourtant que ce n'est pas exceptionnel et que le taux d'humidité

n'est nullement un indice de confort ou d'inconfort à lui seul.

A 70 degrés, un taux d'humidité de 60% est tout à fait confortable. Par contre, l'atmosphère était littéralement étouffante hier après-midi, à Montréal, même si le taux d'humidité était encore de 60%. La différence vient du fait qu'il n'y avait pas de vent et que le mercure indiquait 89 degrés.

Cette différence est facile à comprendre.

Voir page 8: Les météorologues

Nixon ne se plierait qu'à une décision quasi unanime

WASHINGTON (d'après AFP, Reuter et AP) — Le président Nixon mettrait au défi une décision de la Cour suprême lui ordonnant de livrer les enregistrements de la Maison-Blanche relatifs à l'affaire Watergate si cette décision n'approchait pas l'unanimité.

La Cour suprême étant composée de neuf juges, c'est dire que le président Nixon ne se plierait qu'à une décision de l'ordre de 8-1 ou tout au plus 7-2. Autrement, faisant valoir que le verdict ne représente pas "la décision définitive" à laquelle il a déclaré être prêt à se soumettre, il se débarrasserait également de son secrétaire à la Justice, Elliott Richardson, ainsi que du procureur spécial, Archibald Cox.

Cette information est rapportée dans le dernier numéro de la revue Newsweek qui, citant des sources proches de la Maison-Blanche, fait valoir que la

stratégie de M. Nixon se base sur le rétablissement de sa majorité grâce à des attermolements prolongés.

De fait, selon les derniers sondages, sa conférence de presse a provoqué des réactions en sa faveur. 22 pour cent des personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient plus confiance en lui après sa conférence qu'avant. Et la plupart des Américains, craignant les conséquences, ne tiennent pas à ce qu'il abandonne la présidence, et si les élections présidentielles étaient à refaire, avec M. George McGovern comme adversaire, il gagnerait sans doute à nouveau: avec 40 pour cent des voix, contre 38 pour le sénateur McGovern (22 pour cent: incertains). L'année dernière, M. Nixon avait été vainqueur avec 61 pour cent des voix.

Toutefois, deux Américains sur trois sont d'avis que le président Nixon a tort

Voir page 9: Richard Nixon

Le sénateur Davey souhaite que Québec empêche la vente du Soleil

OTTAWA (par Claude Lemelin) — Le sénateur Keith Davey est vivement préoccupé par le mouvement de concentration de la presse écrite qui est en cours au Québec. M. Davey déplore vivement que le gouvernement Trudeau n'ait pas institué un conseil de surveillance de la propriété des entreprises de presse, comme on lui a recommandé de le faire en 1970 car ce conseil aurait pu bloquer la vente de Montréal-Matin aux intérêts Desmarais, celle du Montréal Star au groupe FP Publications et celle, évoquée récemment, du Soleil de Québec aux intérêts Desmarais ou au

groupe Québecor.

"À sa grande honte, le gouvernement fédéral n'a encore rien fait pour stopper la concentration de la presse du Canada, a déclaré le sénateur Davey au DEVOIR. Pour ce qui est des transactions qui sont en cours au Québec, les Québécois ne doivent malheureusement rien attendre d'Ottawa. C'est pourquoi je souhaite que le gouvernement Bourassa intervienne. Le Soleil, en particulier, doit ou bien demeurer sous le contrôle de ceux qui en sont présentement les propriétaires, ou bien être cédé à des intérêts différents des chaînes de jour-

naux existantes".

Le sénateur Davey est depuis peu coprésident de la campagne du Parti libéral du Canada. Il a présidé le comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse, qui a publié en 1970 le rapport qui porte son nom. Ce rapport a fait longuement état du mouvement de concentration financière qui a caractérisé l'industrie des journaux et périodiques et celle de la radio télévision ces dernières années. "Nous avons constaté alors que 66 pour cent du nombre des journaux canadiens et 77 pour cent de leur tirage étaient contrô-

lés par des groupes, de constater le sénateur Davey; or, aujourd'hui, à peine trois ans plus tard, la proportion des journaux liés à des chaînes est passée à 75 pour cent et leur tirage combiné à environ 85 pour cent".

"En trois ans, le Cape Breton Post, le Brandford Expositor, le Belleville Intelligencer, la Montreal Gazette, le Montreal Star ont été intégrés à des chaînes, de poursuivre le sénateur Davey. De toute évidence, le mouvement de concentration de la presse n'est pas particulier au Canada français: il se fait

Voir page 8: Le sénateur Davey

du trésor décida du montant des indemnités.

L'heure de la bataille du pétrole a donc en Libye sonné. En fait, après la nationalisation, le 1er septembre, de 51% des avoirs des quatre plus grandes compagnies pétrolières opérant en Libye (Esso, Mobil, Shell et Amoscoas), le gouvernement libyen, par la voix du commandant Talloud, a fait savoir que la récupération des richesses nationales n'était pas le seul objectif du conseil de la révolution. La Libye, qui aura désormais la haute main sur ses ressources pétrolières, envisage de les utiliser non seulement conformément à ses intérêts nationaux, mais de les mettre au service de la bataille contre Israël et "l'impérialisme américain".

Tel a été le thème principal de l'exposé du président du conseil, M. Jalloud, qui, après avoir brossé un tableau détaillé des acquisitions de la révolution libyenne dans le domaine pétrolier, a consacré une grande partie de sa conférence, qui a duré plus de cinq heures, à exposer la position libyenne face à "l'impérialisme américain", en se faisant tour à tour l'avocat de la cause arabe et de celle des pays pauvres dans leur ensemble.

Sur un ton ferme et violent, le premier ministre libyen s'est attaqué directement au prestige des États-Unis en qualifiant le dollar de "papier sans valeur" et en soulignant que son pays ne pouvait plus continuer à vendre du pétrole contre des dollars dévalués. Il est évident que la position libyenne sur ce point entraînera des positions similaires de la part d'autres pays arabes exportateurs de brut, avec toutes les conséquences que cela peut avoir. M. Jalloud a d'ailleurs lui-même précisé qu'un projet dans ce sens était à l'étude au sein de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole.

Pour la Libye, cette mesure demeure insuffisante et M. Jalloud va plus loin.

Il lance un avertissement clair et net aux États-Unis en leur demandant de choisir entre leur soutien inconditionnel à Israël et leur approvisionnement en pétrole arabe.

"Nous ne voulons pas priver le peuple américain de notre pétrole, mais nous refusons que le pétrole arabe soit utilisé par Nixon et sa bande dans la fabrication d'armes destructrices livrées à l'ennemi sioniste", a déclaré M. Jalloud.

Le commandant Jalloud a affirmé que la Libye n'avait pas actuellement l'intention de prendre en main à cent pour cent le contrôle de sa production pétrolière mais qu'elle n'hésiterait pas à nationaliser totalement les avoirs des quatre compagnies en question si celles-ci refusent d'accepter la proposition libyenne d'être indemnisée sur la base de la valeur comptable nette des 51% de leurs avoirs nationalisés.

Plusieurs compagnies pétrolières

Voir page 8: La Libye

Chez Miffo

Pizza "Michelangelo"

Toujours la meilleure!

Pour service à domicile

Appelez-nous à:

735-3623

5412 Gîte des Neiges

Montréal

Le Crédit social cherche à restaurer son image nationale

WINNIPEG (d'après CP) — Rebâtir le Crédit Social sur des assises véritablement nationales, tel fut le thème dominant de la réunion du conseil national du parti, qui a pris fin dimanche soir dans la capitale manitobaine, avec un vibrant appel de son chef, M. Réal Caouette, pour mobiliser toutes les énergies créditistes du Canada.

Organe suprême du Crédit Social, le conseil avait choisi une capitale des Prairies pour évoquer précisément les belles heures du parti qui ne compte plus aujourd'hui que 15 députés, tous élus dans la seule province de Québec.

On n'ignore pas non plus que tous les candidats créditistes au dernier scrutin fédéral se placèrent au dernier rang. Il importait pour M. Caouette d'inviter ses partisans de l'Ouest à multiplier autant d'efforts que ceux accomplis au Québec, "et alors, le gouvernement canadien sera un gouvernement créditiste".

Comme il se devait, un anglophone de Edmonton, avocat, M. Martin J. Hattersley, succède au député de Shefford M. Gilbert Rondeau, à la présidence du conseil.

Quelque 200 délégués ont participé aux assises. Ils ont examiné près d'une centaine

de propositions diverses, de caractère surtout constitutionnel et administratif, presque toutes reliées à l'action que le parti doit entreprendre s'il veut faire bonne figure aux prochaines élections fédérales.

Ainsi, M. Rondeau n'a-t-il pas manqué d'insister sur l'établissement d'un véritable secrétariat national permanent du parti. Pour l'instant, l'ex-président avait recours aux services de son bureau personnel aux Communes. M. Rondeau a également proposé la création d'un secrétariat électoral du parti dans l'Ouest canadien.

Pour illustrer la difficulté de restaurer l'image "nationale" du Crédit Social, M. Caouette a rappelé dimanche que seuls des rédacteurs francophones avaient sollicité ses vues sur le tout récent conflit du rail. Il faut, dit-il, que toute la presse canadienne reconnaisse que le Crédit Social représente véritablement un parti de dimensions nationales.

"Car nous sommes la seule formation capable d'assurer la sécurité dans la liberté de la personne à tous et chacun des citoyens canadiens", a-t-il dit.

La réunion a délibéré avec

lenteur. La nécessité de produire dans les deux langues officielles du Canada les nombreuses propositions et les amendements n'est pas étrangère aux doléances de quelques-délégués à ce sujet durant les huit heures de travaux qui furent consacrées à la révision de la constitution du parti.

Pourtant, le meeting était marqué au coin de l'optimisme. Tous, y compris le nouveau président, ont reconnu que le Crédit Social recrute le gros de ses appuis au Québec: "Mais cette réunion démontre le caractère national de notre parti. Il nous faut maintenant développer nos politiques nationales, et prouver que le Crédit Social est également fort dans l'Ouest".

Le chef de la délégation de la Colombie-Britannique, M. Tony Jefferson, a exprimé l'espoir de voir le parti prendre un nouvel élan: "Et je pense, dit-il, que le Crédit Social est plus fort que jamais".

Un ancien ministre néo-démocrate dans le cabinet manitobain, M. Joe Borowski, fut invité à s'adresser aux délégués. Connu pour son opposition farouche à l'avortement légalisé, il a félicité le parti d'avoir toujours adopté une position non équivoque à ce sujet. Invité à se joindre au parti par M. Caouette, M. Borowski a toutefois décliné. Il avait démissionné du parti il y a deux ans pour s'opposer précisément à l'avortement légalisé. Candidat indépendant aux élections du 28 juin dernier, il fut défait.

Outre M. Hattersley qui passe à la présidence, les délégués ont élu deux vice-présidents: M. James McGiliveray, de Collingwood, dans l'Ontario, et Pierre Bernier, de Hull, organisateur du parti à Ottawa, et directeur de la revue créditiste "Regards".



LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
 5350, rue Lafond, Montréal 405 — Téléphone : 725-5221
 en collaboration avec
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
 et les
CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
 offre des

COURS À PLEIN TEMPS GRATUITS RÉMUNÉRÉS

- formation générale : éducation de base à Secondaire V
- formation professionnelle : métiers et cours commercial

INSCRIPTION : à votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada

COURS DU SOIR À TEMPS PARTIEL (perfectionnement)

- formation professionnelle : métiers et cours commercial

INSCRIPTION : dans les centres où les cours sont dispensés

Renseignements supplémentaires :

384-9770 de 9h. a.m. à 9h. p.m.

Le

NUMÉRO

Confirmation instantanée

877-4032

Télex: 05-25505

Moncton—Hôtel Beauséjour

Halifax—Hôtel Nova Scotian

St-Jean, T.-N.—Hôtel Newfoundland

En dehors de Montréal, composez (sans frais) 1-800-261-6222

hôtels CN

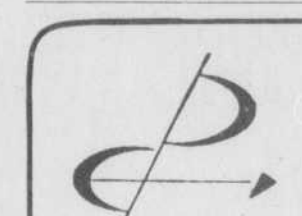
AVIS

À tous les camionneurs utilisant le terminus CN-Montport pour containers.

À partir du 4 septembre 1973, l'entrée ouest de la cour Turcot et le terminus pour containers Montport, par le chemin Slope (rue Pullman) sera fermée pour permettre des travaux de construction. À partir de cette date, les camionneurs qui veulent livrer ou ramasser des containers sont priés d'utiliser l'entrée est du chemin Slope, en passant par la rue Carillon.



H.C. Williams
 Surintendant général
 Messageries et services intermodaux



L'École Progressive
 Institution privée reconnue d'intérêt public

BIENVENUE

MADAME JEANNE NORMANDIN-LOISELLE, directrice de l'École Progressive "Inc.", félicite les élèves qui ont réussi les examens du ministère de l'éducation et les secrétaires qui font honneur à l'École sur le marché du travail.

Elle souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes ses anciennes et nouvelles élèves et formule pour elles ses meilleurs vœux de réussite pour l'année scolaire 1973-1974.

Elle remercie également les parents pour la confiance qu'ils manifestent à l'institution.

La directrice réitère à tous l'assurance de son entier dévouement et celui de ses collaborateurs.

Tél.: 381-3945

L'École Progressive "Inc." — 690 est, boul. Crémazie.

DÉCÈS

BOYER **Blanche** à Montréal, le 2 septembre 1973 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Paul Boyer née Blanche Bolduc, mère de Georges époux de Georgette Chaput, Gisele, lui survit un gendre James Tersillo, époux de feu Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi le 6. Le convoi funèbre partira de l'église Ste-Bernadette à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER **MME Elphèse**, née Georgette Lacombe, à Montréal, le 1er septembre 1973, à l'âge de 71 ans et deux mois, est décédée après une longue maladie Mme Elphèse Gauthier, née Georgette Lacombe. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jean-Robert Gauthier, C.R.I., président Gauthier, Veronique et Ferlotte Lée, ex. vice-président, La Presse, limitée, époux de Gilberte Héu, Marie-Paule, employée au journal La Presse, épouse de feu Réal Rafferty, Marie-Thérèse, professeur à la C.E.C.M., épouse de Jean-Paul Frenette, fonctionnaire municipal, Gérard, pompier, époux de Denise Richard, Claude, policier, époux d'Aline Michelli, Jacqueline, relationniste et Renée, épouse de Marcel Bastien, fonctionnaire municipal, ses petits enfants: Sylvain, Pierre, Christiane, Richard, Michel, Johanne, Carole et Denis Gauthier, Yves Rafferty (époux de Rita Chamberland), Hélène Rafferty (épouse de Pierre Chauvette), Jean, Réal, Jocelyn et Pierre Rafferty, Michèle, Jean, Colombe, et Chantal Frenette, lyne et Stéphane Chauvette; et ses belles-sœurs, Mmes Aimée Lacombe, de Montréal, Claire Gauthier, d'Ottawa, Laura Robitaille, d'Esplanade, Michigan et sr Bernadette, des sœurs de Sainte-Marie de Namur, d'Ottawa, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie Lée, 400 est, boulevard Henri-Bourassa. Le cortège funèbre partira de la résidence funéraire mardi, le 4 sept. à 13.45 pour se rendre à l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet, 1847 est, boulevard Gouin. L'inhumation suivra au cimetière de la Côte des Neiges.

PERE VIAU, Marcel, A Montréal, le 1er septembre 1973 à l'âge de 67 ans, est décédé, le révérend Père Marcel Viau, de la Société de Jésus. Il laisse dans le deuil son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Paul Viau. Sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Alfred Versailles (Louise). Sa belle-sœur, Mme Charles Viau. Plusieurs neveux et nièces. Exposé dans la Maison des Jésuites, boul. des Hauteurs, Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi après-midi. Le convoi funèbre partira à 3 heures 30, pour se rendre à la Chapelle de la communauté où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction, H. Trudel et Fils, St-Jérôme.

Volontaires par excellence



Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

Un cadeau de bon goût

offrez un

CADEAU DÎNER®

Quelque chose de différent qui plaira à vos

RELATIONS PERSONNELLES OU D'AFFAIRES

Une autre idée de

PAESANO

IL RISTORANTE ITALIANO DI MONTREAL

731-8221

RÉSIDENCE ST-LAURENT INC. POUR LES 50 ANS ET PLUS

(résidence privée, non subventionnée)

PROFITEZ PLEINEMENT DE VOTRE LIBERTÉ NOUVELLE!

Prenez avantage de notre Residence: atmosphère d'un club privé, service d'hôtellerie avec bar. Recevez vos invités dans une spacieuse salle à manger; et pour la sécurité une infirmière résidente et les médecins en appel, soins individuels disponibles. Salon de coiffure, bain tourbillon, magasin de dépannage, loisirs organisés, voyages, service bancaire, etc.



Loyer: à partir de \$365⁰⁰

incluant les repas, l'entretien et la literie.

Venez visiter nos appartements modèles au

115 boul. Deguire

Ville St-Laurent

Tél.: (514) 332-3434

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9:00 a.m. à 9:00 p.m., samedi et dimanche de 11:00 a.m. à 5:00 p.m.

SUIVEZ CES DIRECTIONS



MINUTE!

Prends donc une bonne Player's Filtre



Les permis d'alcool

Un permis souligne l'importance de mieux choisir les détenteurs

par Jean-Pierre Charbonneau

Le choix d'un détenteur de permis d'alcool devrait se faire aussi judicieusement que l'embauchage d'un agent de police, d'après un rapport sur la politique d'émission des permis d'alcool, préparé par l'ex-secrétaire de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, Me Jacques Choquette.

Ce dernier a quitté la CCPAQ depuis le printemps dernier à la suite de différends avec le président de cet organisme, le juge Jacques Trahan. Aujourd'hui, il travaille au service des fraudes et des faillites commerciales du ministère de la Justice.

Dans son rapport, remis au ministre de la Justice du Québec à la fin de 1972, l'ex-secrétaire de la CCPAQ explique qu'une grande prudence et vigilance dans le choix des requérants de permis d'alcool est sûrement de mise si l'on considère que les détenteurs de permis d'alcool sont pour ainsi dire des agents de la Commission chargés de participer à l'application de la loi et des règlements.

C'est pourquoi, selon Me Choquette, il importerait d'attacher une importance spéciale aux témoignages d'expertise que voudront bien donner des officiers supérieurs des corps policiers ainsi que le service d'inspection et enquête de la CCPAQ.

A ce sujet, Me Choquette souligne l'importance de définir ce que devraient être les critères d'admissibilité d'une preuve faite par les inspecteurs-enquêteurs et les policiers. Depuis l'entrée en vigueur de la loi de la CCPAQ, en juillet 1971, les problèmes reliés aux critères d'admissibilité ont été la source de nombreuses frictions entre les différents groupes de policiers appelés à travailler dans le secteur des alcools et du crime organisé et les autorités de la CCPAQ, particulièrement le juge Trahan qui prône la présentation de preuves absolument légales.

De son côté, Me Choquette s'est borné à rappeler un passage du rapport de la Commission d'enquête Thinel qui a donné naissance à la CCPAQ. Ce passage se lit comme suit:

"Le droit administratif moderne apporte des atténuations sensibles aux règles traditionnelles de la preuve et considère que le juge d'un tribunal administratif doit rester le seul maître de la preuve. Cette attitude procède tant de la notion même de tribunal administratif que des caractéristiques propres au litige administratif. Elle permet au juge d'un tel tribunal d'accepter des preuves qui ne seraient pas admissibles devant un tribunal ordinaire, tel le oui-dire.

Le juge d'un tribunal administratif se préoccupe davantage de la valeur et du poids d'une preuve que de son admissibilité."

Pour Me Choquette, cette importante question des critères d'admissibilité d'une preuve devant la CCPAQ constitue l'un des principaux instruments pour atteindre l'objectif primordial d'une politique d'émission des permis d'alcool, soit l'ordre public.

Cependant, si l'ordre public doit être l'objectif premier d'une telle politique, il ne doit toutefois pas être le seul. Selon Me Choquette, quatre autres objectifs de base devraient aussi être recherchés:

(1) l'utilité publique, (2) la promotion du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, (3) la collaboration interministérielle pour l'application des diverses réglementations et enfin (4) la perception des revenus.

Pour atteindre ces objectifs, l'ex-secrétaire de la CCPAQ croit que la politique d'émission des permis d'alcool devrait s'appuyer sur les sept principes suivants:

- La CCPAQ doit faire preuve d'une extrême prudence et vigilance dans l'émission des permis et la surveillance des établissements sous permis.
- La politique d'émission des permis

doit avoir pour but d'améliorer la vie sociale, récréative et culturelle du milieu et seul les requérants en mesure de faire un apport véritable à la communauté, en ce sens, devraient être éligibles.

- La consommation de boissons alcooliques devrait s'intégrer le plus souvent possible à d'autres activités, tel la consommation d'aliments, les jeux, les divertissements et les spectacles.

- Le nombre de permis à émettre devrait s'inspirer du principe du degré optimum de concurrence entre débiteurs.

- La Commission se doit de fournir une collaboration dynamique aux fins de

promouvoir l'essor de l'industrie touristique au Québec.

- Il doit y avoir une collaboration étroite entre chacun des organismes qui régissent les édifices et lieux publics et la politique d'émission des permis d'alcool doit être compatible avec les objectifs de chacun de ces organismes et ministères, y compris les objectifs de l'Office pour le traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT).

- Tout comme la Société des alcools, la Commission de contrôle doit participer à la perception des revenus publics et faire au gouvernement les recommandations qu'elle juge utile à cette fin.

Au chapitre de l'amélioration du milieu, le rapport Choquette croit que le processus d'émission des permis devrait se projeter bien au-delà des dimensions légales tel que l'examen de documents officiels.

"Il ne suffit pas de remplir certaines conditions d'éligibilité, écrit le rapport, il faut être sélectionné. Le privilège de vendre des boissons alcooliques devrait être réservé d'abord et avant tout à ceux qui de façon responsable agissent pour le milieu et desservent la population utilement.

"Ainsi poursuit le rapport, le restaurateur qui offre une cuisine exquise, l'hôtelier fier de sa profession et le cabaretier qui se spécialise dans les spectacles d'envergure devraient jouir d'un statut préférentiel auprès de la Commission. Il serait pas dans l'intérêt public que ces détenteurs subissent une concurrence induite de la part de taverniers ou de propriétaires de disco-bars à peine aménagés. Il en est de même pour nos brasseries au décor original et à l'ambiance générale: elles devraient supplanter graduellement les plus morbides de nos tavernes."

Selon Me Choquette, l'une des meilleures façons d'améliorer le milieu des



Le juge Jacques Trahan

établissements licenciés est d'intégrer la consommation d'alcools à d'autres activités.

"Sur recommandations du Centre de recherches sur l'alcoolisme de l'Ontario, la Régie des alcools de cette province poursuit depuis quelques années une politique tendant à favoriser la présence de jeux, amusements et spectacles tant dans les tavernes et les brasseries que dans les bars. Les textes modernes sur l'alcoolisme s'accroissent sur l'utilité et même le besoin de combiner la consommation d'alcool avec la consommation d'aliments, ainsi qu'avec diverses activités sociales et récréatives."

Selon Me Choquette, l'établissement

Voir page 9: Un permis

Les locataires des HLM jettent les bases d'une association nationale

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — Le Groupement canadien des locataires de logements municipaux a difficilement vu le jour, en fin de semaine, à Québec, au terme d'un congrès de trois jours auquel ont participé environ 250 locataires-délégués de toutes les provinces.

La délégation québécoise, qui a finalement décidé d'adhérer à ce nouvel organisme national, après maintes hésitations, a d'ailleurs boudé le congrès en s'abstenant de voter sur la constitution du GCLLM.

L'Ontario a su, par contre, faire valoir ses points de vue quand est venu le temps de définir les grands orientations de l'organisme. C'est d'ailleurs la province la mieux représentée sur le conseil exécutif qui comprend cinq personnes. Le président, M. Joe McKeown, de la Saskatchewan, est un de ceux qui ont le plus contribué depuis deux ans à créer cette association nationale.

Les deux vice-présidents et le secrétaire ont été choisis dans la délégation ontarienne, tandis que la trésorière, Mlle Gladys Hintzman, vient du Manitoba. Toutes les provinces auront toutefois un représentant au sein du conseil de direction.

Les objectifs du nouveau groupement sont multiples:

- L'obtention d'une nouvelle échelle des loyers à l'étendue du Canada et d'un

bail normalisé incluant "un système de grief" plus sécuritaire pour les locataires.

- Le droit de déménager dans une autre province avec la garantie d'avoir un logement subventionné.

- La reconnaissance de l'association nationale et de son droit de négocier avec le gouvernement fédéral au nom de 400.000 locataires municipaux du Canada.

Le président, M. McKeown, entend insister auprès des organismes fédéraux pour que les locataires participent vraiment à la définition et à l'application des nouvelles politiques en matière d'habitation subventionnée.

"Jusqu'à maintenant, a-t-il déclaré, la politique des logements municipaux n'a pas permis la dignité, l'honneur, l'estime de soi et le statut de citoyen de lère classe pour les locataires municipaux. Nos plaintes et nos intérêts sont la plupart du temps mis sur les tablettes. Mais nous, locataires, n'avons pas le droit de nous sentir satisfaits et de devenir complaisants."

Tous les invités qui sont allés dialoguer avec les congressistes ont du reste exprimé la même opinion sur ce désir légitime de participation des citoyens. Ainsi, M. Ian Watson, député fédéral de Laprairie et secrétaire parlementaire du ministre M. Ron Basford, a affirmé que la participation est un devoir du locataire, d'autant plus que le gouverne-

ment "s'engage davantage sur cette voie dans l'élaboration de ses nouveaux programmes d'habitation".

"Il y a trois ans, dit-il encore, une telle association nationale paraissait comme un rêve irréalisable. Mais aujourd'hui ce rêve s'est concrétisé grâce notamment à la coopération qui se manifeste entre locataires et gouvernements". A noter au passage que les dépenses des congressistes, qui se chiffrent globalement à \$56.000, ont été absorbées par des subventions de \$34.000 de la Société centrale d'hypothèque et de logement, de \$4.200 de la Société d'habitation du Québec et quelques milliers de dollars de chacune des autres provinces.

Voir page 9: Les locataires

Où pouvez-vous trouver en Amérique du Nord, une garde-robe complète pour homme, sous une signature dont la renommée existe depuis plus d'un siècle?



chez Aquascutum of London
Place Ville Marie

Peu importe ce que vous choisissez au magasin Aquascutum of London, la signature reste toujours la même. Et la qualité aussi. En fait, ce magasin est le seul,

en Amérique du Nord, qui vous offre un choix complet de vêtements et d'accessoires pour homme, signés Aquascutum. Faites votre choix... Aquascutum est synonyme de qualité.

Aquascutum
OF LONDON
le magasin de l'homme
PLACE VILLE MARIE, MONTREAL

Loin de s'améliorer, la condition de la femme au travail se dégrade

TORONTO (Le Devoir) — "Le sombre tableau que représente le confinement des travailleuses dans les emplois mal rémunérés et, la plupart du temps, ennuyeux et peu satisfaisants, semble devenir encore plus sombre."

Mlle Sylvia M. Gelber, directrice du bureau de la main-d'œuvre féminine au ministère du Travail à Ottawa, étaye cette déclaration sur le fait qu'au cours de la dernière décennie il y a eu augmentation du pourcentage de travailleuses dans les secteurs du travail de bureau et des services, et réduction de la proportion de femmes dans certaines occupations mieux rémunérées et plus spécialisées.

S'adressant aux directeurs de l'Association de l'exposition nationale du Canada, lors d'un déjeuner-causerie qui les réunissait à Toronto, le jour de la fête du Travail, Mlle Gelber a précisé que dans le secteur du travail de bureau les femmes comptent actuellement pour près des trois quarts de l'ensemble de la main-d'œuvre, alors qu'il y a dix ans elles représentaient moins des deux tiers. Et dans le secteur des services, les femmes constituent près de 60% de l'effectif total. Par contre, si, il y a dix ans, 55,4% des travailleurs dans le domaine des communications étaient des femmes, ce pourcentage est tombé à moins de la moitié, en dépit du fait que 1.156.000 autres femmes sont entrées dans les rangs de la population active. A peine peut-on déceler une lueur d'es-

poir dans le pourcentage accru de femmes qui occupent des postes de direction: ce pourcentage est passé de 11,2% à 14,3% en dix ans.

Ainsi, déclare Mlle Gelber, "malgré les pressions accrues en vue de changer cette situation, exercées depuis que la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a exposé la gravité de ce gaspillage de ressources humaines dans notre économie, rien n'indique, semble-t-il, que la ségrégation professionnelle est en voie de disparition."

C'est que, explique Mlle Gelber, la ségrégation professionnelle, où la notion des emplois réservés aux femmes et des emplois réservés aux hommes, est sans doute profondément enracinée dans les coutumes d'un monde qui disparaît rapidement. Dans la société qui a précédé la révolution technologique, le travail lourd qui devait être fait manuellement ne pouvait évidemment l'être que par ceux qui possédaient la force musculaire requise. Mais aujourd'hui, l'automatisation a révolutionné les emplois associés aux travaux de cette catégorie et le travailleur n'a souvent qu'à presser un bouton pour que le travail s'accomplisse. En outre, peu de gens, de nos jours, peuvent continuer de justifier l'exclusion des femmes de certains postes en se fondant sur les principes moraux d'un époque victorienne.

Toujours victimes de la ségrégation professionnelle, les femmes le sont encore des pratiques discriminatoires

comme les différences de salaires fondées uniquement sur le sexe. Mlle Gelber note à ce sujet des écarts croissants. Il y a dix ans, le salaire horaire moyen du conducteur de confectionneuse de cigarettes surpassait de 6,7% celui de la femme occupant le même emploi; l'écart est maintenant de 14,4%. Pour le métier de conducteur de machine dans l'industrie de l'automobile, l'écart, qui était de 32,9% il y a dix ans, s'élève maintenant à 47,1%. Pour le métier d'inspecteur électricien dans l'industrie du matériel de télécommunication, l'écart est passé de 39,7% à 48,3%.

Dans le cas des simples monteuses dans la même industrie, l'écart est passé de 5,1% à 31,4%.

Bien que, dans certains cas, ces taux de salaires différents figurent toujours dans certaines conventions collectives, des lois interdisant les écarts de salaire fondés sur le sexe sont en vigueur depuis une vingtaine d'années au Canada et les syndicats sont officiellement partisans de toute mesure visant à améliorer la situation des travailleuses.

"Mais trop souvent, déclare Mlle Gelber, les porte-parole officiels des syndicats ne semblent pas avoir été compris par la masse de leurs membres."

Alors qu'elle estime que le "moyen pour les femmes d'obtenir justice dans le monde du travail c'est de s'organiser", Mlle Gelber s'étonne de constater que "sur deux millions et demi de travailleuses salariées un demi-million seulement sont syndiquées".

Fait troublant: la plupart des travailleuses sont employées dans les secteurs non syndiqués, et les opinions sont partagées quant à savoir si ces secteurs sont privés de syndicats à cause de la présence des travailleuses ou si les syndicats ne se sont guère préoccupés d'organiser ce secteur à cause de la présence du grand nombre de travailleuses.

"Il n'en demeure pas moins, fait observer M. Gelber, que 62,4% de l'ensemble de la main-d'œuvre féminine occupent des emplois relativement non spécialisés et faiblement rémunérés dans les bureaux, la vente et l'industrie des services."



SERVICES ALIMENTAIRES

HÔPITAUX-FOYERS
RÉGIONALES-CEGES
CAFÉTÉRIAS-INDUSTRIELLES

LALIBERTÉ & ASSOCIÉS Inc.

ADMINISTRATEURS-CONSEILS - DIÉTÉTISTES

5450 Côte-des-Neiges
342-2658

Gestion
Consultation
Planification



VIENT DE PARAÎTRE...

LE MIRACLE DE VOTRE ESPRIT

par le Dr Joseph Murphy

- Une étude objective et complète du dynamisme de l'esprit faite par un grand spécialiste.
- Un ouvrage qui, tout en indiquant la route de l'équilibre, de la liberté et de la paix de l'esprit, se veut un stimulant vers l'accomplissement de merveilles.

En vente partout au prix de \$3.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551

... AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU
JOUR

Président et
directeur général
Jacques Hébert

éditorial

Ni monopolisée, ni téléguidée

Le débat sur la concentration de la presse écrite a tourné au loufoque cette semaine lorsque M. Roger Lemelin a consenti, sur le tard il est vrai, à étudier le problème de plus près. M. Lemelin, qui se vantait il y a quelques jours d'avoir attiré l'attention de M. Paul Desmarais sur les qualités du Soleil, partage maintenant les inquiétudes de la Fédération des journalistes. Il est même si préoccupé des risques que comporte une concentration trop rapide qu'il n'a pas hésité à déboursier le prix d'un appel Montréal-Hong Kong pour demander au même M. Desmarais de surseoir de quelques jours à son projet. Décidément, le ridicule n'est plus une maladie mortelle.

Cette révision déchirante aide quand même à préparer l'intervention gouvernementale qui s'impose et elle permet également de corriger des maintenant certaines erreurs de perspective.

Ayez le malheur de prétendre que les courses de chevaux sont "arrangées" et aussitôt une nuée d'experts, du palefrenier au chroniqueur sportif, vous couvrira de ridicule. On vous montrera d'un doigt vengeur les suspensions qui frappent les délinquants, l'incessante surveillance que pratiquent les organismes de contrôle, l'intérêt financier qu'ont les participants à donner toujours le meilleur d'eux-mêmes. Dans un secteur connexe, oser exprimer des doutes sur le caractère un peu emprunté de certaines joutes de hockey vous exposera aux commentaires acerbes d'athlètes qui se dépensent sans compter (?) dans l'espoir de vaincre. Tout cela ne vous convainc cependant pas que les magnats du sport commercialisé sont satisfaits des que le meilleur gagne. A vos yeux, la connivence des grands peut parvenir à ses fins sans la moindre culpabilité des petits.

De la même manière, évoquer les dangers d'une concentration excessive de la presse écrite fait bondir certains professionnels de l'information qui, à l'intérieur de cadres fixés par les grandes entreprises, tentent quand même de faire le meilleur et le plus honnête boulot dont ils soient capables. Pourtant, déplorer la voracité de l'empire édifié par M. Desmarais n'équivaut pas du tout à accuser de prostitution l'ensemble de ceux qui oeuvrent dans les media sous contrôle de Power Corporation. Le drame, n'en déplaise à nos collègues, c'est que les inconvénients d'une concentration excessive demeurent redoutables même si les journalistes de toutes les boîtes reliées au réseau de Power Corporation respectent de leur mieux le droit du public à l'information.

Il est évident, par exemple, comme on le constate cette année dans la formation des nouvelles sections de la ligue Nationale de

hockey, qu'on peut fort bien, en haut lieu, "arranger" le hockey sans qu'un seul joueur ralentisse d'un coup de patin. C'est cela qui menace la presse écrite.

Autre illusion d'optique, certains interprètent les résistances à la concentration comme un attachement déraisonnable à l'artisanat et à l'amateurisme. A les en croire ceux qui redoutent la collusion entre les grandes chaînes d'alimentation ne seraient que des attardés folkloriques qui voudraient nous ramener de force à l'ère des 100,000 fermes subventionnées et des sympathiques, mais peu rassurants marchés en plein air. Redouter la concentration de la presse, ce serait donc, selon l'exégèse de ceux-là, vouloir ressusciter l'amateurisme, la rachitique "feuille de chou" locale ou l'éroïque radio du soldat Lebrun.

Il est exact d'ailleurs que les petits journaux en ont parfois pris à leur aise avec l'information. Tel petit patron autocrate avait la collusion facile avec le magasin local dont le journaliste ne pouvait plus décrire les méthodes publicitaires douteuses. Ailleurs, le patron, parce qu'il avait créé l'entreprise de ses mains et en avait patiemment dirigé la croissance, ne tolérât pas qu'un blanc-bec de journaliste intervienne avec son couplet sur les droits du citoyen et accorde l'appui du journal ou du poste de radio à de méchants grévistes de la région. Tout cela est vrai ou l'était, mais tout cela ne diminue en rien les risques inhérents à la taille même des concentrations.

Les grandes concentrations permettent les économies d'échelle, mais elles favorisent également les "raccourcis d'échelle". Une grande entreprise s'empare d'un principe ou d'une théorie, et elle l'applique ensuite avec la délicatesse d'un rouleau à vapeur. On met en branle les "reportages humains à la une" et on en publie un par jour, que l'actualité en fournisse de valables ou pas, exactement comme Radio-Canada fixe un an d'avance la durée de son Télé-Journal. La Presse a déjà connu certains de ces problèmes et elle a pu en résoudre une bonne partie. Ils ne pourront cependant que s'amplifier pour elle et pour ses satellites à mesure que les décisions se prendront plus loin de chacune des machines à écrire des salles de rédaction. Le jour où, à travers toute la pyramide, on transmettra en sourdine l'ordre de porter le pourcentage de la publicité à 2% de plus, chacun des journalistes continuera vaillamment son travail d'honnête tacheur de la plume, mais la transformation du décor s'effectuera quand même.

Certains manichéens pensent encore que le contrôle de l'information se réalise en tordant le bras de l'éditorialiste ou en offrant dis-

crètement une augmentation de salaire au chroniqueur de l'automobile trop brouillon. La pratique révèle qu'il est beaucoup plus facile d'affecter les journalistes à l'analyse d'un Sonopresse ou à des reportages sur "Yves, mon beau pilote" et de leur faire ainsi oublier l'essentiel.

Il faut quand même, dit-on, s'habituer à vivre avec la concentration des entreprises, dans le secteur de l'information comme ailleurs. Ce sage conseil mérite à coup sûr d'être suivi. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'est la concentration acceptable.

Aux yeux du ministère québécois des Communications, il serait dommageable que des "entreprises parallèles" détournent des intérêts dans la câblodistribution. Le CRTC, de son côté, se fait une image à lui et généralement juste des concentrations dangereuses. La commission Davey, pour sa part, s'apitoyait sur le citoyen des Maritimes noyé dans les media contrôlés par l'empire Irving. Autant d'autorités et d'analyses, autant de descriptions de la concentration excessive.

Des dénominateurs communs émergent quand même de ces opinions diverses. Ainsi, la volonté d'offrir à chacun un éventail de points de vue. Ceux qui, comme le CRTC, ont réfléchi plus longuement au problème, insistent en outre pour que cet éventail comprenne d'importants éléments régionaux. L'information, en somme, ne doit être ni monopolisée, ni téléguidée.

Respecter ces principes conduit à des décisions précises. Par exemple, aussi longtemps qu'un deuxième quotidien ne dispute pas son marché au Nouvelliste ou à La Voix de l'Est, une société d'unionisme comme Power Corporation ou Gesca ne devrait pas détenir le contrôle de ces entreprises. Une participation de l'ordre de 30 ou 40% de la part de Power Corporation procurerait d'ailleurs les avantages du réseau sans les inconvénients de la prise en charge. Le respect de ces principes implique également que l'Etat examine et approuve toute transaction portant sur plus de 40 ou 50% des exemplaires vendus dans une région. En pratique, le respect de ces simples principes devrait empêcher Power Corporation d'acheter la majorité des actions du Soleil dans un contexte où celui-ci ne rencontre pas la moindre concurrence.

La concentration constitue, certes, une loi de notre monde et les entreprises de presse ne sauraient s'y soustraire totalement. Il devient nécessaire cependant de freiner la concentration au moment où, dans un secteur particulièrement névralgique, elle fait disparaître l'indispensable concurrence et l'autonomie régionale.

Laurent LAPLANTE



Jean-Noël La (mauvaise) voie

lettres au DEVOIR

Les questions qui attendent des réponses

M. Robert Bourassa,

Premier ministre du Québec.

Au colloque du Parti Libéral, en fin de semaine dernière, avez-vous pu entendre Pierre Salinger affirmer qu'un public mal informé constitue un danger pour la démocratie, selon une manchette du Devoir, première page, le 25 août.

Or si vous tournez la page du journal, au dos du premier article, une autre manchette rappelle la déclaration à Toronto par René Lévesque, au sujet de la mort de Pierre Laporte. Une déclaration "irresponsable" dites-vous.

D'autre part, dans la masse de vos discours depuis votre campagne à la chefferie, vous n'avez pas de difficulté à observer que les mots "responsable" et "irresponsable" sont de ceux qui vantent la valeur de l'actuel gouvernement du Québec: "irresponsable" pour disposer inéluctablement d'un adversaire harassant ou d'une

question brûlante.

Pourtant, à titre de citoyen vivement intéressé à la chose québécoise, je constate un large fossé entre l'avancé de Pierre Salinger et votre façon de recevoir des questions au sujet de la crise d'octobre 1970. Sans oser juger qui que ce soit, je ressens un malaise profond lorsque cette attitude est portée jusqu'au point où un Jacques Parizeau devient malhonnête parce qu'il restarde la publication du "premier budget d'un Québec indépendant". A ce que je sache, ce budget est un document privé. Tandis que la vérité, toute la vérité sur l'affaire Laporte et la crise d'octobre 1970 est à la vérité un bien public, bien actuellement refusé au public qui la demande.

Faudrait-il conclure que l'irresponsabilité et la malhonnêteté des Lévesque et des Parizeau sont des péchés graves et que refuser

d'informer le public devient un acte de vertu démocratique? La vérité n'est pas toujours simple, mais elle se complice terriblement lorsqu'on tente de la cacher. A preuve, tout l'actuel tra-la-la au sujet de cette affaire: la réputation surfaite de ceux, qui le cas échéant, n'y auraient pas droit et de confirmer celle des autres qui y ont réellement droit?

Ne serait-il pas possible, monsieur le premier ministre, de "laisser les morts enterrer leurs morts", de régler le cas de la réputation surfaite de ceux, qui le cas échéant, n'y auraient pas droit et de confirmer celle des autres qui y ont réellement droit?

Des questions ont été posées, qui attendent votre réponse responsable, même si le fait de les avoir posées puisse sembler irresponsable. Notre public québécois devrait-il attendre encore longtemps?

H. Antonio BERTRAND

Boucherville, 29 août 1973

Une lutte nécessairement collective

Il y a quelques années à peine, la valeur d'un peuple se mesurait à son dynamisme économique: la majorité des peuples vivaient dans une pauvreté relative et disposaient de très peu de loisirs.

Malheureusement cette notion du bonheur prévalait encore de nos jours et entraîne peu à peu le suicide de la race humaine car un nouveau problème surgit: les ressources naturelles que l'on croyait inépuisables seront tarées d'ici peu. Par ailleurs, le pouvoir d'absorption de la nature à presque atteint des limites au-delà desquelles des réactions incontrôlables vont perturber radicalement l'équilibre des écosystèmes planétaires.

C'est alors que la nature ne pourra plus donner ou recevoir que ce que se donne l'homme. Ce sera une sorte de revanche de la nature, car aucune technologie, même très raffinée, ne peut se passer des ressources naturelles.

Le Terrien moyen croit à tort que nous avons des ressources naturelles pour encore plusieurs siècles, car il ignore que la croissance économique, dont il est fier, provoque une utilisation exponentielle des ressources naturelles. Le gouvernement du Québec a donné l'autorisation de saccager le quart de son territoire pour produire de l'énergie hydro-électrique, ce qui suppose un développement continu de diffusion de publicité montrant l'invitant à la consommation d'énergie électrique.

Cet immense territoire de la baie James nous serait d'une utilité incontestable dans quelques années, mais le gouvernement québécois en a jugé autrement!

N'ayons pas l'impression que le Québec est seulement le "grenier énergétique" de 22 millions de Canadiens. Non! Il sert tout simplement à atténuer pour un temps l'insatiable "soif" d'énergie de nos voisins du sud. Le massacre de la baie James ne se réalise que pour le bon plaisir et

le confort des Américains. Ils sont même sur le point de venir installer sur notre territoire, un port pour super-pétroliers!

Pendant que de nombreux pays commencent à prendre des mesures en matière de protection et de régénération de l'environnement, le Québec, lui, ruine de grandes étendues de son territoire et permet l'implantation, sur son sol, d'installations portuaires qui pourraient provoquer une catastrophe écologique. C'est d'ailleurs pour cela que sont interdits aux États-Unis ces ports de super-pétroliers.

Nous ne sommes pas loin de penser que les lois québécoises (et les législations par voie de conséquence...) souffrent de débilite et de sénilité devant les grands problèmes écologiques de l'heure. A moins qu'ils ne soient fortement dominés par des intérêts capitalistes?

Et pendant ce temps, les écologistes s'accrochent (pour une fois...) à dire que nous nous dirigeons, écologiquement parlant, vers une catastrophe irréversible, si des mesures énergiques d'importance ne sont pas prises en oeuvre immédiatement. Cela admis, nos gouvernements et la population devront réviser leur échelle des valeurs et changer d'optique en ce qui concerne le style de vie.

Evidemment, un tel revirement de pensée et d'agir prendra plusieurs années et nous n'aurons pas trop de vingt ans pour le réaliser. Un grand pas sera accompli dans notre société, quand on comprendra que le jeu de l'autruche ne nous réussira pas. Nous convenons que la pollution est un problème "désagréable", mais convenez avec nous qu'il est surtout et principalement une question de vie ou de mort.

N'ayez surtout pas l'impression que nous nous occupons du problème et allons le solutionner en deux temps trois mouvements. Non! Le succès de la ba-

taille pour l'environnement dépend de la participation collective, c'est-à-dire que nous devons combattre tous ensemble!

Ne faisons pas l'erreur de croire que les solutions viendront des techniciens et économistes des gouvernements: leur travail à eux est de vendre la thèse d'une économie prospère (et exponentiellement dévastatrice). Les "ministères de l'Environnement" (quand il en existe...) ne sont que des mécanismes aptes à sécuriser la population et leurs "mini-budgets" ne peuvent rien contre les "maxi-problèmes" de l'environnement.

Devant une telle situation, la masse n'a que deux issues: protester ou crever. Protester et agir! La bataille pour l'environnement c'est l'affaire de tous et chacun et non seulement celle des scientifiques. Quant à nos gouvernements, leur propagande économique ne peut être que fatale dans la conjoncture présente.

La solidarité pour l'environnement sera accomplie quand chaque citoyen, chaque Terrien saura la gravité du problème, cessera de favoriser le luxe et le gaspillage tout en pensant laisser une chance de survie à sa progéniture.

C'est pourquoi nous demandons l'aide de toutes les associations et de tous les individus. Chacun d'entre nous a ses problèmes personnels et il doit les résoudre. Mais il ne doit pas pour autant négliger les problèmes sociaux qui l'entourent! Il est impératif de comprendre que la pollution menace chacun d'entre nous, et si chacun d'entre nous ne se penche pas sur le problème collectif de la pollution il se pourrait bien que nous n'ayons bientôt plus l'occasion de résoudre nos problèmes personnels.

Jacques RACINE

Chicoutimi, le 20 août 1973

Entièrement contre

Monsieur le directeur,

Nous nous permettons, comme membres de l'Association "Right To Life", de vous faire parvenir ces quelques lignes au sujet du docteur Henry Morgentaler, bien connu pour ses avortements illégaux, et de vous faire savoir que nous sommes entièrement contre l'avortement.

Bien que le docteur Morgentaler soit empêché de prendre part

à des activités pro-avortements, à la suite de son arrestation dernièrement, ses partisans ne semblent pas se gêner de faire de très fortes pressions, même à Toronto, afin de faire retirer toute accusation contre lui, et à faire du médecin une cause célèbre et un martyr.

Si Morgentaler se fait acquitter, l'avortement sera demandé sera bientôt reconnu au Canada, et l'en-

fant à naître n'aura donc plus aucune protection.

Nous vous encourageons, ainsi que notre système judiciaire, à faire immédiatement tout en votre pouvoir afin d'éviter cette grave injustice et de faire cesser ces meurtres.

E. A. BISSONNETTE

Toronto, le 28 août 1973.

L'illusionnisme à la manière du rhinocéros

Saint-Jean-de-Dieu, Royal Edward, Institut Pinel, Grande-Ligne, Parthenais... connais pas. Je ne cause donc pas du vécu antérieur à l'internement, mais du vécu actuel qui me poigne aux tripes et m'écoeure et me donne "mal au pays" comme on a mal au ventre. C'est au beau milieu de ce vécu, mon vécu actuel, que se dresse le voyant qui prétend identifier la source de mon mal. Il projette ses nébuleuses paroles par tous les médias d'information et pratique l'illusionnisme avec un art consommé, métamorphosant une

éminence grise en éminence jaune, les Rocheuses en plaine, un médecin et quelques poètes en rhinocéros, un veau en avocat et un avocat en... demandez à Me Lemieux!

Un voyant? Sans aucun doute. Il n'entre pas en transes après avoir, comme la Pythie, maché des feuilles de laurier (il leur préfère de beaucoup la confiture de coings qu'il fait bouffer à tous les Archibald du pays), mais ses propos sont bien d'un voyant. Plus sibyllins que ceux des plus sibyllines des sibylles. C'est pourquoi

je lui refuse, comme il la refuse lui-même, la détermination "d'arrière-cuisine" que d'anciens lui attribuent. "D'arrière-cuisine"? Pas du tout. Plutôt de "backhouse" (bécasse). La bécasse n'est-elle pas, en effet, un endroit fort obscur et par conséquent fort propice à l'entourage? Il est impératif de remplacer avantageusement les entrailles des boeufs lorsqu'on souhaite rendre encore plus incertain un pays incertain.

Charles THURBER

Mont-Royal, le 27 août 1973

LIBRE OPINION

Et si le salariat libérait médecins et médecine?

par JULES GILBERT
médecin

Dans une "opinion libre" publiée le 30 juillet dernier, M. A.D. Fortas nous tresse à sa façon une longue diatribe contre le salariat médical, intitulée: "Des médecins salariés coûteraient-ils moins cher?" chemin faisant, il s'en prend à M. Michel Roy, rédacteur au Devoir, coupable d'avoir déclaré à Radio-Canada que "les médecins doivent accepter ce que la société peut leur offrir (sous-entendu un salaire moindre pour la même quantité de travail)".

La conscience dégaïée

Sous les apparences de la dialectique, M. Fortas ressasse tous les vieux prétextes déjà exploités par les chefs des syndicats médicaux et qui sont d'ordre surtout moral, pour ne pas dire sentimental. Comme paravent, il renote le souci de la qualité des soins, qu'il ne peut concevoir hors de la médecine de pratique l'intervention qui rapporte? et ne le serait-il pas autant, dans le cas contraire, de s'en remettre à la bonne nature? On peut imaginer que, devant le scalpel, bien des malades souhaiteraient que leur chirurgien fût rétribué par salaire et leur laissât le bénéfice du doute.

Sous le régime du salariat, certains abus que déplore M. Fortas disparaissent pour ainsi dire automatiquement. Il n'y a plus à craindre "que le consommateur pousse à la consommation sans que le médecin ait les moyens de maîtriser ce mouvement"; "que le malade exige pour apaiser ses doutes que des

examens paracliniques soient effectués"; "que les malades exigent une hospitalisation contre laquelle le médecin est impuissant"; ou que le médecin se sente obligé de délivrer des "certificats d'invalidité de complaisance pour que le malade touche les prestations de l'assurance-chômage". Toutes ces tentations sont supprimées du moment que disparaît l'élément mercantile, sinon quelque peu sordide, du paiement à l'acte.

Où M. Fortas semble s'abuser, c'est lorsqu'il redoute que la médecine salariée ne puisse "faire face aux exigences de la demande en ce domaine, soit 24 heures sur 24". Irait-il jusqu'à croire que la médecine à honoraires assure la permanence de ses services? Eh bien, qu'il essaie de rejoindre un médecin, surtout un spécialiste, le soir, la nuit ou en fin de semaine et il changera peut-être de ton.

Quelques enquêtes

Il est toutefois un aspect de la question qui ne saurait être passé sous silence: il s'agit de l'influence du salariat sur le taux des admissions à l'hôpital et sur la fréquence de certaines interventions chirurgicales. Une enquête effectuée auprès des United Mine Workers of America a révélé que le passage des honoraires au salaire fut suivi d'une baisse de 59,2% des appendicectomies.

Selon une autre enquête auprès d'un million et quart d'ouvriers de l'acier et de leurs familles, le taux des admissions baissa de 135 à 90 par mille bénéficiaires; les interventions chirurgicales majeures passèrent de 69 à 33 par mille.

D'après une étude portant sur six millions et trois quarts d'employés du gouvernement fédéral américain, ayant le choix entre divers modes de rétribution des soins médicaux, dont le salaire, ceux qui choisirent des plans comportant la rémunération à l'acte subirent deux fois et demie plus d'amygdalectomies et une fois et demie plus d'interventions gynécologiques (sein et utérus).

Pour apaiser ceux qui ne prennent pas les statistiques américaines, ajoutons qu'une enquête, faite subsequment en Ontario, dans des conditions comparables, a donné des résultats identiques. Puisque, sous le salariat, nombre d'actes seraient éliminés, cela compenserait en bonne partie la demande accrue de soins que déplore M. Fortas.

Après les avoir exposées dans notre enseignement universitaire depuis un quart de siècle, nous avons émis plus ouvertement les idées qui précèdent à compter de 1966 et, comme il fallait s'y attendre, elles ont fait leur chemin. Au fond, elles ne constituaient pas une

hérésie puisque, dès le départ, le président de la Fédération des médecins spécialistes disait: "La rémunération à l'acte n'a pas de vertu particulière et le salariat est un mode de rémunération honorable. Il n'est pas dit que les médecins ne le considèrent pas un jour, s'il n'implique pas obligatoirement leur embrigadement dans la fonction publique".

Le 7 mai 1970, le reporter au Devoir, M. Guy Deshaies, à la suite d'une entrevue avec le même président, affirmait "que celui-ci s'apprêtait à faire savoir au premier ministre, M. Robert Bourassa, que les médecins étaient prêts à envisager éventuellement la rémunération salariale". Et le 22 juillet de la même année, M. Claude Ryan, directeur de ce journal, déclarait: "Le régime de la rémunération à l'acte, dont les médecins se réclament toujours, est, selon nous, un régime qui n'a plus guère sa justification dans une société industrielle".

La médecine la meilleure

Apparemment M. Fortas voudrait renverser ce mouvement, il est à craindre que son intervention ne donne un résultat tout opposé à celui qu'il cherchait. Il nous pardonnera de nous être porté à la défense des intérêts des malades et de la société, car notre plaidoyer est en tous points conforme au credo médical et au serment d'Hippocrate. Libéré par la retraite de tout intérêt personnel, légitime ou "conflictuel", et mis par autant de sincérité que d'objectivité, nous continuerons de croire que les médecins ne sont pas tout-puissants et que la médecine à honoraires n'est pas toujours la meilleure.

Heureusement, les déficiences de l'art médical et les faiblesses de la nature humaine n'ont pas empêché les progrès si notables de la médecine moderne et notre façon de voir n'ébranle en rien notre foi absolue en une médecine scientifique, basée sur la prévention et sur l'éducation sanitaire, mise à la disposition de tous par un programme complet d'assurance-santé, élément important de tout régime de sécurité sociale. C'est ce que s'efforcent de réaliser nos gouvernements en organisant dans le milieu médico-hospitalier une pratique d'équipe, salariée, munie de tous les services auxiliaires indispensables, dans les cadres régionaux ou nos institutions, dont plusieurs comptent parmi les meilleures au monde. Exercée dans de telles conditions et une fois devenue globale, la médecine, tout en demeurant à la fois une science et un art, atteindra un nouveau sommet vers une forme encore plus pure d'humanisme.

la parole du jour

"Qui veille sur sa bouche garde sa vie; qui parle trop se perd" Proverbes 13,3

"Le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde; mais la miséricorde se rit du jugement" — Jacques 2,13

"Le Seigneur exultera pour toi d'allégresse, il te renouvellera par son amour, il dansera pour toi avec des cris de joie, comme aux jours de fête" — Sophonie 3, 17-18

"C'est l'amour que je veux, et non des sacrifices" — Osée 6,6

"Qui observe le vent ne sème point; qui regarde les nuages ne moissonne pas" — Qohélet 11,4

"Il est un tort que je vois ici-bas, une sorte de méprise de la part du Souverain: la folie élevée à de hautes dignités..." — Qohélet 10, 5-6

"L'homme ne connaît ni l'amour ni la haine, et tout est devant lui" — Qohélet 9,1

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa

10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:

Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:

Michel Roy

Directeur de l'information:

Jean Francoeur

Troisième: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne, \$35 par année, six mois, \$19. A l'étranger, \$40 par année, six mois, \$22, trois mois, \$12. Editions du samedi: \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur; 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0839. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Le Québec n'a-t-il déjà plus besoin de scientifiques ?

par LARKIN KERWIN
recteur de l'Université Laval

● A l'occasion de la 12e conférence annuelle des métallurgistes tenue à l'Université Laval, le recteur Kerwin faisait le point, le 27 août, sur les problèmes que pose la formation des ingénieurs, dans une causerie intitulée: "L'ingénieur et la contre-révolution". En voici le texte intégral.

Les conquêtes de la science et de la technique ont révolutionné notre monde moderne et conféré au savoir, pendant un certain temps, un prestige considérable. Depuis une dizaine d'années, cependant, on constate que ce prestige est mis en échec par l'influence exercée dans notre société par l'homme de la contre-révolution.

Pour se faire une idée de ce genre de personne, on pourrait, par exemple, penser à cet homme d'affaires invité par un club social à donner une conférence et qui a choisi de parler des effets néfastes de la science et de la technologie. Après avoir été éveilé par son cadran-radio, s'être rasé avec son rasoir électrique, avoir utilisé pour son déjeuner un grille-pain à micro-ondes, être monté dans sa puissante voiture de huit cylindres, avoir utilisé l'ascenseur pneumatique de l'édifice, il se présente à son auditoire en utilisant un micro qui diffuse à travers toute la salle son réquisitoire contre la science.

Cette critique à l'endroit de la science dont cet homme vient de nous donner un spécimen s'est infiltrée dans les divers milieux de la société et s'est amplifiée rapidement par la publicité que lui ont donnée les grands médias d'information: la presse, la radio et la télévision. Il suffit d'ouvrir un journal, une revue ou d'écouter les nouvelles à la radio pour se rendre compte que cet état de choses est de-

venu chronique. C'est ainsi que l'opinion publique est alertée et tenue en haleine par une propagande systématique. Les campagnes pour dénoncer par exemple la pollution de l'eau, de l'air et de l'environnement ont même créé dans certains milieux un état de panique qui se traduit par un climat antitechnologique.

Nous avons nous-mêmes, à l'Université, ressenti les effets concrets de toute cette méfiance entretenue dans le public à l'endroit de la science et de ses réalisations. Depuis quelques années, en effet, nous constatons une baisse marquée dans le nombre d'étudiants qui s'inscrivent à notre faculté des sciences. Ce nombre est passé de 1989 en 1969-70 à 1530 en 1972-73. On craint, semble-t-il, de ne plus trouver dans les différents secteurs du génie des postes aussi prometteurs et aussi prestigieux que dans le passé.

Un phénomène corollaire, et qui par régénération contribue sans doute à entretenir cette appréhension est celui du déclin que connaissent chez nous et chez nos voisins américains certaines grandes industries reliées à la science, comme par exemple les industries pétro-chimiques. La récente crise du pétrole aux États-Unis n'est pas aidée par le fait qu'on n'y a pas construit depuis quelques années assez de grandes raffineries.

Une autre cause me paraît résider dans ce que j'appellerais le mythe des chômeurs

instruits. C'est cette appellation que l'on donne aujourd'hui aux diplômés des CEGEP et des universités qui n'auraient pas encore réussi à se tailler une place sur le marché du travail. C'est aussi l'argument qu'un groupe de jeunes invoquent ou le prétexte qu'ils se donnent pour interrompre leurs études et contester la société. En ce qui concerne l'Université Laval, je dois dire que cet argument n'est pas fondé et que nos étudiants en science, en particulier, n'ont pas à redouter le chômage à la fin de leurs études. Le Directeur de notre Service de placement rapporte que tous nos finissants en génie trouvent chaque année un emploi qui leur ouvre les portes de la carrière qu'ils ont choisie. D'ailleurs, les études et enquêtes de l'Opération Sciences appliquées poursuivies par la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'éducation ont établi que les universités du Québec non seulement n'ont pas produit jusqu'ici trop d'ingénieurs, puisque l'offre a répondu à la demande, mais qu'à compter de 1977 il faut prévoir une pénurie d'ingénieurs en regard des besoins de notre milieu.

Il arrive évidemment que les choix qu'un finissant peut faire entre plusieurs postes disponibles sont moins nombreux et peut-être moins diversifiés qu'autrefois. Les besoins de l'économie changent et se déplacent quelquefois assez rapidement. Il faut que l'étudiant s'adapte à ces situations nouvelles et qu'il accepte de quitter son patelin pour entreprendre ou poursuivre sa carrière. On doit aussi tenir compte de l'évolution qui se produit dans la demande d'ingénieurs spécialisés et de diplômés détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat.

Si l'on veut pousser plus avant l'analyse des causes du malaise actuel et de la désaffection pour les carrières scientifiques, on pourrait souligner un autre phénomène qui vient encore compliquer la situation. Il s'agit du fait que les cycles économiques et politiques de nos jours sont parfois si courts, que la constante de temps de l'Université peut difficilement les suivre ou s'y adapter. S'il faut compter une période de six ans pour préparer un nouveau programme et ensuite former les ingénieurs, on ne saurait être en mesure de répondre immédiatement aux besoins à court terme formulés périodiquement par des organismes gouvernementaux ou autres. Ainsi le projet de la Baie de James récemment mis de l'avant par le Gouvernement du Québec nécessitera sans doute la contribution d'un grand nombre d'arpenteurs. Comme ce besoin n'était pas prévu il y a quatre ans, il y aura encore pendant quelques années une pénurie d'arpenteurs, alors que le

nombre actuel de finissants dans ce secteur adéquat il y a deux ans, ne comble pas maintenant la demande.

En somme, c'est la contre-révolution dont nous venons de parler et qui se manifeste encore dans la mentalité du public qui aurait freiné les progrès de la science et de la technologie et par le fait même retardé le progrès de l'humanité.

Je m'empresse d'ajouter, cependant, que ce n'est pas l'ingénieur ou le technicien ou l'homme de science comme tel qui a pris les décisions qui ont produit tous ces effets anti-sociaux que nous connaissons aujourd'hui, comme la pollution de l'air et de l'eau, la pollution acoustique ou le bruit, la bombe atomique, le napol et les armes meurtrières. Les décisions qui ont permis de réaliser toutes ces inventions modernes sont surtout d'ordre économique, social et politique. On trouve même à l'origine de certains développements industriels et de certaines inventions technologiques, un sentiment d'égoïsme et d'orgueil et un désir de domination. Ce sont là des motifs et des problèmes humains dont on ne peut attribuer la responsabilité uniquement à l'homme de science en le chargeant de tous les péchés d'Israël.

Au contraire, je désire insister sur le fait que l'esprit de la formation en génie vise de tout autres buts que ceux

que nous venons de mentionner. Ces buts me semblent bien résumés dans la description suivante de l'ingénieur que l'on trouve dans le livre "The Engineer" de la collection "Life Science Library":

"One basic quality, however, is found in every engineer. He is first of all a practical man, a pragmatist who shoulders the mundane problems of civilization — and solves them. He gets the job done, efficiently and economically, although he may reach his goal by any of a variety of paths. Paradoxically, this practical man may be a visionary who dreams of a better way to do the job; who uses his creative ingenuity to establish a totally new system or applies an old method in a new and imaginative way. Sometimes his solution is simple, a seemingly trivial bit of invention easily dismissed as tinkering — but the engineer's tinkering frequently reaches an inspired level." Un peu plus loin, on ajoute: "The engineer helped make civilization. He continues to extend it, to make the 20th Century, in the words of the historian Arnold Toynbee, 'the first age since the dawn of civilization, some five or six thousand years back, in which people dared to think it practicable to make the benefits of civilization available to the whole human race'."

Aussi, aujourd'hui, est-ce vers l'ingénieur que l'on se tourne pour trouver des solutions aux problèmes de notre civilisation pour contrecarrer, par exemple, les effets de la pollution. Les ingénieurs avaient d'ailleurs commencé à développer de nouvelles techniques de prévention comme le recouvrement, le plan de recyclage, les matériaux sujets à une désagréation biologique. "Engineering has solved many difficult problems of the past" (Augustus B. Kinzel, National Academy of Engineering). "If we are to solve our even more difficult ones posed by mass education, urban development, the war against poverty, if we are to build a great society, we must use the new working tool of the engineer. With it we can build a better world, build the bridge from

things to people. The essence of the engineering approach is well illustrated in this simple, delightful, enlightening exposition of the ways leading engineers through the ages have applied both the older and the newer methods so successfully."

Il n'est donc pas nécessaire pour recouvrer la sérénité de déraciner la technologie, d'abandonner l'électricité et de retourner à l'isolement et à la noirceur.

Cet exposé, bien que sommaire, d'un problème aigu et assez grave nous permet de conclure au besoin d'augmenter nos effectifs dans le domaine de la technologie, du génie et de la science. Cependant, si nous ne voulons pas répéter les erreurs du passé, il faudra compléter la formation traditionnelle de l'ingénieur par des études supplémentaires en compor-

tement humain, afin d'éviter la prostitution de la science par des décisions socio-économiques. Ceci est particulièrement vrai au Canada français où les ingénieurs francophones sont toujours en minorité. On peut songer, toutefois, avec plaisir que notre situation s'améliore puisque le pourcentage de nos ingénieurs francophones dans tout le Canada est passé de 1/5 à tout près d'un tiers, soit de 12,000 sur 60,000 il y a quelques années à 18,000 environ présentement.

Je suis donc heureux de dire en terminant que si les efforts concertés de nos collègues et de nos dirigeants nous permettent de renverser la vapeur en faveur de la science, nous pouvons espérer qu'à travers la contre-révolution un avenir brillant s'ouvrira pour le génie.

lettres au Devoir

Un projet mal conçu

Je suis opposé au nouveau projet de sortie de métro rue St-Charles et boulevard Gouin, ainsi qu'au projet de garage et de stationnement.

Ce secteur est très résidentiel et on causerait un tort irréparable à ce beau quartier. Lorsque le métro traversera à Laval, car il a été prévu et fait en fonction de cette éventualité, cette sortie à St-Charles ne servira plus à rien du tout et nous serons pris avec toutes ces choses inutiles. Nos enfants qui vont à l'école Sophie-Barat seront

obligés de se frayer un chemin à travers ce tourbillon d'autobus et d'autos et cet air pollué.

Une remise pour les rames de métro doit être construite. Permettez-moi de suggérer à cette fin le sous-sol du terrain de jeux Ahuntsic et par la même occasion on pourrait faire d'autres sorties pour le métro.

Je demande donc que ce projet soit changé.

Raymond LAFORTUNE
Montréal, le 28 août 1973

Le mensonge suivant Robert Bourassa

Selon M. Bourassa, le Parti Québécois serait malhonnête s'il ne publiait pas immédiatement son budget du Québec souverain. M. Bourassa grimpe dans les rideaux. On sait que la défunte Union Nationale et le Parti libéral de M. Bourassa ont fait exécuter des études sur la rentabilité du fédéralisme. Le Parti québécois a demandé et redemandé la publication de ces études payées avec les taxes des Québécois.

Vous pouvez donc vous considérer comme malhonnête, M. Bourassa, si vous ne publiez pas immédiatement le résultat de ces études.

Est-il encore honnête de parler de souveraineté culturelle pour un parti et un premier ministre qui maintiennent la loi 63, loi visant à assassiner la langue française au Québec?

Est-il honnête de parler de parti libéral de parler de français langue de travail alors que même les fonctionnaires québécois reçoivent chaque jour les milliers de lettres en anglais et venant de Québécois.

Quand certains fonctionnaires osent demander aux Québécois d'écrire en français pour permettre aux fonctionnaires de travailler en français, des ministres anglophones comme Jérôme Choquette interviennent en anglais et encouragent les gens à écrire en anglais. Qui est l'honnête là-dedans?

Est-il honnête, M. Bourassa, de parler de souveraineté culturelle quand on jave deux universités anglaises à Montréal et qu'on se prépare à se prostituer au point d'en créer une troisième avec la complicité de Loyola et de François Cloutier? (...)

Est-il honnête de dire qu'il n'y a pas d'augmentation de taxe, alors que les prix grimpent sans arrêt et que les profits des grandes corporations grimpent tout autant? \$100 à 8%, cela fait \$8 de taxes. Quand le prix grimpe à \$125,

à 8% de taxe, cela fait \$10. L'honnêteté serait-elle oubliée, chez les libéraux? Il est vrai que l'augmentation des profits amène tout naturellement l'augmentation des souscriptions à la caisse électorale secrète.

Est-il honnête de comparer la confédération canadienne au Marché commun européen, quand aucune des provinces n'est souveraine alors que tous les pays du Marché commun sont des États souverains qui parlent pour eux-mêmes?

Est-il encore honnête, M. Bourassa, d'accuser les autres de malhonnêteté quand son propre parti patasse dans des affaires louches que M. Choquette tente de cacher de toutes les manières imaginables?

Avant d'accuser les autres, le parti libéral devrait se regarder dans un miroir.

Vo, les menteurs. Jules LEBEAU,
Montréal, le 29 août 1973

● voir page 13 la suite de l'interview de Soljenitsyne par Alain Jacob et dénonçant l'"étouffement" de la pensée en Union soviétique.



AVIS INSCRIPTIONS pour SEPTEMBRE 1973 ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires?
Avez-vous des problèmes de classement?

SECONDAIRE: I à V
Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur
ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.

Détachant un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé
Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec
1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 213
ACCÈS AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY



CUBA SI!

Oui, il existe encore une île des Antilles où l'on peut séjourner une semaine sans qu'il en coûte une petite fortune.

Une île où il y a VRAIMENT des plages de sable blanc à perte de vue!

Un paradis où l'on ne nous sourit pas pour le pourboire mais par amitié!

Avec nous, venez passer une semaine à Cuba aux dates suivantes:

10 - 17 - 24 novembre

\$299. par personne (incluant transport via Air Canada, transferts, logement, excursions, tous les repas et taxes.)

agence de voyages **BEAU-MONT inc.**
1155 ouest, Dorchester, Suite 1505
Tél.: 866-5472

comment préférez-vous
votre château
?

extravagant ou sage

VIENT DE PARAÎTRE...

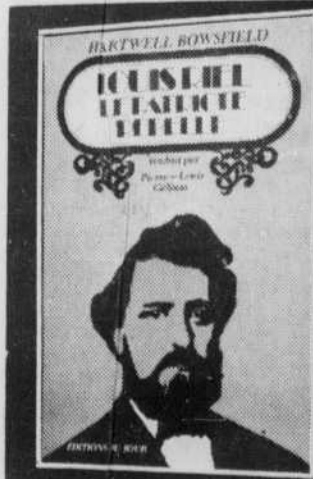
... AUX ÉDITIONS DU JOUR

LOUIS RIEL LE PATRIOTE REBELLE

DE HARTWELL BOWSFIELD
TRADUIT PAR PIERRE-LOUIS GÉLINAS

- Une biographie passionnante d'un des personnages les plus controversés de notre histoire.
- Une œuvre d'historien fortement documentée.
- Un ouvrage essentiel sur le chef des Métis, sur ses luttes et sur sa fin tragique.

En vente partout au prix de \$3.50 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551



Il y a un an...MUNICH

Onze noms sur une plaque et un village désespérément vide

MUNICH, (AFP) — "J'ai vécu les moments les plus terribles de ma vie. J'étais présent au Village olympique dès le matin et surtout dans la soirée à l'aéroport de Fürstfeldbruck. J'ai vu l'horrible spectacle de neuf victimes, neuf otages totalement innocents, le corps transpercé de balles. Je n'oublierai jamais..."

L'homme qui parle ainsi, le visage encore bouleversé, les poings serrés, est Georg Kronawitter, 45 ans, maire de Munich, cette ville qui, après avoir accueilli les "jeux de la joie" devenus "les jeux du sang", va devoir encore l'année prochaine, organiser la finale du championnat du monde de football.

"A l'occasion de la tuerie, nous avons appris, malheureusement beaucoup appris. La police municipale va être améliorée, son matériel comme sa formation, pour faire face à des situations du genre de celle de l'année dernière. Notre préoccupation essentielle va être de prévenir plutôt que de tenter de guérir."

"Pour le championnat du monde, nous prendrons toutes les mesures de sécurité, mais je souhaite surtout que les rixons qui amènent des hommes à accomplir de tels actes disparaissent."

Un an après le drame, M. Kronawitter a toujours autant d'émotion dans la voix quand il doit évoquer ces heures tragiques. La longue attente au village, la fusillade sur l'aéroport...

"Je me souviendrai toujours de l'implacable sang-froid des trois terroristes restés vivants. Après leur arrestation ou quand nous avons dû les libérer, ils n'ont jamais, malgré leur jeune âge, manifesté la moindre émotion."

Mais M. Kronawitter n'est pas seulement le témoin d'un drame. Il est aussi et toujours le maire de Munich, une cité d'un million cinq cent cinquante mille habitants, qui, après avoir consenti un gros sacrifice, a dû "digérer" les jeux. De sa ville, de sa réussite, de ses habitants surtout, M. Kronawitter, élu seulement deux mois avant les jeux, dit:

"Il est incontestable que les jeux, qui ont coûté 175 millions de marks dont 130 ont été fournis par le gouvernement fédéral, ont donné une nouvelle impulsion à la ville et nous fait gagner dix ans. Certes, notre capacité d'investissement a été un moment compromise mais, grâce à une augmentation importante des impôts locaux, nous avons pu rétablir la situation. Jamais, sans les jeux, nous n'aurions construit aussi vite 60 kms de métro, des logements, un immense parc, des routes. Jamais notre ville n'aurait été aussi vite rééquilibrée. Le pré aux moutons qu'était encore il y a dix ans le nord de la ville, est devenu aujourd'hui une pôle d'attraction à l'égal du sud."

"Les installations sportives aussi nous sont, dans leur grande majorité, d'une grande utilité, aussi bien le stade olympique que les stades d'entraînement, les stands de tir (un des sports favoris des Bavarois) ou la piscine."

"Mais le village olympique ne nous procure pas des satisfactions. Si les logements qui étaient à la disposition de la ville sont maintenant occupés par des étudiants, les autres, acquis par des promoteurs, restent vides en raison des prix trop élevés. Ces promoteurs devront baisser leurs

tarifs, ou ils iront à la faillite et nous ne feront rien pour l'empêcher."

Après le gigantisme des jeux, Munich doit maintenant penser à ses habitants. Priorité absolue est donnée à la qualité de la vie et nous rejetons tout fétichisme de la croissance."

Une fourmière multicolore. Des Américains en survêtements bleus, des Japonais en blanc et quelques Africains chamarrés de rouge ou de vert. On y criait, on y riait, on y dansait, le Village olympique était le rassemblement de toute une jeunesse.

Maintenant, le village est désespérément triste. Il a perdu toutes ses couleurs pour devenir uniformément gris, le gris du béton. On a voulu le vendre en appartement mais à 2.000 marks le mètre carré, seuls 1.145 sur 2.621 ont été achetés, et encore beaucoup sont-ils aux mains de sociétés qui n'ont toujours pas trouvé de locataires. Ainsi, 1.500 personnes seulement y vivent, au lieu des 10.000 attendues. Quelques voitures, quelques passants, le village est devenu fantôme.

Mais parmi tous ces immeubles abandonnés, il en est un qui paraît encore plus triste que les autres, celui du 31 Con-

nollystrasse. Pendant une quinzaine d'heures, ses deux étages blancs, ce long balcon, cette petite porte d'où pouvaient sortir la vie ou la mort, avaient été le centre du monde. Mais maintenant tout est fini. Du drame, il ne subsiste plus qu'une plaque de marbre blanc sur laquelle sont gravés onze noms.

Au pied, quelques fleurs, une gerbe fanée du Moshaw mouvement Israël, quelques oeillets encore dans un papier, deux vases à moitié vides et cinq roses rouges dans une boîte de conserve.

De temps en temps, des curieux, bien rares, surgissent. Ils essaient d'entrer, mais les portes sont fermées, alors ils se montrent du doigt le balcon où apparaissait le chef des terroristes avec son chapeau blanc. La terrasse où avaient pris place les tireurs d'élite, la butte de terre où s'entassaient les journalistes...

Ces curieux ne sont jamais bien nombreux, mais pourtant leur présence épisodique a incité les promoteurs à concentrer leurs efforts publicitaires à cet endroit. Face au pavillon, ils ont installé une énorme banderole d'une quinzaine de mètres de long, sur le côté ils ont placé un panneau, et tous deux portent les mêmes mots: "appartements à vendre".

Demain s'ouvre le "sommet" diplomatique du Saint-Siège

CITE DU VATICAN (AFP) — Le "sommet des ambassadeurs du pape" aura lieu à Frascati du 5 au 7 septembre, a annoncé le porte-parole du Vatican. Celui-ci a indiqué les thèmes à l'ordre du jour: "Les rapports des nonciatures et des délégations apostoliques avec le Saint-Siège, les rapports avec les Eglises locales que les représentants du pape ont pour mission de servir en leur donnant un témoignage constant de la solennité du souverain pontife, et l'organisation intérieure des nonciatures et des délégations apostoliques".

Le porte-parole a déclaré qu'il n'était pas encore en mesure de préciser le nombre exact des participants au "sommet". Jusqu'à présent, 33 ambassadeurs du pape ont confirmé leur présence.

D'autre part, le porte-parole a souligné que la rencontre a été organisée à la suite des "requêtes insistantes des représentants du pape". Il s'agit, a-t-il encore précisé, de "quelques journées de prière, d'échanges de vues fraternelles et d'expériences sur le travail quotidien des représentants du Saint-Siège".

Chaque jour, les "ambassadeurs" concelebreront la messe, le cardinal Jean Villot en présidera une.

L'Observer rapporte des massacres commis par les Rhodésiens au Mozambique

LONDRES (AFP) — L'hebdomadaire britannique Observer affirme que les troupes rhodésiennes opèrent au Mozambique où elle se livrent à une véritable campagne de massacres afin d'écraser le Frelimo (front de libération du Mozambique) et le ZANU (Union nationale du Zimbabwe africain) qui lutte contre le régime blanc rhodésien.

Le correspondant de l'hebdomadaire qui a pu se rendre dans la province de Tete, dans la vallée du Zambèze, affirme avoir vu 1.500 personnes réfugiées dans le nord-ouest de la province après le bombardement et l'incendie de leurs villages. Au cours de ces incidents, à la fin du mois de juillet dernier, un nombre élevé de villageois auraient été tués, ajoute l'hebdomadaire.

Selon les témoignages dignes de foi cités par l'Observer, les Rhodésiens qui se trouvent depuis un an au Mozambique le long de la frontière Rhodésienne ont recouru à des avions à réaction, des hélicoptères, des canots, etc. Il n'est pas possible de les confondre avec les troupes portugaises, car leurs uniformes et leurs dessins de camouflage sont différents ainsi que la couleur de leurs avions.

Selon les estimations les plus modérées du Frelimo, 300 personnes environ auraient été tuées par les Portugais et les Rhodésiens, précise l'Observer.

Les visages de l'information à Radio-Canada

Aline Desjardins est un amateur d'antiquités et une femme moderne qui vit dans le présent. Préoccupée par la situation de la femme dans la société, elle anime **Femme d'aujourd'hui** du lundi au vendredi, de 13h35 à 14h30 le samedi (reprises) de 14h00 à 15h00.

Wilfrid Lemoine n'aime pas l'interview, quand c'est lui, l'interviewé. Mais il adore son métier d'interviewer et il l'a prouvé des centaines de fois à diverses émissions d'information, notamment à **Actualités 24** du lundi au vendredi, de 18h30 à 19h30.

Bernard Derome avoue lire à l'excès: articles de journaux, revues, livres traitant de politique. Mais le fruit de ses lectures profite aux téléspectateurs de ses reportages et à ceux qui regardent **Le Téléjournal** du lundi au vendredi, de 22h30 à 23h00.



Pierre Nadeau aime à se détendre et à se reposer, notamment en pilotant lui-même un avion. Pas étonnant qu'il domine toujours la situation lorsqu'il anime le magazine d'information **Le 60**, le mardi, de 21h30 à 22h30.

André Payette recherche le silence, lui, animateur disert et habile, surtout quand il dialogue avec son invité: un homme politique au cœur de l'actualité, à **Politique tout**, le dimanche, de 18h00 à 18h30.

Paul-Emile Tremblay est un adepte du sport: course à pied, tennis, natation et ski. Boute-en-train qui aime jouer des tours, il sait aussi être sérieux quand il anime **La Flèche du temps**, le dimanche, de 22h00 à 22h30.

On regarde
Radio-Canada

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Service de l'éducation des adultes

Cours du soir - 1ère session 1973-74

FORMATION GÉNÉRALE

Éducation de base 1ère à 4e année — Présecondaire: 5e à 7e année — Secondaire I et II: 8e et 9e années — Secondaire III et IV: 10e et 11e années — Secondaire V: 12e année.

COURS DE CONVERSATION

(langue seconde)

Anglais - Français - Espagnol - Italien

COURS POUR IMMIGRANTS

Anglais - Français

CULTURE POPULAIRE

Aménagement intérieur — Artisanat — Arts plastiques I, II — Automobile I, II — Bridge — Cinéma amateur — Citoyen face au pouvoir — Comment administrer votre budget — Comment parler en public — Comment réussir avec vos enfants — Couture I, II, III — Alimentation I, II, III — Dactylographie — Dépannage à domicile — Économie québécoise — Initiation à l'habilement — Initiation à la décoration intérieure — Initiation à la musique I, II — Initiation à la photographie — La Québécoise d'aujourd'hui — Les personnages de l'histoire — Les secrets du jardinage — Loi et vie courante I, II — Pays et voyages — Personnalité féminine — Philosophie de la vie quotidienne — Pour comprendre les jeunes d'aujourd'hui — Qu'est-ce qui se passe en éducation? — Relations humaines — Relations humaines par l'expression théâtrale — Tricot au crochet — Vie sexuelle — Vivre à deux.

COURS OFFERTS SUR DEMANDE POUR DES GROUPES DÉJÀ FORMÉS (environ vingt personnes): Famille d'aujourd'hui — Famille et loisirs de plein air — Les coopératives: pourquoi? — Le renouveau de la catéchèse à l'élémentaire — Les grands hommes du 20e siècle — Mon enfant face au renouveau à l'élémentaire — Nos jeunes et la réforme au secondaire — Travail en groupe.

Inscriptions: 5-6-7-10-11 septembre 1973
de 7h p.m. à 9h p.m.
Renseignements: 384-9770
de 9h a.m. à 9h p.m.

APPRENEZ À PRÉPARER LES RAPPORTS D'IMPÔT

Des milliers de gens se font de l'argent dans le marché grandissant de la préparation des rapports d'impôt professionnels. Désormais, H & R Block — le plus important service d'impôt au Canada — peut vous enseigner comment préparer les rapports d'impôt dans un cours spécial de 9 semaines. Pendant cette période de 81 heures, les professeurs de Block vous enseigneront entre autres comment surmonter les difficultés d'ordre pratique. On peut s'inscrire à tout âge. Aucune préparation ou expérience particulières ne sont requises. Des postes à plein temps ou à temps partiel sont offerts à nos diplômés compétents.

Les cours débutent le 3 OCTOBRE

Pour tous détails écrire ou téléphoner 934-0458

H & R BLOCK LITE
5042, avenue du Parc
274-5603
6151, avenue, rue Sherbrooke
486-1942
919, Décarie (St-Laurent)
747-1810
2177, Chemin Chambly (Long.)
679-4370

Veuillez m'envoyer gratuitement tous les renseignements au sujet du cours en impôt sur le revenu de H & R Block pour 1973. Il ne s'agit que d'une demande de renseignements et ceci ne m'engage aucunement à m'inscrire à ce cours.

NOM
ADRESSE
VILLE
TEL
PROVINCE
ZONE NO.

L.D. 1973

Vite, Vite, Vite!
Achetez votre

super loto
LA QUANTITÉ DE BILLETS EST LIMITÉE
DE SEPTEMBRE

GROS LOT:
\$200,000
Au-delà de 2700 gagnants
et \$800,000 en prix
Tirage: 21 septembre



loto-québec
500 Place d'Armes, Montréal, Qué.
Tél: 873-5350 — 873-5353

Un jour...ce sera ton tour

Réponses à des questions que l'on se pose encore

On aurait pu sauver les otages, dit un expert allemand

MUNICH (AFP) — Long-temps, le drame a paru incompréhensible. Les fausses nouvelles, les déclarations contradictoires, les explications embarrassées des dirigeants allemands, le silence et souvent l'absence de témoins ont laissé bien des points dans l'ombre, mais un an plus tard, pourtant, il est devenu possible de répondre à la majorité des questions que l'on se pose encore sur le massacre de Munich.

● Qui dirigeait le commando?

— Le commando, fort de huit hommes, était effectivement dirigé sur le terrain par Issa, un ingénieur palestinien, l'homme au chapeau blanc, assisté d'un adjoint, Tony. Toute la journée, Issa, qui parlait allemand, a mené les négociations. C'est lui encore qui, accompagné de Tony, est allé inspecter le Boeing de la Lufthansa sur l'aéroport de Fürstentfeldbruck avant d'être abattu au cours de la fusillade.

Mais un neuvième homme a peut-être, en fait, été le cerveau de toute l'affaire. C'est la conviction, en tout cas, d'un des commissaires chargés de l'enquête, qui af-

firme qu'un Palestinien a logé jusqu'au matin du 5 septembre dans un grand hôtel de Munich, qu'il y a préparé toute l'attaque, pour disparaître ensuite.

● Comment a été déclenchée la fusillade?

— L'intervention des forces de police s'est faite dans la confusion. Les cinq tireurs d'élite qui avaient pour mission d'abattre les huit fedayine ont d'abord ouvert le feu, sur Issa et Tony qui revenaient de l'inspection du Boeing, et sur deux autres Palestiniens descendus des hélicoptères. Mais, à cause d'un manque de concertation entre les tireurs, seuls les deux fedayine qui, au pied des hélicoptères, gardaient les pilotes, ont été tués. Issa et Tony et leurs quatre compagnons encore dans les hélicoptères avec les otages ont riposté immédiatement, abattant un policier. La fusillade a duré plusieurs minutes, suivie d'une accalmie. Mais quand, vers minuit, les policiers ont esquissé un assaut, un Palestinien a jeté une grenade dans un hélicoptère provoquant déjà la mort de cinq otages. Au même moment, les quatre

autres sont abattus dans le deuxième appareil par les deux gardes, qui vont ensuite tenter de s'enfuir.

Trois des fedayine qui restent encore vivants vont être abattus, dont le dernier, Tony, après une chasse à l'homme d'une heure. Les trois autres, plus ou moins blessés, seront faits prisonniers.

● Que sont devenus les trois survivants?

— Mohammed Samid, blessé au bras, Abdelkadir Denau, 22 ans, et Ibrahim Masud, 19 ans, le plus jeune du commando, ont été immédiatement conduits dans différentes prisons bavaroises.

Chacun d'eux croyait alors qu'il était le seul survivant de l'expédition, et c'est le président du conseil de l'ordre des avocats algériens, Me Ammar Bentoumi, autorisé à leur parler, qui leur appris qu'ils étaient trois. On préparait leur procès quand, le 29 octobre, des fedayine s'emparaient de l'avion qui effectuait la liaison Damas-Francfort via Beyrouth et exigeaient la libération des trois prisonniers. Le gouvernement allemand acceptait et le soir même Samir, Denau et Masud étaient en Libye. On n'a jamais entendu parler d'eux.

● Des spécialistes israéliens ont-ils participé aux opérations?

— Non, mais pourtant deux agents des services de sécurité israéliens sont arrivés en fin d'après-midi, le jour du drame, et ont participé aux délibérations de l'état-major de crise.

Ils se sont ensuite rendus à l'aéroport, où l'un d'eux, en arabe, lors de l'accalmie, a demandé aux Palestiniens de se rendre. Ce fut là le seul rôle direct, celui d'interprète, qu'ils aient eu à jouer dans les opérations policières.

● Comment s'est propagée la fausse nouvelle de la libération des otages?

— Pendant près de deux heures, le monde entier a cru que les neuf otages avaient été libérés sains et saufs. En effet, le secrétaire d'Etat à l'Information, M. Conrad Ahlers, avait lui-même annoncé la "bonne nouvelle" en direct sur les antennes de la deuxième chaîne de télévision. Cette fausse information avait pour origine un employé du village olympique habitant Fürstentfeldbruck. Grâce à son uniforme, il avait pu pénétrer dans l'aéroport militaire et, au hasard des discussions entre les responsables, il avait cru comprendre que tout s'était bien terminé. Il en avait aussitôt fait part à des journalistes. C'est ainsi que M. Ahlers, alors dans les studios de la télévision, fut aussitôt mis au courant et, sans vérifier, en fit l'annonce officielle.

● Pouvait-on employer des gaz au 31, de la Connollystrasse?

— On a reproché à la police de n'avoir rien tenté au village olympique, dans le pavillon du 31 de la Connollystrasse. Aujourd'hui, un homme, et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit du directeur, à l'époque, des services techniques de la police judiciaire de Bavière, le dr Heinrich Habersbrunner, vient, par ses révélations, de donner du poids à ces critiques.

Pour lui, comme il l'a déclaré à l'hebdomadaire munichois "Quick", il était possible de neutraliser les fedayine, et donc de sauver les otages, en

introduisant des gaz hilarants et inodores par le système d'aération. Appelé vers 16 heures à l'état-major, il avait proposé ce plan, qui avait alors été très vite rejeté. Ayant plus tard élevé une protestation officielle, Heinrich Habersbrunner, expert de réputation internationale, a été muté dans des services chargés de la lutte contre la pollution des eaux.

● Quelles ont été les répercussions au sein de la police?

— Mise en accusation, la police allemande a été agitée par des remous après le drame. Certes, le préfet de police, Manfred Schreiber, est toujours à son poste, mais M. Georg Wolff, son adjoint le 5 septembre, a changé de fonction. Et surtout, ce sont les policiers eux-mêmes qui ont déclenché des réformes, réclamé le matériel qui leur avait fait défaut, notamment des fusils à lunette à infra-rouge, des gilets pare-balles, des explosifs, des projecteurs à l'épreuve des balles, etc.

Le 5 octobre, un mois après le massacre, la direction de la police de Munich décidait aussi de réunir ses cadres pour étudier les mesures à prendre en cas de détournement d'avion ou de prise d'otages.

● Quelle a été ensuite la situation faite aux Arabes?

— Trente-six mille Arabes vivaient en RFA, et parmi eux 3.000 Palestiniens, arrivés surtout après la liquidation de la résistance palestinienne à Amman en septembre 1970 par le roi Hussein. Confrontés aux mêmes problèmes que l'ensemble des travailleurs émigrés (deux millions et demi), les Arabes n'ont pas eu à souffrir de la population, mais

pourtant plusieurs dizaines de Palestiniens, la plupart militants de l'Union générale des étudiants palestiniens (GUPS) ou de l'Union générale des ouvriers palestiniens (GUPA) ont été expulsés dans les semaines qui suivirent, et leurs deux organisations interdites.

● Quelles ont été les conséquences politiques pour

l'Allemagne fédérale?

— Sur le plan intérieur, on avait pensé que l'affaire pouvait gêner le gouvernement social-démocrate-libéral aux élections législatives, mais finalement il ne semble pas que les électeurs en aient tenu compte.

Sur le plan international, le chancelier Willy Brandt a pu

poursuivre son effort de normalisation des relations de la RFA avec les autres pays. Il s'est même rendu en visite officielle en Israël et le chef de la diplomatie ouest-allemande, Walter Scheel, quant à lui, a effectué une tournée au Proche-Orient, s'arrêtant particulièrement au Caire.

Les Américains annoncent le retrait d'un tiers de leurs effectifs de Taïwan

HONG KONG (par l'AFP) — Les Américains ont annoncé samedi le retrait d'un tiers des forces armées stationnées à Taïwan.

À Pékin, la décision américaine ne peut qu'avoir provoqué la satisfaction des autorités chinoises, puisqu'elle prouve que Washington tient les promesses contenues dans le communiqué de Changhaï, publié au terme de la tournée chinoise du président Nixon en février 1972.

Mais cette satisfaction se doit d'être discrète pour ne pas compromettre la position déjà délicate des Américains vis-à-vis du général Tchong Kai Tchek et la suite de ce processus de désengagement.

À Taïpeh, en revanche, le silence est gardé pour des raisons toutes différentes. La décision américaine, annoncée à Honolulu samedi, a été reçue avec résignation dans le souci évident de ne pas "faire des remous" qui risqueraient de pousser Washington à brûler les étapes de son désengagement.

Il y a actuellement environ 9.000 soldats américains à Taïwan. L'amiral Noel Gaylor, commandant en chef pour le Pacifique, a annoncé le "redéploiement" de toute une unité d'appui tactique (la 374ème "Tactical Airlift Wing"), dont les effectifs s'élèvent à 3.000 hommes.

Il s'agirait, au total, d'une cinquantaine d'appareils avec leurs équipages et le personnel au sol.

L'opération ne suscite aucune surprise mais on y voit néanmoins un jalon de plus sur la voie de la détente sino-américaine. Dans un an, ou deux au plus on verra sans doute la situation actuelle renversée: les Etats-Unis auront une ambassade à Pékin et un bureau de liaison à Taïpeh.

Quant à la réunification de la Chine avec la province Taïwanaise, une fois repliée l'ombre américaine, ce sera, selon le vœu américain, une affaire à régler "entre chinois". Le rapport politique du premier ministre Chou En lai au dixième congrès du PC chinois tenu fin août faisait bien allusion à la "libération" de Taïwan, mais il ne parlait pas d'un "retour" par la force.



ACADÉMIE ET ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DES GRANDS BALLETS CANADIENS

Directrice : Ludmilla Chiriaeff

Ballet Classique, Danse moderne, espagnole et Jazz pour les enfants, adolescents et adultes.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES ET AUDITIONS

13 et 14 septembre de 14 à 20 heures

15 septembre de 9 à 13 heures

Début de la saison 1973-74 - 17 septembre 1973

5415, Chemin de la Reine Marie

Renseignements - À Montréal: 489-8641

Alfred Dallaire INC.

SALONS FUNÉRAIRES

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras Ltée, J.S. Vallée Ltée, J.A. Gauthier Eng., Géo. Vandelac Inc. et Audrien Bazinet Inc., vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.

NOS SERVICES VOUS OFFRENT:

- Un ensemble de possibilités allant des prix conventionnels à notre plan comprenant:
- De choisir le style de funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dans à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

\$245.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des Pré-Arrangements.

SIÈGE SOCIAL: 6821 rue St-Hubert, tél.: 270-3111

FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLANS: "PRÉ-ARRANGEMENTS"

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

Veillez me faire parvenir un prospectus concernant vos "Pré-Arrangements"

NOM

ADRESSE

Pendant Opération Mon Pays, les critères de l'immigration ont été élargis pour permettre à plus de gens vivant ici d'être acceptés comme immigrants reçus.

Si vous êtes entré au Canada sans autorisation ou y êtes venu à titre de visiteur le ou avant le 30 novembre 1972, et si vous voulez y rester, vous avez jusqu'au 15 octobre 1973 à minuit pour régulariser votre situation.

Si vous avez réussi à vous tailler une place parmi nous au Canada, pourquoi ne pas profiter pleinement des avantages accessibles aux immigrants reçus ou même naturalisés. En lançant "Opération Mon Pays", le gouvernement canadien vous offre une occasion exceptionnelle de mettre fin à tous les problèmes qu'une telle situation entraîne, sans risque de poursuites. Pour vous faciliter les choses, le ministère a élargi ses critères de sélection.

Vous pouvez obtenir votre statut d'immigrant reçu: si vous êtes un réfugié ayant droit à la protection accordée par la Convention des Nations-Unies relative au statut des réfugiés; si vous êtes dépendant d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent du Canada; si un citoyen canadien ou un résident permanent est à votre charge; si vous êtes âgé de 18 ans ou plus et avez démontré que vous vous étiez établi avec succès ou que vous avez d'excellentes chances d'y arriver.

Votre cas sera étudié en tenant compte généreusement de facteurs tels que votre stabilité financière, vos antécédents de travail, vos liens familiaux, et tout autre fait attestant que vous pouvez devenir un bon citoyen... un bon Canadien, un seul de ces facteurs suffisant à assurer votre admission.

Si votre demande était refusée, vous pourriez alors exercer votre droit d'appel. Droit que vous perdez automatiquement si vous ne présentez pas votre demande avant le 15 octobre 1973 à minuit.

Tout est mis en oeuvre pour vous faciliter les choses. Ne courez pas le risque d'avoir plus tard des ennuis ou même d'être expulsé. Vous avez tout à gagner en agissant sans tarder. Une fois devenu immigrant reçu, vous pourrez comme tous les Canadiens vous faire une place au soleil en homme libre, mettre à profit tous vos talents et même devenir citoyen canadien.

Pour plus de renseignements au sujet d'"Opération Mon Pays", téléphonez, écrivez ou rendez-vous au Centre d'Immigration du Canada ou au Centre de Main-d'oeuvre du Canada le plus près de chez vous. Tous ces services sont gratuits. Les Centres d'Immigration du Canada resteront ouverts, durant "Opération Mon Pays", de 8 h. a.m. à 8 h. p.m. chaque jour de la semaine, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. le samedi, et de 8 h. a.m. à minuit le lundi, 15 octobre.

Soyez chez vous, chez nous.



Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras, ministre



Manpower and Immigration
Robert Andras, Minister

suites
de la première
page

LES CHEMINOTS

D'ailleurs, le Canadien National et CP Rail confirmaient dimanche après-midi la reprise graduelle des opérations sur tout le réseau, depuis la navette des traversiers entre la terre ferme et les provinces atlantiques, au grand soulagement de milliers de touristes bloqués, jusqu'aux premiers mouvements des trains céréaliers en Saskatchewan.

Dans l'Est canadien, outre certaines poches de résistance signalées dans le sud-ouest ontarien, le service inter-villes était rétabli, peu après minuit une, dimanche, tandis que les trains de banlieue roulaient de nouveau vers Montréal et Toronto aux premières heures dimanche matin.

Le service était également rétabli au Nouveau-Brunswick peu après l'échéance prévue par la loi, les sédentaires dans cette région n'ayant pas écouté la consigne de résistance lancée par la centrale de la Fraternité des cheminots.

Le leader du syndicat, M. Donald Ross, de Saint John, a déclaré: "Nous n'avions pas le choix. C'était ça, ou la prison."

Un deuxième syndicat tentait aussi de défier la loi d'urgence. M. Hugh Mawhinney, dans une déclaration à la presse, dimanche, condamnait la reprise du travail et invitait les 5.000 membres de l'Association internationale des machinistes à se joindre à tous ceux qui s'appropriaient à protester contre l'adoption de la loi d'urgence par les Communes.

Le chef-négociateur des 56.000 sédentaires M. Richard Smith, a traduit l'attitude de l'ensemble des grévistes lorsqu'il a déclaré samedi que l'alternative devant la loi d'urgence était simple: "Ou nous adoptions une attitude militante, et refusons de nous conformer, ou nous obéissions à la loi. Nous avons choisi de nous soumettre, bien que nous déplorions l'intervention du gouvernement dans le conflit, et que les hausses minimales prévues par la loi nous laissent insatisfaits. Nous comptons bien que la commission d'arbitrage comprendra mieux nos revendications salariales."

A mesure que les leaders syndicaux acceptaient "à contre-cœur" la décision

gouvernementale, les compagnies ferroviaires rappelaient les grévistes, mais il faudra une bonne semaine avant que le service fonctionne normalement, notamment le transport des grains.

On soupçonne que la décision du président de la Fraternité des cheminots d'encourager d'abord ses membres à ne pas obéir à la loi, n'est pas étrangère aux élections syndicales prévues d'ici deux semaines pour le choix d'un nouveau comité exécutif. Ainsi, M. Donald Se-cord aurait-il préféré laisser aux membres des locaux la décision ultime. Les résultats se sont mis à affluer hier vers six heures à Ottawa et peu après M. Se-cord convoquait les journalistes pour rendre le verdict.

Dès l'ultimatum lancé la semaine dernière d'un recours parlementaire pour contraindre les sédentaires à cesser la grève, le chef-négociateur, M. Richard Smith, avait tempéré les espoirs ministériels de voir le conflit se terminer dès le moment où la loi d'urgence l'ordonnerait.

Mais en définitive, le retour au travail sera accompli normalement vu le nombre des grévistes, la dimension des réseaux ferroviaires canadiens et la complexité des opérations requises pour réactiver les nombreux systèmes de communication: trains, navires, télécommunications, etc.

La loi d'urgence affecte non seulement les 56.000 sédentaires grévistes, mais également 20.000 hommes de métier dans les ateliers et 14.000 cheminots. Ces deux derniers groupes d'employés avaient droit de grève mais ne s'en étaient pas autorisés.

Chez les machinistes, la consigne du retour au travail ne fut pas entendue par tous de la même façon. A Montréal, dimanche, M. André Manocchio, gérant-général adjoint d'une section de l'Association internationale des machinistes, laquelle représente des travailleurs de CP Rail, déclarait que le comité exécutif du syndicat recommanderait que les grévistes restent chez eux en dépit de la loi d'urgence.

Pourtant, hier, le président de la division 4 du département des employés du rail, M. John Clark, déclarait que le comité avait adopté une position unanime, et que tous les employés, y compris les machinistes, avaient reçu l'ordre de retourner à leurs postes.

LES MÉTÉOROLOGUES

dre puisque l'organisme se rafraichit par l'évaporation de la sueur. Cette évaporation est d'autant plus facile que l'air est plus sec et plus chaud. L'homme n'est pas particulièrement incommode par un air très humide s'il fait frais puisque l'organisme n'a pas à se rafraichir et ne secrete pas de sueur.

Par contre, s'il fait plus chaud, l'or-

ganisme a besoin de se rafraichir plus efficacement et secrete alors beaucoup de sueur. Si l'air est sec, l'homme peut facilement endurer des températures supérieures à 100 degrés. Par contre, si l'air est humide, l'évaporation de la sueur est fortement ralentie. L'organisme a de la difficulté à se rafraichir et la peau reste mouillée. La sensation est peu agréable, comme on peut le constater.

Présentement, deux masses d'air se disputent le contrôle du territoire québécois. L'une d'elle, chaude et humide, nous vient du golfe du Mexique dans un vaste mouvement tournant qui lui a fait survoler le centre des Etats-Unis et les Grands-Lacs avant d'arriver au-dessus de Montréal. Normalement, elle aurait dû poursuivre son mouvement vers le nord-est mais son déplacement s'est fortement ralenti et elle est presque stationnaire depuis plusieurs jours.

L'autre masse d'air, elle, provient de l'Arctique. Froide et sèche, elle accomplit aussi un mouvement tournant qui l'a menée au-dessus du nord de l'Ontario avant de parvenir dans le nord du Québec. C'est ainsi que la Gaspésie, la Côte-Nord et le Lac Saint-Jean jouiront aujourd'hui comme hier d'un maximum tempéré de 70 degrés. L'air y est suffisamment sec pour que la rosée n'apparaisse que vers 40 degrés. A Montréal, par comparaison, l'air est tellement humide que la rosée se condense dès que le mercure baisse à 70 degrés.

La ligne de rencontre entre ces deux masses d'air se situe présentement un peu au nord de Québec et elle paraît se diriger un peu vers le sud. Depuis quelques jours, elle a oscillé entre Baie-Comeau et Québec sans jamais aller plus au sud.

Selon Dorval, il faut remonter à 1942 pour trouver un mois d'août aussi chaud, la moyenne étant de cinq degrés supérieure à la moyenne. La vague de chaleur actuelle, par contre, ne constitue pas un record.

Les précipitations ont été un peu inférieures à la normale en juin et en juillet mais elle ont été bien réparties dans la journée et dans le mois de telle sorte que les cultures et les pelouses n'ont pratiquement pas souffert de la sécheresse. En août, les précipitations ont été normales mais elles ont été pratiquement concentrées en une courte averse de deux heures. Malgré tout, le fort taux d'humidité a limité l'évaporation et l'on n'a pas vu de gazon brûlé par le soleil cette année.

Selon M. Ouellet, les périodes chaudes et humides sont exceptionnellement propices aux orages électriques. C'est pourquoi la météo annoncera quotidiennement des "risques d'orages" pendant la présente semaine. Il est difficile d'être plus précis parce que les nuages d'orage se forment très rapidement,

parfois en trente minutes à peine. Il est alors impossible de prévoir l'endroit et le moment exacts.

Plusieurs personnes affirment qu'un été très chaud et humide annonce généralement un hiver très froid et neigeux. M. Ouellet s'appuie toutefois sur des études statistiques pour affirmer qu'aucune relation de ce genre n'a pu être démontrée dans le passé.

Dans un autre ordre d'idées, il ne semble pas que la chaleur ait provoqué d'afflux inhabituel dans les hôpitaux de la métropole. Bien sûr, l'hôpital Sainte-Justine mentionnait un nombre exceptionnel d'hospitalisations d'enfants mais il n'y avait pas de lien évident avec la température.

Dans les autres hôpitaux de la métropole, on a plutôt constaté un calme tout à fait inhabituel. A Sainte-Jeanne d'Arc, il n'y avait encore eu aucune hospitalisation d'urgence à trois heures de l'après-midi. A Saint-Luc, on signalait ce même calme inhabituel: tous les Montréalais semblaient en bonne santé ou encore... partis à l'extérieur de la métropole.

Nulle part on n'a noté d'hospitalisation due à la chaleur.

LE SÉNATEUR DAVEY

sentir dans l'ensemble du pays."

Et pourtant, l'homme politique libéral reconnaît que le problème se pose aujourd'hui avec plus d'acuité au Québec que dans toute autre région du pays, du fait de l'extension du groupe Desmarais: et il déplore, à ce propos, que le rapport du comité sénatorial présidé par lui ait traité des problèmes de la presse au Québec d'une manière qui lui apparaît aujourd'hui insuffisante et superficielle.

Il est tout aussi dangereux qu'un seul homme contrôle presque toute la presse écrite au Québec que ce l'est au Nouveau-Brunswick" (l'industriel K.C. Irving y contrôle les cinq quotidiens de langue anglaise), d'affirmer le sénateur Davey, au sujet de l'extension du groupe Desmarais.

Sur la foi des longues analyses réalisées il y a trois ans par le comité sénatorial, M. Davey rejette catégoriquement la thèse de l'"inévitabilité" de la concentration financière de la presse. Rappelons que, selon le rapport, ni les impératifs techniques, ni les contraintes financières n'expliquent ou ne justifient l'absorption des journaux indépendants par les chaînes. Le comité a fait également appel à la volonté de puissance ou au besoin d'acquiescer de ces groupes financiers pour expliquer cette évolution: et c'est justement ce facteur, d'autant plus agissant que l'industrie des journaux est éminemment profitable, selon le comité Davey, qu'une régie publique devrait contrôler.

"Et même s'il s'avérait nécessaire de subventionner les journaux indépen-

Le long week-end:
90 morts accidentelles

Au terme du long week-end de la fête du travail, on dénombrait hier soir près de 90 morts accidentelles au Canada. Mais ce bilan était encore incomplet à l'heure de mettre sous presse puisqu'il ne tenait pas compte des drames survenus au cours de la nuit sur les routes du retour.

Un relevé effectué par la Presse Canadienne depuis 18 heures vendredi jusqu'en fin de journée lundi indiquait 66 morts accidentelles sur les routes, 11 noyades, cinq victimes d'incendies et quatre morts attribuables à d'autres causes. Le Conseil canadien de la sécurité routière avait estimé que de 85 à 95 Canadiens périeraient sur les routes au cours de ce long week-end de 78 heures.

Si l'on ajoute au bilan du week-end le nombre des victimes de la route la semaine dernière au Canada, c'est à 2.746 que s'élève le bilan total des morts accidentelles sur les routes depuis le début de 1973.

Le Québec déplorait, à 18 heures hier soir, 17 morts accidentelles sur les routes, deux victimes d'incendie et un noyade. En Ontario, on dénombrait hier soir 13 morts sur les routes, 10 noyades et un spectateur foudroyé par un éclair durant une joute de football. En Colombie-Britannique, 11 accidents mortels sur les routes et deux noyades ont

été signalés. Un présumé malfaiteur, pourchassé par la police, a fait une chute de 60 pieds et a perdu la vie; un autre a trébuché dans un escalier et s'est tué.

On dénombre sept accidents mortels en Alberta et trois au Manitoba. En Saskatchewan, une personne a péri dans les faldans les flammes et cinq autres sont mortes sur les routes. En Nouvelle-Ecosse, on dénombre six morts accidentelles sur les routes et quatre au Nouveau-Brunswick.

Aucune mort accidentelle n'est signalée en Ile du Prince-Edouard et une seule à Terre-Neuve.

A l'Office des autoroutes, on se réjouissait de constater vers 19h.30 hier soir que les automobilistes, malgré l'affluence prévue de cette fin d'été, n'étaient ni trop nombreux ni trop nerveux. Aucun accident mortel ne s'est produit sur les autoroutes à péage du Québec.

Mais, vers 20 heures, les voitures venant de l'est sur la route 20 ont été considérablement retardées au pont-tunnel Hyppolite-Lafontaine où l'on signalait des "bouchons" dans la direction nord.

Les routes des abords de Montréal étaient congestionnées en début de soirée, en particulier le boulevard Métropolitain, l'autoroute Décarie, l'autoroute Bonaventure et le boulevard Laurentien.

dants les plus faibles afin de leur permettre de survivre, je crois que nous ne devrions pas hésiter à le faire devant les avantages politiques de leur survies", de déclarer au DEVOIR le sénateur Davey. "D'ailleurs, notre comité avait déjà recommandé l'établissement d'un fonds d'assistance au développement des entreprises de presse".

LA LIBYE

américaines de moyenne ou de petite importance ont accepté au cours des dernières semaines des accords avec Tripoli transférant 51 pour cent de leurs actifs libyens au gouvernement, moyennant compensation.

La situation des géants de l'industrie pétrolière est totalement différente. Pour elles, l'essentiel est d'éviter de créer un précédent qui pourrait remettre en question les accords conclus avec les pays du Golfe persique pour une participation progressive à l'exploitation de leur sous-sol.

Dans cet ordre d'idées, le comman-

dant Jalloud a souligné avec des termes menaçants que tous les accords signés entre l'Amerique et les "monarchies réactionnaires du monde arabe" peuvent devenir caducs d'un jour à l'autre sous les coups de la révolution nationale arabe, rappelant ainsi aux Etats-Unis que seule une position neutre dans le conflit du Proche-Orient peut sauvegarder leurs intérêts.

La Libye, qui auparavant avait diminué de 50 pour cent sa production pétrolière et qui aujourd'hui refuse le dollar comme un moyen de paiement, semble bien être décidée à aller jusqu'au bout en arrêtant le pompage du pétrole.

Le gouvenement libyen est conscient que cette dernière mesure n'affecterait pas directement les Etats-Unis dont la part du pétrole libyen dans leur consommation nationale est minime, mais elle entraînerait de graves répercussions politiques du sein des pays arabes conservateurs et pousserait l'Europe occidentale à faire des pressions sur l'Amerique afin qu'elle modifie sa politique proche-orientale.

Le budget d'un Québec séparé:
M. Bourassa revient à la charge

QUEBEC (Le Devoir) - Le premier ministre, M. Bourassa, a de nouveau réclame hier du Parti québécois la publication d'un projet de budget d'un Québec indépendant.

"On ne peut tout de même pas présenter aux Québécois une formule d'indépendance

dont on est incapable d'évaluer le coût et les conséquences. C'est un manque flagrant de transparence chez les dirigeants du PQ, qui met simplement en relief leur malhonnêteté intellectuelle", a dit M. Bourassa sur les ondes du réseau Radio-Mutuel en réponse aux questions de

deux journalistes.

"J'entendais la semaine dernière M. Camille Laurin qui donnait un chiffre ou deux, a poursuivi M. Bourassa. Il semble cependant qu'il s'est fait clouer le bec par les dirigeants du PQ qui ne veulent pas rendre public ce budget. Pourtant, M. Lévesque disait au printemps de 1972, dans son manifeste pour le PQ, qu'il allait publier d'ici un an le budget d'un Québec indépendant."

Le premier ministre a exprimé l'avis que le PQ, contrairement à l'engagement pris par M. Lévesque, avait décidé de ne pas publier ce projet de budget "parce que l'on s'est rendu compte qu'il avait des failles".

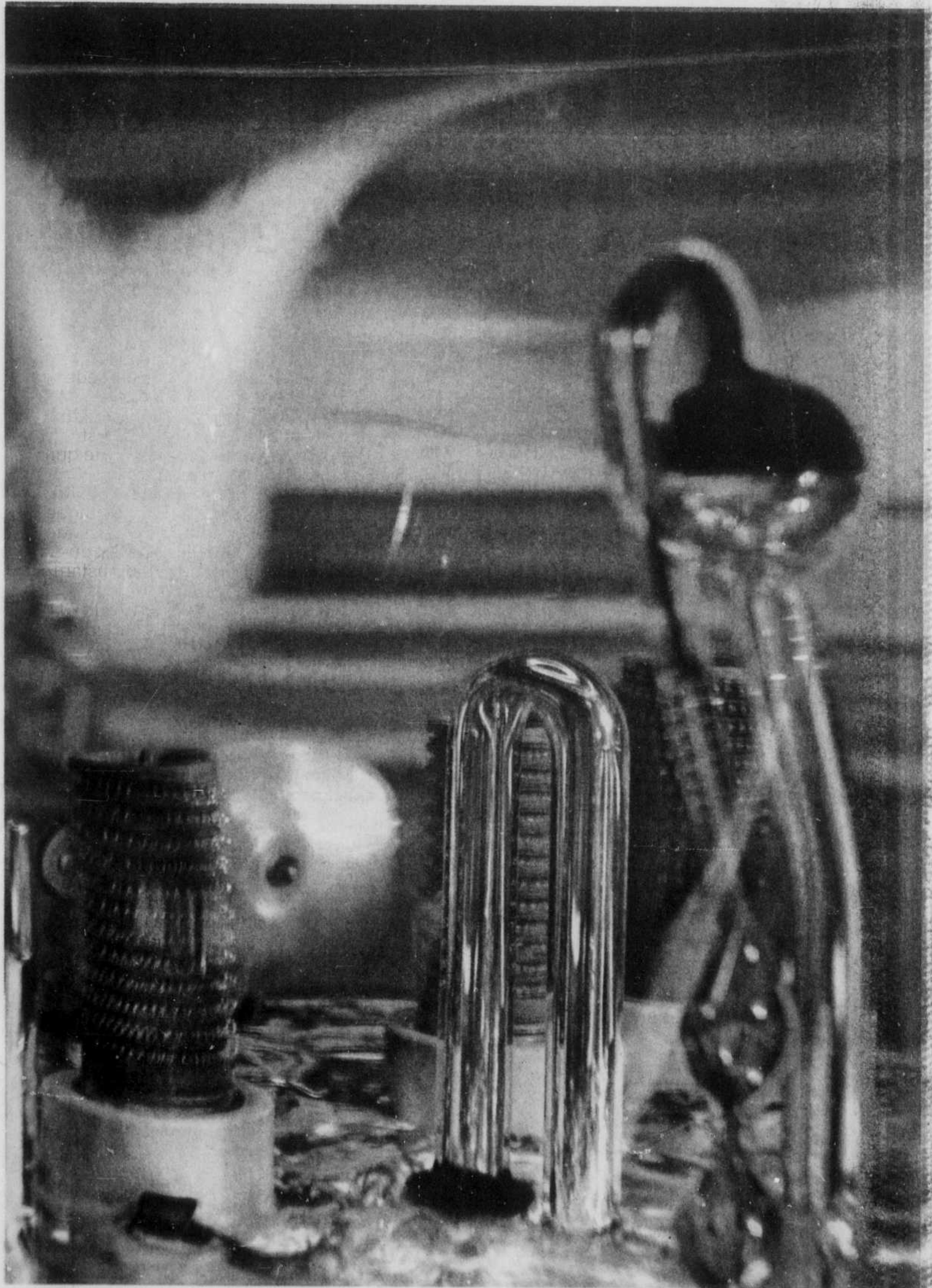
M. Bourassa émet l'hypothèse que le PQ a déjà lui-même relevé des failles dans son propre budget et qu'il craint que le peuple ne les découvre à son tour s'il le rend public.

"Ainsi apparaîtraient le coût et les conséquences désastreuses de l'indépendance du Québec".

"Je dois vous dire, a déclaré le premier ministre, que je suis surpris de cette attitude de M. René Lévesque. Cela révèle certainement un manque de sincérité de sa part. Il se rend compte que s'il publie ce budget, on va être capable de la démolir immédiatement. Il veut donc faire passer simplement son thème de l'indépendance sans avoir la franchise, le courage, l'honnêteté et la sincérité de dire aux Québécois: "C'est cela que ça va coûter, l'indépendance".

"Il espère, en rendant public ce budget en pleine campagne électorale, dans le tumulte des discours et des débats électoraux, que les erreurs qu'il contient, que ses failles, que les aspects financiers qui y sont impliqués pour les Québécois, passeront plus ou moins inaperçus".

L'un des journalistes présents a alors fait remarquer que l'un des dirigeants du Parti québécois avait déclaré que ce parti ne voulait "se faire passer un sapin" comme lors de la dernière élection alors que le Parti libéral fédéral avait lancé un document aux toutes dernières heures de la campagne sur la rentabilité du fédéralisme. "C'est exactement ce que ces responsables péquistes veulent faire, a déclaré le premier ministre. Ils accusent les libéraux fédéraux d'être arrivés avec "Quoi de Neuf", mais c'est un petit "Quoi de neuf" péquiste qu'ils veulent en fait présenter aux Québécois. Ils veulent faire maintenant exactement - et l'admettent au surplus - ce qu'ils ont reproché aux libéraux fédéraux."



AMATEURS DE HOMARD
VOILÀ POUR VOUS!
Tous les mercredis soirs
À LA CAVE LORRAINE
de 18:00 hres à 21:30 hres
Deux homards vivants (1 1/2 lb chacun) servis grillés ou bouillis, chaud ou froid, avec beurre fondu, la fameuse salade-maison et frites.
PRIX: \$9.95 plus taxe et service
RESERVATIONS 866-9741
chez Desjardins
1175 rue MACKAY, Montréal
Stationnement gratuit avec gardien à la porte

ÉTUDIANTS ENSEIGNANTS

LE DEVOIR { une source de documentation indispensable

	DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
ABONNEMENT SOLAIRE	7 mois	\$22.00	\$24.00
	8 mois	\$24.00	\$27.00
	9 mois	\$27.00	\$31.00
	10 mois	\$30.00	\$34.00

MODE DE PAIEMENT { chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101 (Québec).

Ci-inclus, \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

**suites
de la première
page**

LES COMMUNES

raux majoritaires n'avaient guère le choix car, afin d'exploiter à leur avantage les préoccupations des citoyens devant l'escalade inflationniste, progressistes-conservateurs et néo-démocrates devaient vraisemblablement voter contre la motion d'ajournement. Si, d'aventure, le gouvernement avait voulu renvoyer les députés chez eux sitôt adoptée la loi sur le rétablissement des services ferroviaires, en l'occurrence, les libéraux en auraient pris pour leur rhume sur les hustings, où les accusations de "négligence" et d'"indifférence" devant les malheurs des consommateurs auraient eu alors quelque vraisemblance.

Mais que fallait-il proposer pour obtenir l'ajournement dans des délais raisonnables — soit ceux qui offraient au moins un autre mois de vacances aux législateurs avant la rentrée d'automne?

Était-il nécessaire de vider le carquois des ministériels, de présenter dès à présent aux Communes tout le "candy" pratiqué dans les officines ministérielles pour amadouer les consommateurs?

La-dessus, deux avis se sont d'abord affrontés au sein du cabinet Trudeau. Les uns soutenaient qu'il fallait, "mettre le paquet", sur l'inflation et faire coïncider la présentation des mesures avec une vigoureuse offensive politique.

Les autres opinèrent qu'il serait peu sage de dévoiler dès maintenant toutes les batteries anti-inflationnistes du gouvernement car alors, on risquerait de se trouver à court de munitions.

Semblerait-il que des consultations discrètes entre libéraux et néo-démocrates, à la fin de la semaine dernière, ont permis au cabinet de trancher ce débat. Le NPD aurait indiqué clairement aux ministériels à quelles conditions il serait disposé à voter en faveur de l'ajournement; et le cabinet aurait entrepris de satisfaire à ces conditions.

Il y avait bien une autre porte de sortie, si par hasard les libéraux s'étaient trouvés coincés par l'opposition: plutôt que d'ajourner, ils auraient pu proroger la session, ce qui est une pré-

rogative du premier ministre et n'exige pas l'approbation des députés. Mais alors, tous les projets de loi en cours — dont certains, pourtant controversés, sont déjà bien avancés dans le "trou" législatif, comme celui sur l'abandon de la peine de mort — seraient restés en plan.

Le gouvernement aurait dû alors tout recommencer, avec un nouveau discours du trône et un nouveau programme législatif.

Inutile de dire que le cabinet et en particulier le leader gouvernemental, M. Allan MacEachen, ne pourraient se résoudre à pareil gaspillage de "temps parlementaire", qu'en toute première extrémité.

TERRE DES HOMMES

Chands de glaces et de boissons fraîches et un habile boutiquier qui avait eu l'idée d'afficher "air climatisé à l'intérieur" voyait les gens affluer dans son magasin. De même, les visiteurs rafraîchissaient leurs pieds fatigués dans l'eau des fontaines et des multiples bassins aux alentours du kiosque international et de la place des Nations.

Par rapport à l'an dernier, le total des visiteurs de TdH est généralement supérieur: 1,434 363 pour 1972 et environ 1,730,000 pour 1973. Il ne faut cependant pas oublier que l'exposition de 1972 avait été retardée par la grève des cols bleu et qu'elle n'avait été ouverte que 45 jours durant. Cette année, par contre, TdH aura été ouverte du 21 juin au 3 septembre. L'assistance moyenne par jour est donc de plus de 23,000, alors que l'an dernier elle approchait 32,000 visiteurs.

Aux dires des dirigeants, la saison 1973 a été bonne et les concessionnaires de restaurants annoncent de bonnes recettes. Cependant, les petits boutiquiers se plaignent que leurs ventes ont été plus faibles que l'an dernier, alors que l'afflux de touristes américains, grands amateurs de souvenirs, aurait dû produire l'effet inverse. Pour les concessionnaires de la Ronde, la saison fut bonne, bien qu'on déplore un peu la grande chaleur d'août qui aurait fait baisser un peu les entrées, ce qui semble assez paradoxal.

Lors d'une enquête publiée le 7 août dernier, LE DEVOIR avait annoncé que l'affluence à l'intérieur des pavillons avait diminué considérablement d'une année à l'autre. Or il semble que cette tendance ne se soit pas généralisée et que plusieurs pavillons auront reçu cette année autant de visiteurs que l'an dernier. Ainsi la Chine accueillait 437,000 visiteurs en 1972 et près de 400,000 en 1973; l'URSS 350,000 en 72 contre 300,000 cette année. La France, elle par contre, enregistre une hausse assez marquée, à peu près le double, car elle présente un pavillon de prestige bien supérieur

à celui de l'an dernier: près de 300,000 personnes ont ainsi admiré les objets insolites de Carelman, de loin la meilleure trouvaille de TdH 73.

Cependant, on ne peut manquer de rapprocher le chiffre de l'assistance moyenne à TdH, 28,000 avec celui de l'assistance moyenne à l'intérieur des pavillons: 4,000. On en déduit que seulement un cinquième des personnes pénétrant à TdH visite un ou plusieurs pavillons. Le reste doit donc être attiré sur l'île Sainte-Hélène pour d'autres motifs, qu'on peut aisément imaginer: parc de détente, espace vert assez animé puisque le Kiosque international présente des spectacles tous les après-midi. Le nombre de vieilles personnes qui se reposent sur les bancs est d'ailleurs révélatrice. L'île Sainte-Hélène retrouve sa vocation première de parc au détriment de l'exposition dont le public s'est progressivement lassé.

RICHARD NIXON

de ne pas remettre les enregistrements de ses conversations à la Maison-Blanche à la commission sénatoriale sur le Watergate ainsi qu'aux autorités juridiques qui enquêtent sur l'affaire.

Ce résultat, qui paraît dans un sondage d'opinion effectué par Daniel Yankelovich Inc., fait ressortir de nom-

la météo

La masse d'air très chaud et humide qui recouvrait tout le Québec retraite lentement vers le sud et de l'air plus frais a déjà envahi le Bas-du-Fleuve, le Saguenay et Lac St-Jean et l'Abitibi. La poussée d'air frais est précédée de nuages et de quelques rares averses ou orages. Mercredi les températures resteront très chaudes dans le sud de la province et légèrement au-dessus de la normale dans les autres régions.

Abitibi, St-Maurice: généralement nuageux avec quelques averses ou orages. Moins chaud. Maximum 70 à 75. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

Montréal, Outaouais, Cantons de l'Est, Laurentides: beau chaud et humide avec risque d'une averse ou d'un orage. Maximum 80 à 85. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

Québec, Pontiac-Témiscamingue: ciel variable avec risque d'une averse ou d'un orage. Maximum 75 à 80. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

Lac St-Jean, Rimouski, Beau: Maximum 70 à 75. Aperçu pour mercredi: quelques averses ou orages.

Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles, Chibougamau: beau et frais. Maximum 65 à 70. Aperçu pour mercredi: quelques averses ou orages.

breuses critiques que l'attitude du chef de l'Exécutif américain dans l'affaire du Watergate provoque parmi ses concitoyens, et dont la revue Time fait état dans sa dernière édition.

Un total de 57 pour cent rejette l'explication de M. Nixon que l'enquête représente essentiellement "un effort de la part de quelques politiciens et journalistes" pour "démolir" le président. 35 pour cent toutefois pensent que oui, tandis que 8 pour cent n'en sont pas sûrs.

Le sondage fait également ressortir qu'une forte majorité d'Américains (77 pour cent) sont de l'opinion que Watergate a révélé à quel point la vie privée des Américains est maintenant menacée, 70 pour cent affirmant que l'affaire démontre que "le grand monde des affaires abuse de son influence et contrôle le pays."

Quant à lui, le président Nixon s'est entretenu samedi pendant deux heures à la Maison-Blanche en tête-à-tête avec le vice-président Spiro Agnew. Les deux hommes ont discuté des accusations de corruption portées contre M. Agnew.

Un porte-parole pour M. Agnew a déclaré que le vice-président "semblait beaucoup plus détendu" après sa rencontre avec le président Nixon. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gerald Warren, a assuré que la question d'une éventuelle démission du vice-président américain n'avait pas été évoquée.

Interrogé sur l'attitude du président Nixon à l'égard de M. Agnew, le porte-parole a rappelé que, pendant sa conférence de presse du 22 août, M. Nixon avait réaffirmé son entière confiance quant à l'intégrité de M. Agnew.

A ce propos, si l'on en croit Newsweek, M. John Connally a retardé le voyage autour du monde qu'il projetait de faire et se place parmi "les favoris pour succéder au vice-président Spiro Agnew au cas où ce dernier serait obligé à démissionner."

UN PERMIS

Suite de la page 3

qui viole de plus ce principe au Québec est sans doute la taverne: une institution qui dans bien d'autres provinces est en voie d'être éliminée depuis longtemps.

En ce qui concerne les permis de cabaret, le rapport considère qu'il y aurait lieu de repenser leur but. Pourquoi restreindre la présentation de spectacles à quelques endroits seulement? demande Me Choquette, en ajoutant: Est-ce que seule la clientèle aisée d'une salle Bonaventure ou d'un Caf-Conc devrait bénéficier de ce privilège? Tant le public que le monde artistique bénéficieraient d'une politique visant à favoriser et démocratiser la présentation des spectacles sur scène.

D'autre part, l'ex-secrétaire de la

CCPAQ croit qu'il serait absurde de soumettre les détenteurs de permis à une concurrence effrénée, si on exige d'eux qu'ils agrémentent leur milieu d'une façon particulière et qu'ils se comportent en citoyens responsables. Il incombe donc, pense Me Choquette, à la CCPAQ de déterminer la catégorie et le nombre optimum de permis pour chaque localité.

Pour ce qui est du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, Me Choquette note qu'il est toujours possible de se servir du permis d'alcool afin de revaloriser ces différents genres d'établissements. Il fait remarquer à ce sujet que les provinces de l'ouest canadien ont su développer, principalement au moyen d'une sage politique d'émission de permis d'alcool, leur industrie hôtelière et les lieux de restauration au cours des dernières décades. Les provinces du Manitoba et de l'Alberta peuvent particulièrement se glorifier du travail accompli par leurs Régie des alcools dans ce domaine, fait remarquer Me Choquette.

"Une telle politique implique que le bien-être de l'industrie doit avoir une présence incontestée sur le bien-être de l'individu, c'est-à-dire le requérant ou détenteur du permis. Trop souvent dans le passé au Québec, on a voulu se préoccuper du sort du gagne-petit, tenir compte d'interventions personnelles et faire preuve d'une tolérance irresponsable.

"Nous récoltons donc, déclare Me Jacques Choquette, ce que nous avons semé: des tavernes lugubres, des hôtels en voie de décrépidité et des bars obscurs, alors que les grandes chaînes étrangères (Hilton, Howard Johnson) s'occupent de prendre en main la véritable industrie touristique au Québec."

LES LOCATAIRES

Suite de la page 3

exception faite de l'Ontario seulement.

M. Victor Goldbloom, ministre québécois des Affaires municipales, avait parlé dans le même sens que M. Watson en accueillant les délégués vendredi soir à Québec. Le Québec, dit-il, a besoin de l'aide des locataires, car il ne veut absolument pas construire des ghettos. C'est aussi l'idée de M. Jacques Bernier, président de la SHQ, et du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui a de plus observé que le logement subventionné ne doit pas être une solution permanente pour le citoyen à faible revenu.

Il semble d'ailleurs que les délégués partagent généralement cette dernière opinion puisqu'ils suggèrent au fédéral de favoriser l'accès à la propriété privée par un programme d'aide financière spécialement destiné aux locataires de logements subventionnés.

Cependant, des divergences de vue d'une province à l'autre se sont dé-

gagées durant ce long et chaud week-end de la fête du Travail où les séances de travail en atelier et en plénière se succédaient à un rythme fou. Tôt le matin jusque tard en soirée, on débattait plusieurs problèmes liés au logement municipal, mais c'est surtout sur le projet de constitution du nouvel organisme qu'on a le plus trimé. Le comité chargé de cette question, qui était en fait au coeur du congrès, a siégé dans la nuit de dimanche à lundi pour tenter vainement de faire l'unanimité des provinces.

On a enfin décidé lundi de voter en bloc la constitution, sur une proposition de l'Ontario qui a suscité une querelle de procédure avec la délégation du Nouveau-Brunswick. Le Québec, se tenant plutôt à l'écart de toute discussion, a donc préféré s'abstenir pour manifester son mécontentement.

Ses inquiétudes proviennent principalement du fait qu'il n'existe encore aucune association provinciale de locataires municipaux au Québec et que, dans douze mois, la constitution ne prévoit rien quant à la représentativité québécoise au sein du groupement national, si une association provinciale n'est toujours pas créée au Québec d'ici là.

Ce sera certainement à cette tâche que les locataires québécois s'appliqueront en priorité pour s'assurer qu'ils auront voix chapitre dans l'association nationale et d'autre part pour canaliser leurs revendications à caractère local et régional vers le gouvernement québécois.

Entre-temps, les provinces pourront dans les quatre prochains mois suggérer des amendements à la constitution qu'on vient d'adopter. Les porte-paroles québécois n'ont pas particulièrement pris l'attitude des représentants ontariens qui réclament à cor et à cri une échelle nationale des loyers "avantageuse pour toutes les provinces". L'échelle du Québec, qui fixe le prix minimum du loyer à \$41 par mois, est considérée comme l'une des plus basses du Canada et, suivant la recommandation ontarienne, on estime que ce taux minimum serait porté à environ \$50 par mois.

Le problème de communication et le manque de documentation de base en langue française au début du congrès ont créé une espèce de fossé entre les délégués québécois et ceux des provinces anglophones, nous a notamment confié Mme Catherine Coulombe, leader du groupe québécois.

Quoi qu'il en soit, l'association nationale est mise sur pied après deux ans de préparation: son premier congrès se tiendra en 1975. Il reste maintenant à former le conseil de direction qui se réunira dans six mois et les trois comités permanents qui s'occuperont des relations provinciales, de l'administration et du personnel, ainsi que du budget et de la cueillette des fonds.

Au CN, la recherche technique tend à une fin: l'utilité.

**Utilité pour le CN
Utilité pour l'industrie du transport
Utilité pour la société en général**

Tel est le principe qui préside à la recherche et à la mise au point au Centre de recherches techniques du CN, un domaine de 8 acres et demie qui constitue le laboratoire de transport ferroviaire le plus vaste et le mieux équipé en Amérique du Nord.

La réputation d'innovateur du CN se fonde largement sur les méthodes nouvelles et sur la technologie d'avant-garde utilisées par le Centre de recherches techniques. Un grand nombre de wagons nouveaux qui circulent présentement au Canada et aux États-Unis ont été conçus par le CN pour répondre à l'évolution des besoins du manufacturier, de l'expéditeur et du client. L'équipe technique a également développé des appareils électroniques très complexes, tels que celui qui pèse et mesure les marchandises à transporter, celui qui détecte les imperfections cachées dans les rails d'acier, celui qui repère et achemine le matériel roulant. Plusieurs de ces appareils sont brevetés au Canada et aux États-Unis.

Le Centre de recherches procède continuellement à la vérification, à l'analyse et à l'évaluation des matériaux et produits que le CN utilise. Et c'est peut-être le domaine de son activité qui est le plus utile dans l'immédiat. L'efficacité des carburants, la durabilité des peintures et des tissus, la résistance des métaux et leurs faiblesses, ainsi que tout le secteur de la réutilisation et du recyclage font l'objet d'études constantes par les scientifiques du CN. Et leurs découvertes contribuent à rendre le CN plus efficace et plus utile aux Canadiens.

Les conséquences écologiques et sociales des progrès technologiques de la compagnie retiennent de plus en plus l'attention des services de recherche et de développement du CN. Les travaux de recherche sur la pollution de l'eau, du sol et de l'air ont amené de nombreuses modifications à l'activité du CN.

En résumé, la principale fonction des services de recherche et de développement du CN est de concrétiser des idées nouvelles et de les adapter aux systèmes déjà existants, afin qu'elles soient utiles à l'entreprise, à l'industrie du transport et au pays en général.

CN Nous voulons être mieux connus.

Les libéraux de Baldwin réclament l'arrêt des travaux à la baie James

Les libéraux de la circonscription électorale de Robert-Baldwin viennent de protester auprès du Parti libéral du Québec contre la politique de développement de la Baie James. Les 250 militants de l'association ont prié le premier ministre, M. Bourassa, d'ordonner l'arrêt des travaux de construction des barrages jusqu'à ce que les Québécois soient pleinement informés de tous les effets écologiques et humains de l'entreprise. M. Fred Braman, président

de l'Association libérale de Robert-Baldwin, estime que les informations présentement disponibles sont incomplètes et insuffisantes. Il souhaite que "tous les dessous de la politique gouvernementale au sujet de la Baie James soient connus des Québécois et des Canadiens". Entre-temps, il faut faire cesser les travaux, a-t-il dit. Déjà, un premier barrage est en voie de construction à la Baie James.

M. Brahara a particulièrement insisté sur l'écologie et l'habitat des Indiens. On sait que les Indiens de la Baie James ont saisi la Cour supérieure d'une demande d'injonction pour faire cesser les travaux. Le tribunal ne s'est pas encore prononcé sur les documents et les plaidoyers qu'il a entendus à ce sujet. Le président des libéraux de Robert-Baldwin est d'avis que le gouvernement ne veut pas négocier avec les Indiens.

Mgr Hacault nommé à Rome

OTTAWA — Le cardinal Jean Villot, Secrétaire d'Etat du pape Paul VI, vient de rendre publique la nomination de Mgr Antoine Hacault, évêque coadjuteur de Saint-Boniface (Manitoba), comme membre du secrétariat pour les non-croyants. Fondé le 7 avril 1965 dans l'esprit des préoccupations de Vatican II, le secrétariat a pour tâches de coordonner et de promouvoir les initiatives culturelles ou pastorales qui répondent aux exigences des diverses formes d'athéisme et aux milieux où elles se manifestent. Il est un service à l'échelle mondiale pour tous ceux qui sont privés de la foi. Il ne se propose aucune action sociale ou politique, mais surtout une action culturelle, spirituelle et pastorale.

Découverte d'un fleuve en Amazonie

RIO DE JANEIRO (AFP) — Un nouveau fleuve de quelque 400 kilomètres de long et d'une largeur moyenne de 250 mètres a été découvert dans une région encore totalement inexplorée à l'ouest de l'Amazonie. Ce cours d'eau, qui n'a pas encore reçu de nom, se jette dans le Tapaná, affluent du Solimões qui lui-même se déverse dans l'Amazonie. Cette découverte a été faite la semaine dernière par des savants du "Projet Radam" (Radars de Amazonia) dont le but est de déterminer les ressources minéralogiques de l'Amazonie. Les recherches s'effectuent à bord d'un avion caravelle et par l'intermédiaire d'un radar émettant des ondes électro-magnétiques balayant un champ de quelque 37,000 kilomètres carrés. Outre l'étude des gisements minéralogiques, les savants du projet Radam (créé en 1971) établissent une carte détaillée et précise des cours d'eau de la région. Enfin, les experts n'excluent pas la possibilité de découvrir de nouveaux fleuves en Amazonie.

LOUEZ un ORGUE

Profitez de notre **PLAN FAMILIAL** de location pré-achat pendant 4 semaines (4 leçons incluses)
Venez ou téléphonez: **849-6201**

chez

Ed. Archambault INC.
500-est, Ste-Catherine, angle Berri

CONSERVATOIRE LASSALLE
fondé en 1908

Institution mixte
autorisée par le Ministère de l'éducation
permis no 567

COURS du SOIR pour ADULTES
Lundi - Mercredi - 19 heures

ART ORATOIRE
OPTIONS: **ART DRAMATIQUE**

AUCUN EXAMEN D'ENTRÉE
DÉBUT des COURS
lundi 10 septembre

Dépliants envoyés sur demande

1290, rue St-Denis 861-4114 de **9h.30 à 17h. 523-2675**

radio/télévision

par Albert Brie

Septembre est arrivé. C'est le temps de la rentrée pour tout le monde. Le calendrier est maître; il est le seul qu'on n'ait pas encore contesté. Chacun convient que l'été est fini. Ordinairement, la saison estivale décline à partir de la mi-août. Au Québec, on ne fait pas confiance (le plus souvent avec raison) à ce mois-là.

Mais cette année, août nous a joué un vilain tour. Il a été, contre toute attente et les almanachs, insupportablement beau et chaud. Ça n'est pas dans ses habitudes et, conséquemment, dans les nôtres. Quoi qu'il en soit, avec septembre, tout rentre dans l'ordre, c'est-à-dire dans la monotonie du changement.

Avez-vous remarqué que la radio et la télévision se modelent sur l'école? Elles reprennent le collier, montent de classe ou la doublent, évoluent avec le temps et l'argent et donnent à croire qu'elles se métamorphosent.

La Société Radio-Canada, le réseau TVA, avec CFTM en tête, Radio-Québec et les autres stations tant de radio que de télévision se mettent à l'oeuvre sérieusement. Ils publient à qui veut les entendre et l'écrire que la saison 1973-74 commence à neuf et que ce sera beau, aimable, sérieux, solide et meilleur que jamais. Les auditeurs et les téléspectateurs n'ont qu'à bien se tenir, ils se font presque dire qu'ils ne seront pas à la hauteur de la qualité de la programmation. Il leur faudra saliver de l'oeil et de l'oreille s'ils veulent être dignes de ce dont ils seront les réceptacles.

A quelques jours d'intervalle, il m'a été donné d'assister à des conférences de presse, à des rencontres "informelles", à des réceptions où j'ai trouvé à boire, à manger et à fraterniser avec la gente artistique et parasitaire. Pour

La monotonie du changement

un commentateur de mon espèce, ces relations sont très utiles, nécessaires même, voire inévitables si vous voulez rencontrer les administrateurs, les artistes, les producteurs, les messagers et le président. On fait ou on renoue connaissance avec tout ce vaste monde. Les "contacts", je vous le dis, il n'y a que ça pour humaniser les rapports que vous n'aurez plus avec des gens fantastiques et incompréhensibles.

Ainsi, dans l'espace de moins d'une semaine, j'ai appris dans l'ordre que Télé-Métropole allait construire un complexe au coût de \$9 millions et que CFTM-TV allait posséder le plus grand studio de télévision qui soit en Amérique, peut-être même au Canada.

Ce n'est pas tout. Le canal 10 a reçu une autre fois pour nous apprendre qu'il mettra à l'affiche "La Normandie", un télé-cabaret, animé par Jacques Normand, l'unique chansonnier que nous ayons parmi tant d'autres. "La Normandie" passera à la même heure que "Appelez-moi Lise". Ça c'est du sport. C'est du solide.

Parlant sport, la télévision et la radio seront là comme jamais. Si vous n'aimez pas le baseball, le football, le hockey, la lutte, le mini-golf, le cyclisme, le tennis, la boxe et la bière, vous n'êtes pas de jeu. Mettez-vous aux mots-croisés ou au jogging.

Du côté de Radio-Canada, il y a des nouveautés que nous vous avons déjà fait connaître et qui, en qualité, déclinent ce qui se fait ailleurs. La télévision d'Etat bénéficie d'un budget qui dépasse les \$200 millions. Mais, comme moi, vous connaissez des organismes outaouais qui font moins avec plus d'argent — le ministère de la Défense, par exemple.

Radio-Canada Montréal a finalement emménagé dans ses meubles. Elle a sa raison et toute sa famille y est installée. Une réception a marqué officiellement cet événement. En ef-

fet, jeudi dernier une fête familière et solennelle a réuni un monde fou qui s'est conduit très sagement.

Radio-Québec (vous connaissez?) entreprendra le 9 septembre, une nouvelle année de diffusion, poursuivant ainsi la démarche mise en vigueur il y a dix mois, en offrant aux téléspectateurs de Montréal, Québec, Sherbrooke, Hull et Gatineau, une grille de 33 séries d'émissions traitant d'autant de sujets. J'aurai l'occasion d'en reparler très bientôt.

Comme vous voyez, la télévision promet beaucoup pour 1973-74. Vous pourrez voir si elle tient parole, car, parmi tout ce qui gravite autour de nous, elle est la seule qui ne peut pas se dérober à nos yeux.

A partir du 15 septembre

Le Mois de la francité à Liège

LIEGE, Belgique (d'après PC) — Une soirée de gala réunissant Claude Léveillé et les Séguin, un festival du cinéma québécois durant lequel "Kamouraska" sera présenté en première européenne et une exposition d'art québécois constituent quelques-unes des manifestations qui marqueront la participation du Québec au Mois de la francité de Liège, du 15 septembre au 13 octobre.

Ce mois de la francité, auquel assisteront également des ministres d'Ottawa, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, réunira la plupart des pays où la langue française est utilisée. Les diverses festivités prévues à cette occasion sont destinées à marquer la tenue, à Liège, de la troisième conférence de l'Agence culturelle et technique dont le Québec est membre. M. François Cloutier, ministre de l'Éducation et des Affaires culturelles, sera présent à la journée nationale du Québec, le 27 septembre. Il assistera à plusieurs manifestations dont un défilé qui aura lieu, rue Saint-Gilles, centre de l'activité québécoise durant les manifestations.

A l'occasion de ce mois de la francité, les rues de Liège seront, en effet, baptisées et prendront les noms des pays francophones. Celle du Québec, la rue Saint-Gilles, sera pavée aux couleurs québécoises et au motif fleurdelisé. Les étalages des marchands évoqueront également quelques-uns des aspects de la réalité québécoise.

On note que les Liégeois auront aussi l'occasion de se documenter sur le Québec par l'entremise d'un jeu-concours intitulé "Visa pour le Québec" et adapté d'une populaire émission de télévision belge; il vaudra au gagnant un séjour de 15 jours au Québec avec les honneurs du gouvernement québécois.

La semaine du cinéma québécois débutera le 29 septembre. Sept films doivent être présentés au public liégeois: "Réjeanne Padovani" de Denis Arcand, "Quelques arpents de neige" de Denis Héroux, "Jusqu'au coeur" de Jean-Pierre Lefebvre, "Red" de Gilles Carle, "Les smats" de Jean-Claude Labrecque,

"Tiens-toi bien après les oreilles à Papa" de Jean Bissonnette, puis, "Kamouraska" de Claude Jutra. À l'issue de cette semaine de cinéma, le chœur de Vaudreuil-Soulanges assurera trois récitals, les 8, 9 et 10 octobre.

Les autorités de Liège et M. Cloutier visiteront aussi l'exposition "L'art du Québec", qui mettra en valeur une région type, la Mauricie.

La journée du Canada aura lieu le 25 septembre. Le ministre fédéral des communications, M. Gérard Pelletier, et l'ambassadeur canadien en Belgique, M. Jules Léger, assisteront à des cérémonies qui se dérouleront à l'hôtel de ville. Parmi les attractions organisées par le gouvernement fédéral, citons la tenue

d'un exposition d'art canadien et un spectacle de danse moderne assuré par le Groupe de la Place Royale de Montréal.

Le mois de la Francité donnera l'occasion à plusieurs organismes internationaux de tenir, à Liège, des congrès et colloques dont la liste est déjà longue. Parmi ceux-ci, mentionnons la réunion du bureau international de l'Association internationale des parlementaires de langue française, un colloque de l'AUEPELF sur la collaboration entre l'Université et la radio-télévision, l'assemblée générale de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, puis l'assemblée générale de la Fédération des jeunes chambres économiques des pays utilisant le français.

Par ailleurs, un groupe local

d'étudiants, de gauchistes et de syndicalistes songe à distribuer aux visiteurs des brochures expliquant ce qu'il appelle "les contradictions inhérentes au Mois de la Francité".

Les protestations formulées jusqu'à maintenant, contre la tenue du festival, font valoir que les célébrations constituent une fausse note au regard du chômage et d'autres conditions économiques qui prévalent en Wallonie, cette région du sud de la Belgique dont Liège est la principale ville.

Mais, il semble qu'aucune protestation définie n'ait encore été émise contre le Québec, que certains syndicalistes ont mis sur le sellette en mai dernier, pour protester contre l'emprisonnement des trois chefs de centrales syndicales de la province.

festival de films érotiques de new york

LES FILMS PRIMÉS DU 9e SEM.

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ

HORAIRE: MIDI - 2h
4h - 6h - 8h - 10h

TEL. 870-1451

VENDOME

LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI

Marlon Brando / Le Dernier Tango à Paris

MAR. AU VEN. 7:00 - 9:15
SAM.-DIM.-LUN. 2:15 - 4:40 - 7:00 - 9:15

ADM \$4.00

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

Les Ateliers de Françoise Graham Eng.

5110 avenue du Parc (Coin Laurier)

- Expression corporelle
- Danse contemporaine

Aucun prérequis

Tarif: \$12 par mois

Automne 1973

Renseignements: 273-2213

"Premier prix Cannes 69" 18 ans

2e FILM

"ENQUÊTE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON"

PETER DENNIS / JACK FONDA / HOPPER / NICHOLSON

easy rider

CINÉMA 7 apt

Premier prix Cannes 70

3180, rue Bélanger
722-0302

CRITIQUE ENTHOUSIASTE 14 ANS

De Montréal

LES MEILLEURES SCÈNES D'AMOUR JAMAIS PRÉSENTÉES DANS UN FILM CANADIEN

M. MAISON, LE STAR

U-TURN

L'HISTOIRE D'AMOUR D'UN COUPLE ADULTE

avec MAUD ADAMS / GYROWAN

FILM DE GEORGE MACZENDER

Coauteur

12:30-2:10-3:50
5:30-7:30
9:15 P.M.

AVENUE

1224 GREENE AV. 937-2747

TOUT LE MONDE IL EST BEAU

TOUT LE MONDE IL EST GENTIL

avec **JEAN YANNE**

BERNARD BLIER

MICHEL SERRAULT

5e sem.

Un film de **JEAN YANNE**

Musique de **MICHEL MAGNE**

FLEUR DE LYS **CINEMA DE PARIS**

858 est. Ste-Catherine 288-3303 900 O-STE-CATHERINE 861-2996

Concerts POPULAIRES

Du Maurier

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Alexander Brott

directeur musical

CE SOIR à 20h30

AU CENTRE PAUL SAUVÉ

Un exceptionnel concert "SOIRÉE D'AMOUR"

SOLISTE **ELENA CERNEI**

Mezzo-soprano du Metropolitan Opera

PROGRAMME

Extraits de "Semiramide"
"Carmen" et "El Amor Brujo"

SIÈGES D'ARÈNE: \$2.00 — À UNE TABLE: \$3.50

Vous pouvez déjà justifier un choix de vins, fromages et pâtés tout en écoutant la musique que vous préférez.

BUFFET DU GOURMET

Centre Paul Sauvé, 376-8780

Sauvé Frères, Plaza St-Hubert, Galeries d'Anjou, Centre Laval

Brasserie Music Store, Centre Fairview

International Music Store

DES YEUX qui disent l'amour... 14 ANS

TROTITA

un film de VON JOHANNES SCHAAF en couleurs

5e Sem.

SEM. 7:30, 9:30
DIM. 1:30, 3:30
5:30, 7:30, 9:30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

Cinéma ODEON SALLES CLIMATISÉES

le complet, TUEUR DE GAULLE

le réinventeur, CHACAL

son salaire, 1 MILLION DE DOLLARS

BERRI

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

2 FILMS EN COULEURS

BIBI ANDERSSON et ANNIE GIRARDOT dans "L'HISTOIRE D'UNE FEMME"

Une satire féroce de la vie des banlieusards condamnés aux transports à perpétuité!

REALISÉ PAR GERARD PIR ES

avec MARTE KELLER, JACQUE S. HIGELIN

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÉS D'IBERVILLE 721-1060

Lundi - vendredi: 7:30 - 9:30

"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST" de SERGIO LEONE

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÉS D'IBERVILLE 721-1060

CE SOIR 8:00

STANLEY KUBRICK 18 ANS

ATWATER 2

PLAZA ALEXIS NIHON

931-3313

ORANGE MECHANIQUE

"Clockwork Orange"

Ce soir: 7:00, 9:30

Dès le 5 septembre

CHOEUR de L'ARMÉE ROUGE

200 CHANTEURS, DANSEURS ET MUSICIENS

CENTRE SPORTIF UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

2050 Édouard-Montpetit

5 au 8 SEPTEMBRE 20h30 — Mat. 9 SEPTEMBRE 14h30

Billets: Soirs \$8-\$7-\$6-\$4, Mat. \$7-\$6-\$5-\$3. Demi-tarif sur billets \$6, jeu: étudiants — Àge d'Or. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Centre Sportif Univ. de Mon, Ed Archambault 1 Inc. 500 est, Ste-Catherine.

Agences et CHA. REX 932-2234

Québec: le Colisée - 12 sept.

Sherbrooke: Palais des Sports - 13 sept.

échos

Charles Delafield, directeur de Radio-Canada International, a pris sa retraite vendredi après 35 ans de service. M. Delafield, entré à Radio-Canada en 1938, s'est occupé d'émissions religieuses et d'échanges d'émissions internationales avant d'accéder à la direction du service international, en 1953. Natif d'Angleterre, M. Delafield a fait ses études en Ontario.

STUDIO B à voir, à revoir 14 ANS

réalisé par Hal Ashby (v.o. angl.)

HAROLD et MAUDE

avec Bud Cort et Ruth Gordon

TOUS LES SOIRS 8:00 et 9:30

DIM. 8:20, 9:40, 4:30, 7:00, 9:30

à 7:00 et 9:30

DIM. 2:00, 4:30, 7:00, 9:30

"Je parlerai de ce qui m'alarme profondément et qui doit alarmer toute l'humanité"

LE FASCISME ORDINAIRE

de François de La Rocque

Vieux Montréal

136 est. St-Paul 861-7863

Vous recevrez gratuitement et régulièrement nos programmes-catalogue ?

CINÉ OUTREMONT

1248 Bernard 277-4145

CJMS 1530 RADIO MONTRÉAL

LE DEVOIR

en collaboration avec LES FILMS MUTUELS et CINÉVIDÉO

vous offrent la chance d'assister gratuitement à la

GRANDE PREMIÈRE

du film **"ÉTAT DE SIÈGE"** DE

MERCREDI le 19 SEPTEMBRE

au Cinéma **LE DAUPHIN**

Le film débute le 20 sept. aux cinémas **LE DAUPHIN** Montréal **LE DAUPHIN** Québec

Un tirage au sort sera effectué pour déterminer les noms des 300 personnes qui assisteront à la Première.

Retournez à

"État de Siège"

"Les Films Mutuels"

225 est, rue Roy, Montréal

Nom

Adresse

Téléphone

Le film de l'ANNEE

Yves Montand

ÉTAT DE SIÈGE

UN FILM DE COSTA-GAVRAS

écrit par Franco Solinas, musique par Mikis Theodorakis

Franco Solinas a écrit "La Bataille d'Alger"

Il a écrit **ÉTAT DE SIÈGE**

Jeudi le 20 septembre au cinéma le Dauphin

■ télévision

CBFT 12

9.10	Ouverture et horaire	e
9.15	En mouvement	e
9.30	Histoire de...	e
10.00	Minute Moustache	e
10.15	Les Contes de la Rive	e
10.30	Contes Fantastiques	e
11.00	La Gourmande farfelue	e
11.30	Laurel et Hardy	e
12.00	Francis au pays des Grand Fauves	e
12.30	Bouhous	e
1.30	Téléjournal	e
1.55	Femmes d'aujourd'hui	e
2.30	Cinéma:	
	"Les amours de Capris" (Drame-Italien-1955)	e
4.00	Bobino	e
4.30	Nic et Pic	e
5.00	Daniel Boone	e
6.00	La légende de bas de cuir	e
6.30	Actualités 24	e
7.30	La petite semaine	e
8.00	Vedettes en direct	e
8.30	Rue des Pigeons	e
9.30	Le 60	e
10.30	Téléjournal	e
10.50	Nouvelles du sport	e
11.00	Appelle-moi Lisa	e
12.00	Cinéma:	
	"Sait-on jamais?" (Mélodrame-Fr-It-1957)	e
1.30	Téléjournal	e

CFTM 10

7.40	Horaires bienvenue	e
7.45	Bonjour Montréal	e
8.45	36-24-36	e
9.00	Les bouts d'chou	e
9.30	Pour vous mesdames	e
11.00	Les tannants	e
12.00	Les p'tits bonhommes	e
12.15	Ligne ouverte	e
1.15	Cinéma-Mardi:	
	"Ca Va BARBER" (Policier-Français-1954)	e
3.00	Adèle	e
3.30	Personnalités	e

4.00	Painville	e
4.30	Enfant du cirque	e
5.00	Le Justicier	e
5.30	Madame est servie	e
6.00	Le 10 vous informe	e
7.30	Hawaii 5-0	e
8.00	Symphonia	e
8.30	Les protecteurs	e
9.30	Que reste-t-il?	e
10.30	Les nouvelles TVA	e
11.00	La couleur du temps	e
11.15	Sans pantofoles:	
	"Petite hutte" (comédie Américain - 1957)	e
12.45	Le 10 vous informe	e

CBMT 5

8.55	Community Announcements	e
10.00	Mon Ami	e
10.15	Friendly Giant	e
10.30	Mr. Dressup	e
11.00	Sesame Street	e
12.00	Elwood Glover's Luncheon Dale	e
1.30	The Real Mages	e

CFCF 12

6.30	University of the Air	e
7.00	Canada A.M.	e
8.30	Romper Room	e
9.00	Yoga	e

■ cinéma

ALOUETTE: "Le boxeur chinois" 2.35, 6.05, 9.35 et "La loi des gangsters" 1.00, 4.30, 8.00.	
ANJOU: "La mélodie du bonheur" 8.00.	
ARLEQUIN: "L'échange de partenaires" 2.30, 6.00, 9.30 et "Quand les femmes avaient une queue" 12.35, 4.05, 7.35.	
ATWATER: (Cinéma I) "The day of the Jackal" 1.30, 4.22, 7.00, 9.30.	
ATWATER: (Cinéma II) "Orange mécanique" 7.00, 9.30.	
AVENUE: "U-Turn" 12.30, 2.10, 5.40, 9.30, 7.20, 9.15.	
BEAVER: "The very sensuous wife" 12.00, 2.50, 5.45, 9.45 et "We, a family" 1.35, 4.30, 7.25, 10.20.	
BERRI: "Chacal" 2.10, 5.10, 8.10.	
BLAU: "Les chats bottés" 1.10, 4.37, 8.04, et "Deux femmes en or" 2.32, 5.59, 9.30.	

BONAVENTURE: "Midnight playboy" 12.00, 1.30, 3.05, 4.00, 6.15, 7.50, 9.20.	
CANADIAN: "Souffle de tendresse" 12.10, 3.05, 6.00, 8.55 et "Ca branle dans les bambous" 1.35, 4.30, 7.25, 10.00.	
CAPTOL: "Live and let die" 12.30, 2.45.	
CHATEAU: "Fureur de vaincre" 1.10, 5.10, 9.10 et "La gogo girl du blow-up" 3.05, 7.05.	
CHEVALIER: "Deux amis silencieux" 12.00, 3.24, 5.28, 9.52 et "Z comme Zorro" 1.30, 2.45, 8.08.	
CINEMA 7e ART: "Easy Rider" 6.25, 10.20, et "Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon" 8.05.	
CHAMPLAIN: "L'apprentie sorcière" 2.05, 6.00, 9.55 et "Le pays sauvage" 12.15, 4.05, 8.00.	
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I)	

"Harder day come" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II)	
"40 carats" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	
CINEMA DE PARIS: "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.	
CINEMA V: "Cries and whispers" 7.30, 9.30.	
CREMAZIE: "Le dernier tango" 7.00, 9.15.	
DAUPHIN: (Renoir) "Elle court, elle court, la banlieue" 7.30, 9.30 (McLaren) "Il était une fois dans l'ouest" 8.00.	
ELECTRA: "La gogo girl du Blow-up" 12.30, 4.05, 7.40 et "La fureur de vaincre" 2.15, 5.30, 9.25.	
ELYSEE: (Renaud) "Liza" 7.30, 9.30. (Eisenstein) "Le grand blond avec une chaussure noire" 7.30, 9.30.	
FESTIVAL: voir Cinéma V.	
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.	
IMPERIAL: "Dirty outlaw" 12.45, 4.30, 8.15 et "Chinese connection" 2.35, 6.20, 10.05.	
JEAN-TALON: "Ca branle dans les bambous" 7.10, 10.15 et "Alerte à la drogue" 8.42.	
KENT: "Gas Light" 12.45, 4.50, 9.05 et "Random harvest" 2.35, 6.50.	
LOEWS: "Badge 373" 1.00, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	
LUCERNE: "Loving in Lofing" 6.20, 9.40 et "Love by the Side Door" 8.05.	
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.	
MERCER: "101 dalmatiens" 2.10, 5.10, 8.10 et "Pas vu, pas pris" 12.40, 4.40, 6.40, 9.40.	
MID-MINUT: "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 1" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 et "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 2" 2.32, 5.25, 8.15.	
OUTREMENT: "Le lien" 7.00 "Tendresse ordinaire" 9.30.	
PALACE: "Macintosh man" 1.15, 3.15, 5.15, 7.20, 9.20.	
PAPINEAU: "Les petits anges noirs" 2.10, 6.00, 9.50 et "La générale" 12.30, 4.10, 8.00.	
PARISIEN: "Ah si mon moine voulait..." 12.00, 3.15, 6.35, 9.55 et "Un prêtre à marier" 1.35, 4.55, 8.15.	
PIERROT: "Kamouraka" 12.20, 2.33, 4.44, 6.59, 9.12.	
PIGALLE: Voir Mid-Minut.	
PLACE DU CANADA: "The Hiring" 7.30, 9.30.	
PLACE VILLE-MARIE: (Grand) "O Lucky man" 12.35, 3.20, 6.10, 9.05.	
PLACE VILLE-MARIE: (Petit) "Harad experiment" 12.05, 1.43, 3.25, 5.05, 6.55, 8.45.	
PLAZA: Voir Canadian.	
PUSSEYAT: "Sinthia" 1.40, 4.25, 7.15, 10.00 et "Alimony Lovers" 12.00, 3.50, 5.40, 8.35.	
RIVOLI: "Toute la ville danse" 1.00, 3.30, 6.00, 8.30.	
ST-DENIS: "Bully Jack" 12.50, 5.04, 9.18 et "Le reptile" 2.42, 6.56.	
SEVILLE: "Jesus Christ Super Star" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.	
SNOWDON: "I Love you Rosa" 1.00, 2.40, 4.20, 6.05, 7.45, 9.25 et "Aristocats" 12.50, 4.00, 7.05, 10.00 "Song of the South" 2.15, 5.25, 8.25.	
VAN HORNE: "Ah si mon moine voulait..." 6.00, 9.20 et "La peur aux trépassés" 7.45.	
VERSAILLE: (Rouge) "Ah si mon moine voulait..." 6.00, 9.30 et "La peur aux trépassés" 7.45.	
VERSAILLE: (Bleu) Voir Papineau.	
VERDUN: Voir Mercier.	
VILLERAY: Voir Champlain.	
VIEUX MONTRÉAL:	
STUDIO A: "B Decameron" 7.00, 9.00.	
STUDIO B: "Teorema" 7.00, 9.00.	
VILLERAY: Voir Champlain.	
WESTMOUNT SQUARE: "Blume in Love" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	
YORK: "Last tango in Paris" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.	
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche pour l'été.	

boiteau lumineux

présente
le plus
éblouissant
des choix

Tout ce qui peut mettre de la lumière dans votre foyer et même à l'extérieur, vous le trouverez chez Boiteau. Ainsi, vous trouvez toujours exactement ce que vous cherchiez et non "à peu près ce que vous vouliez".



boiteau luminaire / un choix éblouissant

6525 boul. Décarie, Montréal, Tél: 735-4631

Montréal - Québec - Sorel - Trois-Rivières - Drummondville - Rivière-du-Loup - Chicoutimi



Birks Couverts en plaqué Regency 25% DE RABAIS

Prix de réassortiment — du 4 au 22 septembre

Le meilleur plaqué argent du Canada

Le Regency de Birks est fabriqué dans nos propres ateliers d'orfèvrerie. C'est le moment de profiter de ce rabais de 25% pour compléter votre service ou en commencer un.

De gauche à droite, voici les 6 modèles Regency: Cascade, York, Queen Mary, Richmond, Old English, Louis de France.

Coffrets

Durant cette période d'aubaine seulement, les coffrets en noyer, bois fruitier et acajou au prix courant de \$22.50 à \$55.00 se vendront de **\$19.00 à \$46.50**

	Prix courant	En solde		Prix courant	En solde
Cuiller à café	1.75	1.31	Couteau à gâteau (dentelé)	10.00	7.50
Petite cuiller à thé	2.00	1.50	Fourchette à viande froide	6.00	4.50
Grande cuiller à thé	2.25	1.69	Fourchette à cornichons	3.00	2.25
Cuiller à dessert	3.25	2.44	Couteau à tarte (forgé)	10.00	7.50
Cuiller à soupe	2.75	2.06	Cuiller et fourchette à salade en bois (la paire)	12.50	9.37
Fourchette à déjeuner	3.25	2.44	Cuiller à sucre	3.50	2.62
Fourchette à dîner	3.50	2.62	Pince à sucre	3.50	2.62
Fourchette à salade	3.00	2.25	Cuiller de service	4.00	3.00
Couteau à déjeuner	4.75	3.56			
Couteau à dîner	5.00	3.75			
Couteau à beurre	3.50	2.62			
Couteau à beurre (manche évidé)	4.25	3.19			

Vingt-huit autres articles sont aussi offerts à 25% de rabais

Facilités de paiement, si désiré.

BIRKS
JOAILLIERS

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) reliée pour l'été (mais la gang sera là).
STUDIO THEATRE: "21 ou La La, La, La, Hen?" de L. Leclerc de Silva 20845.
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: "Jouer moi, d'aujourd'hui" et "Manon Last-Call" de J. Barbeau 21h.
THEATRE DE MARIOLINE: "Pour 5 sous d'amour" de Carrier-Lévesque-Dubé 21h.
THEATRE DES MARGUERITES: "Quadrille" de S. Guitry 21h.
THEATRE DE QUAT-SOUS: Relâche.
THEATRE DE SUN VALLEY: (St-Adèle) "Quand le chat n'est pas là..." de P. Vandenberghe 21h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Relâche.
THEATRE MARIOLINE: Relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.

Décès du cofondateur du synchronisme

LOS ANGELES (PA) — Stanton Macdonald-Wright, cofondateur du synchronisme comme formule d'expression artistique, est décédé à sa résidence de la banlieue de Los Angeles à l'âge de 83 ans, victime d'une crise cardiaque.

Au cours de sa carrière qui a couvert une soixantaine d'années, il vécut un certain temps en France où parmi ses amis figuraient des artistes célèbres comme Picasso, Chagall et Matisse.

En 1913, il lança avec Morran Russell le style cubiste-couleur désigné sous le nom de synchronisme.

Pendant 13 ans, Macdonald-Wright enseigna l'art ancien, moderne et oriental à l'Université de Californie, à Los Angeles. Il fut également le premier professeur d'histoire de l'art de cette université.



L'Inédite

Vous voulez être unique... inédite. Devenez une adepte de la mode-boutique chez EATON. A La Boutique, vous trouvez à prix avantageux les derniers tweeds de laine Jack Clarke de Dublin en Irlande. Ne laissez pas passer cette dernière chance! Profitez de ce lot de modèles échantillons, de modèle unique pour la plupart, faits spécialement pour La Boutique. Divers modèles et coloris dans les tailles 10 à 16 et au prix spécial de 165.00. Achat en personne seulement, EATON Centre-ville (La Boutique, troisième étage) seulement. Rayon 641.

A une semaine du Nixon Round à Tokyo

Un vaste règlement de compte entre les USA et leurs partenaires

PARIS (AFP) — La semaine prochaine à Tokyo, une imposante réunion de ministres des Finances ou du Commerce venus du monde entier doit donner le coup d'envoi officiel à la grande négociation commerciale internationale souvent nommée "Nixon Round".

La négociation elle-même occupera jusqu'à fin 1975 au moins, à Genève au siège du GATT, les hauts fonctionnaires spécialisés.

Le sigle GATT représente les initiales anglaises de l'Accord Général sur les tarifs et le commerce qui a servi de cadre à toutes les grandes négociations tarifaires depuis la deuxième guerre mondiale (six en tout, y compris le "Kennedy Round").

Les 82 pays membres ou "nations contractantes" devraient être représentés dans la capitale japonaise les 10 et 11 septembre, pour les réunions préliminaires, puis du 12 au 14 inclus pour la conférence elle-même. Deux grands absents, la Chine populaire et l'Union soviétique, qui ne sont ni membres du GATT ni membres du Fonds monétaire international. Néanmoins, Cuba, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie et la 82ème "contractant", depuis août dernier, sont parties pre-

nantes à Tokyo. Parmi les pays en voie de développement, une vingtaine de pays non membre ont été associés au travail.

Mais le Nixon Round est surtout aux yeux de tous (notamment les pays en voie de développement qui le déplorent) un vaste règlement de compte entre les États-Unis, l'Europe et le Japon qui ont pris l'initiative, en février 1972, dans deux déclarations communes. Ces trois blocs qui contrôlent 56% du commerce mondial s'accusent mutuellement de dresser des barrières à leurs exportations et de compromettre ainsi le plein emploi de leurs travailleurs et le fonctionnement maximum de leurs usines.

L'attaque vient surtout des États-Unis à la suite, notamment, de l'accord de Smithsonian en décembre 1971 qui consacrait la première dévaluation du dollar, les États-Unis ont encore plus insisté sur le fait que l'énorme déficit de leur balance des paiements (22 milliards de dollars en 1971) vient en partie, selon eux, des obstacles opposés à leurs exportations. Diverses négociations sectorielles difficiles se sont alors ouvertes entre les États-Unis, l'Europe et le Japon, aboutissant à des petits accords pour tel ou tel pro-

duit (agrumes notamment) ou des systèmes de "limitation volontaire" (textiles, acier). De menaces de représailles en contre-menaces, on risquait à tout instant une nouvelle "guerre du poulet" qui pouvait dégénérer en guerre commerciale à outrance. D'où l'idée de régler tous ces problèmes en même temps et également d'en profiter pour faire avancer sensiblement la libéralisation générale du commerce mondial.

Grâce à la "clause de la nation la plus favorisée", fondamentale au GATT, toutes les concessions négociées entre les trois grands intéressés ou entre les principaux importateurs ou exportateurs d'un produit donné, seront automatiquement étendues à tous les autres pays membres.

Cette négociation devient ainsi, avec la réforme du système monétaire international dont les mêmes ministres doivent repartir en septembre à Nairobi, le deuxième volet du "nouvel ordre économique" répondant aux besoins du monde pour le dernier quart de ce siècle", dont parlait le président Nixon en mai dans son message sur l'état du monde.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avs : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

A LOUER

CENTRE LOISIRS et sports d'hiver pour 24 à 30 personnes. Site magnifique dans Laurentides. Prix très raisonnables. Tél.: 1-472-3552. Pasteur Beaudon. 5-9-73

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

AU PAIR: 30 minutes de la Ville de New York, prendre soins 3 enfants, légers travaux, chambre, salle de bains, TV, privées. Un peu d'anglais. \$50 / semaine. Meyers, 160 Lovell Road, New Rochelle, N.Y., U.S.A. 6-9-73

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'au moins. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. 1-11-73

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES. (argent comptant) Claude Morier Jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

APPELLEMENTS DEMANDÉS

DEMANDONS Appartements - chambres à louer Facile d'accès Université de Montréal. Communiquer avec: Service de logement, 343-6533 de 9 à 17 heures 6-9-73

AUTOS A VENDRE

'71 PEUGEOT 504 Sedan, automatique, toit ouvrant, radio \$2,395.

'71 PEUGEOT 504 4 vitesses, toit ouvrant, pneus Michelin neufs \$2,195.

'71 VEGA Station-wagon, 4 vitesses, radio AM/FM, excellente condition \$1,745.

'70 TOYOTA Mark II Sedan, automatique, radio AM/FM \$1,395.

'70 DODGE-DART Swinger 340, automatique, toute équipée \$1,975.

'69 CITROEN DS 19 4 vitesses, très bon état \$1,495.

ROGER AUTOMOBILE LTÉE 4269 ouest, Ste-Catherine Tél.: 932-2925 "Dépositaire Peugeot" 10-9-73

BUREAUX A LOUER

CARREFOUR JEAN-TALON: coin Papineau, nouvel édifice, 6 étages, 54,000 p.c. bureaux climatisés, tous services, futur métro. Louez maintenant, occupation printemps 74. Tél.: 722-3564. 26-9-73

CHAMBRES DEMANDÉES

JE SUIS un anglophone qui cherche chambre chez famille canadienne-française, pour améliorer mon français. A proximité Université McGill. Tél.: 255-3389 10-9-73

CHAMBRES A LOUER

TRES GRANDE chambre dans grand appartement à Cutremont, à louer avec autre étudiant. Tél.: 277-9263 5-9-73

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation - enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077. J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE

Le CEGEP de La Pocatière recherche les services d'une secrétaire d'expérience pour l'enseignement à temps complet des Techniques de secrétariat

Enseignement de la dactylographie et de la sténographie suivant la méthode GREGG.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de s'adresser le plus tôt possible à: Pierre Bilodeau, Directeur des Services pédagogiques, CEGEP de La Pocatière, LA POCATIÈRE, (Kam.), Qué. GOR 120 5-9-73

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

WESTMOUNT 1310 Avenue Greene

Air climatisé central

LES LOCATIONS COMPRENNENT:

- Cloisons recouvertes de vinyle
- Tapis mur-à-mur partout
- Système d'acoustique au plafond
- Éclairage encastré
- Entretien de première classe
- Plan de modifications selon vos exigences

David Bloom Realities Inc.

615 ouest, Dorchester

866-4091

Courtiers reconnus 5-9-73

FEMMES DEMANDÉES

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Avec au moins 10 ans d'expérience pour occuper postes de surveillantes de jour de 7:30 a.m. à 15:30 hres. HÔPITAL BOURGET 645-1673 6-9-73

GARDERIES

GARDERIE LES PITCHOUNETS: enfants de 2 à 6 ans, repas chauds et collations, de 7:00 a.m. à 6:00 p.m. 5360 Louis-Collin, face Université de Montréal. Tél.: 737-4139. 12-9-73

HOMMES DEMANDÉS

Geoterrex Limitée

recherche TECHNICIENS ÉLECTRONIQUES pour opérer et réparer équipement aéroporté, longues heures de vol et voyages intensifs locaux et internationaux.

Préférence sera donnée aux candidats célibataires, ayant 1 ou 2 ans d'expérience en électronique, ayant solide connaissance de l'anglais.

Répondre par écrit à: 2060 Walkley Road Ottawa, Ont. 6-9-73

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

OPPORTUNITÉ pour 4 couples ambitieux, dynamiques et travailleurs, désirant augmenter leurs revenus, à temps partiel. Pour qualifications et entrevue téléphonique à 658-6172 entre 9 a.m. et 1 p.m. lundi au jeudi. 11-9-73

LOGEMENTS A LOUER

N.D.G. \$150. 3 chambres à coucher, tapis, cuisine équipée, balcon, garage, cour clôturée, près de tout. Enfants et animaux bienvenus. Home Rentals 849-8661. 5-9-73

ST-MICHEL: \$160. chauffé, bas-duplex, 3 grandes chambres à coucher, tapis, sous-sol, balcon, grande cour clôturée plus jardin. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals 849-8661. 5-9-73

BROSSARD: 5905 Angers, bas-duplex, 5 1/2 pièces, chauffé, avec garage. Libre immédiatement ou location \$200. mois. 2 sous-sols séparés, jardin. Idéale pour communauté religieuse. \$35,000 à discuter. Tél.: 484-1481 5-9-73

STE-JULIE: "Domaine des Hauts-Bois". Cottage style canadien, 7 pièces, 3 chambres. Foyer en pierre dans salon. Salle de lavage. Terrain arboré 85' x 125'. Prix: \$37,700. Exclusif. Faut voir. Appeler Jeff Thornton, 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

MAISONS DE CAMPAGNE A VENDRE

ST-CHARLES-SUR-RICHIEUX Luxueux bungalow cède. Six pièces plus deux au sous-sol. Foyer dans vovoir, fenêtres panoramiques. 26,825 pieds carrés terrain paysagé, aménagé en terrasse vers l'eau. Mur de soutènement et escalier avec clôture en fer forgé. Garage double, portes électroniques. Propriété dans état impeccable. Y. Duranleau, 467-2361 ou 674-4531 ou 672-0321.

A.E. LEPAGE &

WESTMOUNT REALTIES INC. 5-9-73

MAISONS DEMANDÉES

A.E. LEPAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

POUR VENDRE VOTRE MAISON...

Fiez-vous à des experts

Service immobilier complet depuis 1910

L'immeuble, c'est notre affaire.

"Notre seule affaire"

935-8541

10 succursales à votre service 5-9-73

MAISONS A LOUER

\$80. COTTAGE en brique et pierre, en banlieue, grandes pièces, sous-sol, cour spacieuse et clôturée, enfants-animaux et célibataires bienvenus. Home Rentals 849-8661. 5-9-73

\$120 BUNGALOW à la campagne, tapis dans une chambre, grande cuisine, sous-sol, terrain spacieux. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals 849-8661. 5-9-73

MONNAIES-TIMBRES

MONNAIE DEMANDÉE: Dollar agent: 1935, 38, 46 - \$6.00; 1936, 37, 49 - \$4.00; 1945, 47 - \$15.00; 1948 - \$100.00; 1950, 54, 55, 56 - \$3.00; 1959, 51, 52, 58 - \$2.00; 1957, 67 - \$1.50; 1959 à 66 - \$1.35; Cinq dollars ou - \$75.00; Dix dollars ou - \$135.00; série 1967 vingt dollars ou - \$100.00. U.S.A.: pièce ou - \$1.00; 12.50 - \$35.00 chacune. Cinq dollars - \$45.00; dix dollars - \$55.00; vingt dollars - \$110.00; Dollar argent: - \$2.00; gros cent - \$1.25; cent indien - 0.25. Achetons monnaie rare de tous pays. Boutique d'Argent, 7237 St-Hubert, 276-2963 après 10:30 a.m. 5-9-73

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMPAGNIE A VENDRE

Fabricants, depuis 40 ans de soutiens-gorge sur mesures. Bon potentiel de profit. Acheteur sérieux avec comptant seulement.

Tél: 277-7768

avant 9 hres ou après 19 hres. 5-9-73

ON DEMANDE

URGENT: "Le Panier du Pauvre" a besoin de linge et de meubles. Communiquez à 522-3213. 11-9-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale. Service sérieux. 822 est Sherbrooke, suite 5. Marie Gaudette, b.a., b. péd., b.p.h. et lettres. Tél.: 524-3852 de 9h à 8h p.m. J.N.O.

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial, veufs (ves), personnes seules, écriture Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Qué. Information 729-0680. 6-9-73

PENSIONS DEMANDÉES

GRADUE de l'Université McGill de langue anglaise possédant un emploi, recherche pension chez une famille canadienne-française, pour y apprendre le français. Écrire à: Ross Evans, C.P. 1831, Station B, Montréal 8-9-73

PROPRIÉTÉS A VENDRE

N.D.G. Duplex 2-7 pièces, fraîchement rénovées, équipées, chauffage - gaz, fenêtres - portes aluminium. Haut loué: \$300 - mois, bas libre immédiatement ou location \$200. mois. 2 sous-sols séparés, jardin. Idéale pour communauté religieuse. \$35,000 à discuter. Tél.: 484-1481 5-9-73

STE-JULIE: "Domaine des Hauts-Bois". Cottage style canadien, 7 pièces, 3 chambres. Foyer en pierre dans salon. Salle de lavage. Terrain arboré 85' x 125'. Prix: \$37,700. Exclusif. Faut voir. Appeler Jeff Thornton, 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ROUGEMONT Joli bungalow, brique, 6 pièces, garage chauffé, terrain 80' x 168'. \$27,000.

A la sortie du village, cottage, 6 pièces, site intéressant, garage double, boisé de pins, terrain 87,500 p.c. \$40,000.

Les Immeubles Lebeau Eng Madeleine Bessette, agent 1-469-3078 5-9-73

BROSSARD: Section "V". Magnifique maison de brique à niveaux multiples, salle à dîner, salle familiale, 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain. Chauffage à l'huile. 7%, \$178, par mois avec bon comptant. M.L.S. Hélène Gagné, 672-6450 ou 670-9158. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

BOUCHERVILLE: superbe bungalow, 9 pièces, 4 chambres, sous-sol fini, foyer en pierre, piscine creusée, très beau terrain. M.L.S. Cécile Lacroix, 655-8557. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

BOUCHERVILLE: dans la Seigneurie, superbe bungalow, style "Colonial", 3 chambres, foyer en pierre, piscine creusée. Il faut voir. M.L.S. Chantal Trudel, 655-7611 ou 767-9260. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

ST-BASILE: Retiré du village Grand bungalow pierre et brique - 3 chambres, portes patio dans cuisine. Sous-sol semi-fini. Abri. Terrain 2 1/2 arpents. Seulement \$34,500. M.L.S. 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers 5-9-73

ST-BRUNO: Bungalow condition impeccable, 3 chambres, salon, belle cuisine avec portes patio. Terrain paysagé 6,700 pi. clôturé. \$24,300. M.L.S. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

STE-JULIE: Coquet bungalow pierre et déclin de masonite, construction supérieure, chauffage électrique, grande cuisine fonctionnelle et luxueuse. Faut voir. \$30,900. M.L.S. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

STE-JULIE: Hauts-Bois, très beau split level au prix de l'an dernier, 8 pièces, 4 chambres, foyer dans salon, cuisine et lavoir équipés. Nombreux extras. Magnifique terrain boisé-établis. Seulement \$39,700. M.L.S. 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

STE-JULIE: Coquet bungalow pierre et déclin de masonite, construction supérieure, chauffage électrique, grande cuisine fonctionnelle et luxueuse. Faut voir. \$30,900. M.L.S. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

STE-JULIE: Hauts-Bois, très beau split level au prix de l'an dernier, 8 pièces, 4 chambres, foyer dans salon, cuisine et lavoir équipés. Nombreux extras. Magnifique terrain boisé-établis. Seulement \$39,700. M.L.S. 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

STE-JULIE: Hauts-Bois, très beau split level au prix de l'an dernier, 8 pièces, 4 chambres, foyer dans salon, cuisine et lavoir équipés. Nombreux extras. Magnifique terrain boisé-établis. Seulement \$39,700. M.L.S. 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

STE-JULIE: Hauts-Bois, très beau split level au prix de l'an dernier, 8 pièces, 4 chambres, foyer dans salon, cuisine et lavoir équipés. Nombreux extras. Magnifique terrain boisé-établis. Seulement \$39,700. M.L.S. 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

STE-JULIE: Hauts-Bois, très beau split level au prix de l'an dernier, 8 pièces, 4 chambres, foyer dans salon, cuisine et lavoir équipés. Nombreux extras. Magnifique terrain boisé-établis. Seulement \$39,700. M.L.S. 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

ANNONCES CLASSÉES

SERVICE... IMPECCABLE

ATTENTION... SOUTENUE

RÉSULTAT... ASSURÉ

844-3361

Compétence: Mme Turgeon

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

PROPRIÉTÉS A VENDRE

BOUCHERVILLE: face au fleuve, idéal pour professionnel, cottage, 10 pièces, garage double, piscine creusée, bain sauna, 14,185 p.c. de terrain. Il faut voir. M.L.S. Johanne Roy, 655-7611 ou 655-5269. Immeubles Westgate, courtiers. 5-9-73

STE-JULIE: Domaine des Hauts-Bo

Une interview de Soljenitsyne (2)

L'«étouffement de la pensée» en URSS

par ALAIN JACOB

“L'objectif d'ensemble de l'étouffement actuel de la pensée dans notre pays pourrait être défini comme une sinisation, la réalisation de l'idéal chinois, si cet idéal ne s'était pas déjà incarné chez nous dans les années 30. Voilà ce qui est oublié. Beaucoup de gens à l'Ouest avaient-ils entendu parler dans les années 30 de Mikhaïl Boulgakov, de Platanov, de Florenski? Tout comme en Chine, il existe aujourd'hui des milliers de dissidents, il existe des écrivains et des philosophes secrets, mais le monde n'apprendra leur existence qu'après toute une époque, passé cinquante ou cent ans, et seulement celle des rares hommes qui auront su conserver leurs créations à travers l'ineffable écoulement. C'est à cet idéal qu'aujourd'hui on voudrait revenir chez nous.

“Néanmoins j'affirme avec conviction qu'un retour à un tel régime est impossible dans notre pays. La première raison en est celle-ci: l'information internationale, l'infiltration et l'influence, en dépit de tout, des idées, des faits et des protestations des hommes: il faut comprendre que l'Est n'est nullement indifférent aux protestations de la société occidentale; au contraire il les craint mortellement — et elles seulement — mais seulement lorsqu'il s'agit de cette puissante voix unie de centaines de personnalités éminentes, de l'opinion de tout un continent, par lequel un régime “d'avant-garde” peut risquer d'être ébranlé. Quand retentissent des protestations timides et isolées, aucune foi dans leur succès, et accompagnées de l'inévitable révérence “comme d'ailleurs aussi en Grèce, en Turquie, en Espagne”, cela ne provoque que le rire des oppresseurs. Quand la composition raciale d'une équipe de basket-ball se révèle un événement mondial plus important que la piquette quotidienne qui fait éclater le cerveau des prisonniers des asiles psychiatriques, que peut-on éprouver, sinon mépris pour une civilisation égoïste, à courte vue et désarmée?

“Sous la lumière de la publicité du monde entier, notre prison recule et se cache. A Amalrik, dont le châtiment était déjà planifié à long terme en 1970, on ne put appliquer tout d'abord qu'un article “usuel” et trois ans de peine. On dut l'envoyer à Kolyma afin d'éviter les camps politiques de Mordovie. Aujourd'hui, grâce à une nouvelle publicité dans l'opinion mondiale, on a dû se “limiter” de nouveau à trois ans. Sinon, cela aurait été beaucoup plus.

“Le monde occidental, par sa publicité, a déjà bien aidé et sauvé beaucoup de nos opprimés. Mais il n'en a pas tiré toute la leçon. Il n'éprouve pas, avec la force suffisante pour s'en pénétrer, le sentiment que nos persécutés ne sont pas seulement reconnaissants qu'on les défende, mais donnent également un exemple élevé de fermeté d'âme et d'abnégation au seul moment de la mort et sous la seringue des meurtriers psychiatriques.”

Le courage de Boukovski

“Et voilà la deuxième et essentielle raison pour laquelle je suis convaincu qu'un idéal chinois est déjà inconcevable pour notre pays. Il faut incomparablement plus de courage à l'inflexible général Grigorenko que n'en exigent les champs de bataille pour, depuis quatre ans déjà, dans l'enfer de la prison d'un hôpital psychiatrique, repousser la tentation d'acheter sa libération des tourments au prix de ses convictions, en reconnaissant l'injustice pour le bon droit.

“Vladimir Boukovski (5), moulu pendant toute sa jeune vie par les hachoirs successifs des prisons psychiatriques, des prisons ordinaires et des camps, ne s'est pas laissé briser, n'a pas préféré une existence paisible en liberté, mais il a choisi de vivre en victime consentante au service des autres. Il a été conduit à Moscou cette année et on lui a proposé: être libéré et partir à l'étranger, mais n'ayant aucune activité politique d'ici son départ. C'est tout! Et il pouvait,

sans entrave, aller rétablir sa santé à l'étranger.

“D'après les normes occidentales actuelles du courage, on pourrait payer beaucoup plus cher pour sa liberté, pour être libéré des tourments: certains prisonniers de guerre américains ont estimé pouvoir signer n'importe quel papier contre leur pays, plaçant naturellement leur précieuse vie au-dessus des convictions. Eh bien, Boukovski a estimé les convictions plus précieuses que la vie. Sa leçon est claire pour ceux de sa génération à l'Ouest, bien que très probablement négative. Boukovski, en répondant, a posé une condition: que soient libérés des prisons-asiles psychiatriques tous ceux au sujet desquels il avait écrit. Il lui paraissait insuffisant que sa libération ne fût le prix d'une lâcheté personnelle: il ne voulait pas fuir en abandonnant d'autres dans la misère. Et il fut renvoyé au camp y purger ses douze ans.

“Un choix analogue s'est présenté également au printemps de cette année à Amalrik: lui aussi pouvait confirmer le témoignage de Krassine et de Yakir: pour cela on lui proposait la liberté. Il a également refusé et a été envoyé à Kolyma pour une seconde peine. Et dans les cas que nous ne connaissons pas encore aujourd'hui en détail, où les tortures et les tourments nous sont cachés sous la garde du “secret d'Etat”, du seul fait que l'homme n'est pas relâché, que son régime n'est pas allégé, nous pouvons conclure avec certitude: cet homme continue à avoir inébranlablement foi dans ses convictions.

Cet esprit de sacrifice partagé par une série d'isolés est une lumière pour notre avenir. Il est une particularité psychologique de l'être humain qui étonne toujours: dans le bonheur et dans l'insouciance, il redoute les moindres dérangements à la périphérie même de son existence, s'efforce de ne rien savoir des souffrances, d'autrui (ni de celles qui l'attendent dans l'avenir), cède sur beaucoup de choses, y compris sur ce qui est important, mais essentiel, dans le seul but de prolonger son bonheur. Et soudain, touchant aux dernières extrémités, quand l'homme est déjà misérable, nu et dépouillé de tout ce qui, semble-t-il, embellit la vie, il trouve en lui la fermeté de s'obstiner jusqu'au dernier pas, renonçant à sa propre vie, mais non à ses principes.

“Du fait de la première de ces particularités, l'humanité ne peut se maintenir sur aucun des sommets qu'elle a atteints. Grâce à la seconde, elle s'est sortie de tous les abîmes. Evidemment, il vaudrait mieux, lorsqu'elle se trouve encore sur les sommets, qu'elle prévienne la chute qui l'attend et le prix qu'elle aura à payer, faire preuve un peu avant le moment critique de fermeté et de courage, sacrifier moins mais plus tôt.

“On ne saurait accepter l'idée que le cours meurtrier de l'histoire est irrémédiable et que l'esprit confiant en lui-même ne peut influer sur la force la plus puissante du monde. L'expérience des dernières générations me convainc profondément que seule l'inflexibilité de l'esprit humain fermement dressé sur le front mouvant des violences qui le menacent et prêt au sacrifice et à la mort en proclamant: “Pas un pas de plus!” seule cette inflexibilité de l'esprit assure la véritable défense de la paix de l'individu, la paix de tous et de toute l'humanité.”

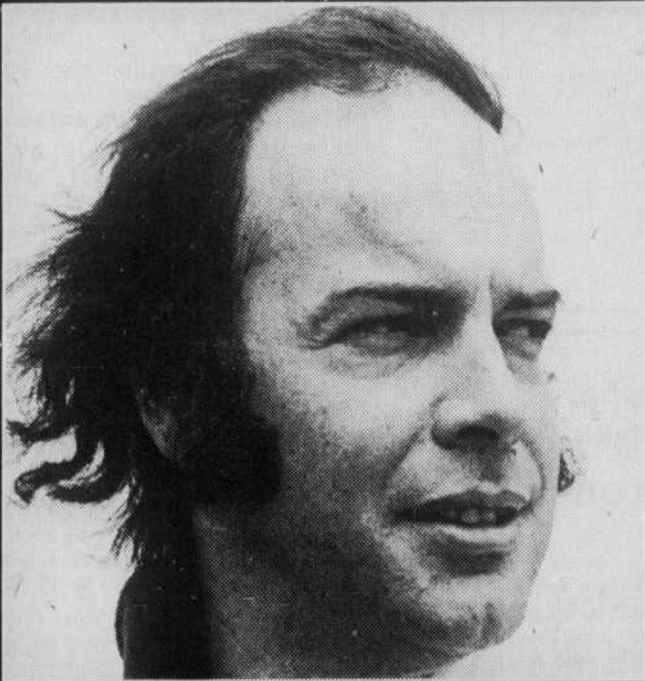
(5) Né en 1942, condamné en 1972 à sept ans d'internement et cinq ans d'exil pour avoir relaté sa propre expérience dans “Une nouvelle maladie mentale en U.R.S.S.” (Seuil).

Partout... pour nous Radio-Canada est là!

Le 60
le mardi 4 septembre
de 21h30 à 22h30

Par la raison ou par la force. C'est la devise du Chili. Trois ans, jour pour jour, après l'élection de Salvador Allende à la présidence du Chili, Le 60

présente un reportage sur la situation politique, économique, et sociale dans cette république d'Amérique du Sud.



Dix entrevues de Pierre Nadeau avec un ministre, des travailleurs, des journalistes, des prêtres, des membres de l'opposition, le public et le président du Sénat, Edouard Frei.

Des séquences de film tournées à Santiago, Valparaíso et dans la mine d'El Teniente. Le Chili et les Chiliens. Une réalisation de Pierre Castonguay.

La condition des vieillards. Un reportage d'Andréanne Lafond à l'occasion du Congrès international de gérontologie tenu à Oslo, en Norvège. Une réalisation de Fernande Chouinard.

On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBK 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

Avis légaux - Avis publics

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que GUY ROUSSEAU - 421, rue DuRoi, St-Eustache, Ville de Laval, Québec demande (nt) un permis à la Commission des Transports du Québec, pour tirer les remorques pour le compte de BRAZEAU TRANSPORT INC., laquelle demande un permis de courtier réciproque, (permis 6793-V). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800, est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 122.

FRANÇOIS PERREAULT,
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 05-01081-73
CHANTALE GAUVREAU, fille mineure de Gérard Gauvreau et Martha Lamontagne, de St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne,

demanderesse

-contre-
CHRISTIANE CAUQUETTE, et MARIE CASTONGUAY, toutes deux autrui de Ville de Laval, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

défenderesses

IL EST ENJOINT à CHRISTIANE CAUQUETTE et MARIE CASTONGUAY à l'attention desquelles une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 30 août 1973

Claude Dufour
Protonotaire adjoint

Mes Orenstein, Ruby & Assoc's
3e Etage,
2015 rue Peel
Montréal

Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 02-031045-73

MARCEL MCKERCHER, résident et domicilié à 360 Jacques-Cartier, Longueuil, district de Montréal,

demandeur

-contre-
BEN GINSBURG INC., corporation légalement constituée ayant un siège social à RDI-BX 34 Troy, New York, U.S.A.

demanderesse

IL EST ENJOINT à BEN GINSBURG INC. à l'attention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 27 août 73

CLAUDE DUFOUR
Greffier adjoint

Mes Pépin, Riopel & Assoc's
260 St-Jacques
Montréal 122

Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(division des divorces)

No. 12-031404-73

ISABELLE PITTS, ménagère, résidant à 10085, Parc Georges, Montréal-Nord, district de Montréal,

Requérante

-contre-
MARCEL PAQUETTE, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MARCEL PAQUETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 24 août 1973

JACQUES PERRON
REGISTRAR

Mes Jacques Brunet
2714 est Ontario
Montréal

Avocat de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(division des divorces)

No. 12-032437-73

DORIS BROUSSEAU, couturière, domiciliée à 6270 Chabot, ville et district de Montréal,

Requérante

-contre-
RAYMONT HIDER, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RAYMONT HIDER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 24 août 1973

JACQUES PERRON
REGISTRAR

Mes Lefebvre, Mercier & Assoc's
suite 380
11 Place Laval
Laval

Avocats de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

(division des divorces)

No. 12-032580-73

ROBERT FINLAYSON, journaliste, domicilié à 23, rue Hammond, Lachute, district de Terrebonne,

Requérant

-contre-
DENISE DESLAURIERS, ménagère, épouse séparée de biens de Robert Finlayson, autrefois domiciliée à 33, Hammond, Lachute, district de Terrebonne, maintenant de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DENISE DESLAURIERS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 24 août 73

JACQUES PERRON
REGISTRAR

Mes Drouin, Blouin & Saulnier
109, St-Eustache
C.P. 300
St-Eustache,

Avocats du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

AVIS PUBLIC

PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que PLAISANCE TRANSPORT INC. permis no. 11767-V demande un permis à la Commission des Transports du Québec, De Priville à la frontière Québec-Ontario, pour la transport de bois préparé, pour le compte de Les Entreprises P. Bonhomme Ltee (point d'origine et destination: Priceville (Ottawa)).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 122.

Procureur du requérant.

David, Spivack,

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR

PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que CLAUDE DAIGNEAULT permis 19517-V - 124 rue de Gaule - Repentigny, Québec demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour tirer les remorques pour le compte de SPEEDWAY EXPRESS LTD. - permis 1963-V, laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 122.

SIGNE: BENOIT GROLEAU,
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 05-01028-72

DAME LOUISE MARINSEAU, ménagère, résidant à Montréal, district de Montréal,

demanderesse

-contre-
ROGER COTE, camionneur, résidant à 6 Hawkridge, app. 402, ville de Markham, Ontario,

défendeur

IL EST ENJOINT à ROGER COTE à l'attention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 27 août 73

CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE A JOINT

Mes Campbell, Pepper & Assoc's
1 Place Ville Marie
Montréal

Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que MAHEU TRANSPORT INC. St-Stanislas de Kostka, Cité de Beauséjour, province de Québec, détentrice du permis 20596-V, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de se porter acquiescer du permis 1991-V de monsieur ADRIEN MASSÉ, Côteau-du-Lac, Cité de Soulanges, province de Québec, lequel permis se lit comme suit:

TRANSPORT GENERAL: De Rivière Beaudette à Montréal (via route no 2) et points intermédiaires, aussi St-Cet, Les Cedres, St-Lazare, Pont Chateau, St-Polycarpe, St-Éphrem, Dalhousie, DeBeaujeu, Ste-Marthe, Côteau Station et Ste-Justine, et retour.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 122.

FRANÇOIS PERREAULT,
Procureur des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No. 02-01057-72

VILLE DE SAINT-LAURENT, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires à 777, Boul. Laurentien, St-Laurent, district de Montréal,

demanderesse

-contre-
MARY ELLEN BOURGET et MARLENE BOURGET, célibataires majeures, résidant autrefois toutes deux à 1280, Stanley, app. 1027, ville et district de Montréal, maintenant toutes deux de lieux inconnus,

défenderesses

EDOUARD BOURGET et LILIANE BOURGET, célibataires majeures, résidant à 600, Crevier, St-Laurent, district de Montréal,

défendeurs

IL EST ENJOINT à MARY ELLEN BOURGET et MARLENE BOURGET à l'attention desquelles une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 27 août 1973

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Bernier, Chapados & Assoc's
500 Place d'Armes
suite 1155
Montréal

Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(division des divorces)

No. 12-032483-73

DAME MARIE THERESE FRANCOISE LEBLANC, catolique, résidant à 682, Perrier, épouse séparée de biens de Charles Edouard Desjardins, de St. Léonard, district de Montréal,

Requérante

-contre-
CHARLES EDOUARD DESJARDINS, autrefois de ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CHARLES EDOUARD DESJARDINS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 24 août 1973

JACQUES PERRON
REGISTRAR

Mes Tinkoff, Seal & Assoc's
suite 1010
2015 Drummond
Montréal

Avocats de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(division des divorces)

No. 12-032483-73

DAME MARIE THERESE FRANCOISE LEBLANC, catolique, résidant à 682, Perrier, épouse séparée de biens de Charles Edouard Desjardins, de St. Léonard, district de Montréal,

Requérante

-contre-
CHARLES EDOUARD DESJARDINS, autrefois de ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CHARLES EDOUARD DESJARDINS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 24 août 1973

JACQUES PERRON
REGISTRAR

Mes Halperin, Ashenmil & Assoc's
suite 1020
1255 University
Montréal 110

Avocats de la requérante

"Avis est donné par les présentes que le 14

ème jour de septembre 1973, une requête pour homologation d'une convention de modification de régime matrimonial entre David Amar et Annette Ollivier, tous deux domiciliés et résidant au 519 rue Wilderton, appartement 16, ville de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, sera présentée à la Cour Supérieure de Montréal, district de Montréal, Province de Québec. La dite convention est plus amplement décrite dans un acte de modification de régime matrimonial fait devant le notaire Jean Lambert en date du 18 juillet 1973, sous le numéro 327 des minutes."

MONTRÉAL,
Bernatchez & Wolfe.

David, Spivack,

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR

PERMIS TEMPORAIRE

Le Maghreb et Israël seront entendus par la CSCE

GENEVE (par l'AFP) — Le comité de coordination de la CSCE est arrivé à un accord après cinq jours de discussions se poursuivant tard dans la nuit sur la question politique de l'audition par la conférence de l'Algérie, de la Tunisie et d'Israël.

En fait, la décision en cinq points pri-

se hier après-midi par le comité de coordination donne une double garantie tant aux partisans de l'audition de l'Algérie et de la Tunisie qui réclamaient un droit d'antériorité et de priorité pour ces deux états magrébins qui avaient des décembre dernier manifesté leur intérêt pour la conférence qu'aux partisans de l'audition d'Israël qui a officiellement formulé une demande patronnée par les Pays-Bas et le Danemark, samedi dernier.

La décision prise comporte en substance les points suivants: la première commission de la conférence (commission politique sur les relations entre Etats) et la seconde (commission éco-

nomique) recevront les documents écrits préparés par l'Algérie et la Tunisie. Ces deux commissions recevront également les représentants des gouvernements des deux pays qui présenteront oralement ces documents.

Le secrétaire exécutif de la conférence informera les deux gouvernements d'Algérie et de Tunisie de cette décision.

Dans le cas où cette procédure serait appliquée, les mêmes arrangements s'étendraient aux autres Etats méditerranéens non européens qui en feraient la demande par l'intermédiaire d'un Etat membre avant le 18 septembre. Si ces dispositions ne s'appliquaient

pas à l'Algérie et à la Tunisie, aucun autre Etat méditerranéen n'en bénéficierait.

Le 18 septembre, le comité de coordination se réunira pour examiner toutes les autres propositions d'audition. Il fixera également les dates d'audition des Etats y compris celles concernant l'Algérie et la Tunisie.

L'application de cette décision se fera dans le respect des règles de procédure, c'est-à-dire essentiellement la règle du consensus.

Il ressort donc de cette décision que le droit d'antériorité de l'Algérie et de la Tunisie est reconnu et que notamment, si ces deux pays renonçaient main-

tenant à leur demande d'audition, Israël dont la demande devra être retenue le 18 septembre par le comité de coordination, ne pourra pas bénéficier de cette procédure d'audition.

Enfin, en rappelant la règle du consensus, c'est-à-dire de l'unanimité, le comité donne tant aux partisans d'Israël, qu'à ceux de l'Algérie et de la Tunisie un droit de veto le 18 septembre. Si des oppositions se faisaient jour contre la demande d'audition d'Israël, les pays qui patronnent cette audition refuseraient de fixer une date pour l'audition de l'Algérie et de la Tunisie. Mais on souhaite de tous côtés qu'il n'en soit pas ainsi.

Les non alignés admettent Malte

ALGER (AF et Reuter) — Les ministres des pays non-alignés réunis à Alger ont admis Malte comme membre à part entière, le gouvernement de La Valette ayant assuré que la base de l'OTAN sur l'île serait fermée d'ici à 1979.

Par ailleurs, les ministres arabes se sont réunis hier pour examiner entre eux la requête de l'Organisation de libération de la Palestine qui a demandé à être admise en qualité de membre à part entière à la conférence des non alignés.

Les partisans de l'OLP ont cité en appui de cette demande l'exemple de l'Algérie — hôte de la conférence — qui avait elle-même participé à la première conférence non-alignée à Belgrade, avant même que l'indépendance de son pays ne soit proclamée.

LA CROIX-ROUGE

TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



Carrières et Professions

Gérant du matériel et des achats

Demandé par industrie aéronautique progressive de la rive sud.

Les candidats devront être bilingues, posséder un diplôme d'études collégiales avec cours de perfectionnement en achats, contrôle d'inventaire, administration et un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire.

Ce poste offre un bon salaire de début, des conditions de travail excellentes et des bénéfices marginaux usuels.

Faire parvenir sa demande à:

Case 2088, Le Devoir, Montréal

La Commission Scolaire de Valleyfield et la Commission Scolaire de Huntingdon

requièrent les services

— d'un conseiller pédagogique (en enseignement de la langue française)

— d'un conseiller pédagogique (en enseignement de la langue anglaise)

Niveau élémentaire

Nature du travail:

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans une ou plusieurs disciplines; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

Qualifications requises:

— Posséder un diplôme universitaire terminal d'un premier cycle dans une discipline appropriée.

— Posséder plus de 3 ans d'expérience.

Salaire:

Selon la politique administrative et salariale du document 25.

Entrée en fonction: Immédiate.

Veuillez faire parvenir votre offre de services ainsi que votre curriculum vitae avant le 12 septembre 1973 à:

M. Jean Faille
Directeur du personnel
47, rue Perreault
Valleyfield, Qué.



PROFESSEUR DEMANDÉS

Niveau secondaire

1/ ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

— Anglais, langue seconde
— Musique instrumentale (cuivres)
— Sciences religieuses

2/ ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

— Décoration
— Dessin publicitaire
— Électrotechnique
— Mécanique auto
— Menuiserie - Construction
— Poterie - Céramique
— Soudure - Tôlerie

Veuillez s'il vous plaît communiquer par téléphone à

672-7240 postes 272-3-4-5

ou faire parvenir votre demande au Service de l'emploi (Personnel enseignant)

COMMISSION RÉGIONALE DE CHAMBLY

2, boul. Desaulniers - Suite 300 - St-Lambert - Qué.

CARRIÈRE DANS LA CONSULTATION INTERNATIONALE

Firme de recherches économiques de Montréal opérant à l'échelle internationale recherche les candidats suivants pour participer à des études de développement économique, de programmation industrielle et de transport.

— **CHEF DE MISSION ou DIRECTEUR DE PROJETS** possédant diplôme universitaire avec expérience adéquate dans la direction d'équipe pluridisciplinaire.

— **M.B.A. ou ÉCONOMISTE** possédant une maîtrise dans l'administration des affaires ou en économie avec quelques années d'expérience.

— **ÉCONOMISTE AGRICOLE** possédant un diplôme en agronomie avec maîtrise en administration.

— **RECHERCHE OPÉRATIONNELLE ou en ÉCONOMÉTRIE** avec maîtrise ainsi que quelques années d'expérience.

Lieu de travail:

Montréal

Les candidats doivent posséder parfaitement la langue française et être prêts à travailler à l'extérieur du pays pour des périodes de 2 à 4 mois.

Salaire selon la compétence et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
SORES INC.

1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 107

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES VIEILLES-FORGES

3255 Foucher, Trois-Rivières

1) INSTITUTEURS DEMANDÉS:

Au niveau de l'Enseignement professionnel, la Commission Scolaire dispose des postes suivants à temps plein:

1 instituteur en dessin publicitaire
1 instituteur en photolithographie
1 instituteur en cordonnerie

2) BESOINS DE SUPPLÉANTS OCCASIONNELS POUR L'ANNÉE 1973-1974:

A) Professionnel, options suivantes:

Agriculture	Horlogerie
Ajustage mécanique	Imprimerie (photo-lithographie)
Carronnerie (débosselage-peinture)	Infirmier(e) auxiliaire
Coiffure pour dames	Mécanique Automobile
Construction-Menuiserie	Mécanique diesel
Cordonnerie	Photographie
Couture pour dames	Plomberie-chauffage
Couture Industrielle	Réfrigération - air climatisé
Cuisine Professionnelle	Radio - T.V.
Cuisine de restaurant	Soudure
Dessin publicitaire	Tôlerie Industrielle
Dessin technique	Sciences Familiales
Electricité	Comptabilité
Esthétique	Dactylographie
Fonderie	Sténographie

B) Régulier:

Musique, Arts plastiques, Sciences mathématiques et autres disciplines au programmes officiel.

Prière de faire parvenir toute demande à l'adresse suivante d'ici une (1) semaine.

Com. Scol. Rég. des Vieilles-Forges
a/s Directeur des services du personnel
3255 Rue Foucher
Trois-Rivières
379-5121

La Commission fournit un (1) formulaire approprié.

Une Société d'avocats requiert les services

D'AVOCATS BILINGUES

ayant un minimum d'expérience en pratique civile.

Les candidats sont invités à soumettre leur curriculum vitae d'ici au plus tard le 14 septembre 73 à:

CASE 2089, LE DEVOIR

ASSURANCE-VIE

Valez-vous jusqu'à \$20,000 par année ou plus ?

Si oui, nous aimerions vous rencontrer afin de discuter d'une gérance pour notre bureau régional à Chicoutimi.

● Formation antérieure en assurance-vie essentielle.

● Bénéfices marginaux à nos frais.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case 2087, Le Devoir, Montréal

PLANIFICATEUR de TRANSPORTS

Ottawa, Ontario, (Pop. 300,000)

TRAITEMENT:

\$17,297.29 - \$19,973.90

LE DÉFI:

Carrière offerte à une personne sachant travailler en liaison avec d'autres groupes, capable de diriger du personnel, d'analyser des données sur les transports, de rédiger des rapports, et d'intégrer ces données dans la planification d'ensemble d'une ville encore en voie de développement. Le but est de réaliser un environnement où une collectivité canadienne en pleine évolution trouve la réponse à tous ses besoins.

LE CANDIDAT:

Un professionnel ambitieux, imaginatif, plein d'initiative, prêt à collaborer en matière de transports avec les équipes de planificateurs de secteurs.

Capable au besoin de parler devant la Commission d'urbanisme, le Conseil et des réunions publiques. La réussite dans cette carrière demande, entre autres, de l'initiative et de l'ingéniosité.

CONDITIONS:

Diplôme universitaire (une maîtrise de préférence) en planification des transports ou en génie de la circulation; admissibilité dans l'Institut canadien des urbanistes, ou dans l'Institut des ingénieurs de la circulation; connaissance des systèmes de simulation par ordinateurs.

Six années d'expérience de la planification des transports ou l'équivalent dans un domaine connexe.

Ce serait un avantage certain d'avoir eu à s'occuper d'études de questions de stationnement.

ADRESSER LA DEMANDE: accompagnée d'un curriculum vitae au:

Commissaire des services du personnel
111, promenade Sussex
Ottawa, Ontario
K1N 5A1



le collège régional du saguenay-lac st-jean

OFFRES D'EMPLOIS

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert, pour le Campus de Jonquière, les services de professeurs à temps complet, en

a) FRANÇAIS
b) PHILOSOPHIE
c) ÉDUCATION PHYSIQUE (professeur féminin)
d) PSYCHOLOGIE
e) JOURNALISME (techniques des communications)

TÂCHE:

Enseigner dans les disciplines ci-haut mentionnées, à compter de septembre 1973.

QUALIFICATIONS:

a,b,c,d, posséder au moins un diplôme universitaire de premier cycle, et, si possible, de l'expérience dans l'enseignement.

e, posséder de l'expérience professionnelle dans ce domaine d'activités.

TRAITEMENT:

Selon le décret des enseignants, tenant lieu de convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 11 septembre 1973, inclusivement:

Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean
a/s Directeur du personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

Voir autres Carrières et Professions, en page 15

BIBLIOTHÉCAIRE

La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA requiert Bibliothécaire bilingue pour service de Catalogage. Doit posséder un baccalauréat ou une licence en bibliothéconomie d'une université reconnue, plus expérience en classification et catalogage en français et en anglais. Salaire jusqu'à \$12,359 selon qualifications et expérience.

Adresser votre demande à:

Directeur,
Bibliothèque Publique d'Ottawa,
237, rue Queen, Ottawa K1P 5M2

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LALONDE

est à la recherche de professeurs pour enseigner dans le secteur de l'enfance inadaptée élémentaire et secondaire.

D'autres postes sont également disponibles

en Plomberie

Soudure

Cuisine professionnelle

Mécanique

Menuiserie

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande à:

Monsieur Jacques Dionne,
Directeur du service de l'enseignement,
Commission Scolaire Régionale Lalonde,
Case Postale 3500,
La Sarre, Abitibi
Tél: 819-333-5411



ADJOINT AU VICE-DOYEN À LA GESTION (BUDGETS ET ESPACES)

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES - DIRECTION UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

Sous l'autorité du vice-doyen à la gestion et en collaboration avec les services compétents de l'Université:

— Procéder à des expertises, préparer des avis et faire les études requises pour tout problème de gestion budgétaire, tant au niveau de la faculté qu'au niveau des départements.

— Développer et mettre en application des systèmes et procédures.

— Tenir à jour les dossiers d'occupation des espaces, étudier les demandes additionnelles de locaux et préparer des projets de répartition.

Qualifications:

— Formation universitaire en administration.

— De 3 à 5 ans d'expérience pertinente.

— Aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

— Esprit d'initiative et de synthèse.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

Directeur du service du personnel
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, Qué.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE FRANCOPHONE

OFFRE D'EMPLOI

Titre:

DIRECTEUR DU SECTEUR SPORTIF

Fonction:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur du secteur sportif est responsable de la réalisation du programme sportif du Festival International de la Jeunesse Francophone, qui se tiendra à Québec, du 13 au 24 août 1974.

Ce programme comprend à la fois des compétitions d'athlétisme et des jeux à coloration régionale (courses de pirogues, échassiers, etc...)

Exigences:

— Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle;

— Posséder une vaste expérience dans le domaine sportif et dans celui des loisirs, tant au Québec que dans les autres provinces;

— Avoir des aptitudes manifestes au travail de conception, de direction et de coordination;

— Posséder une expérience de plusieurs années de direction dans le domaine des sports et des loisirs pourrai suppléer à un diplôme universitaire.

Traitement:

Jusqu'à \$19,000. en fonction des qualifications et de l'expérience.

Lieu de travail:

Québec.

Durée du contrat:

Un an à partir du 1er octobre 1973.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae complet, avant le 6 septembre 1973, à:

Monsieur Pierre LeFrançois, directeur général,
Société d'Accueil du Festival International de la Jeunesse Francophone,
Case postale 340,
Québec 4,
G1R 4P8

Siège social
Université du Québec

CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL

(Poste de cadre)

Fonctions:

Sommaire de la fonction:

Sous la supervision générale et en collaboration étroite avec le Coordonnateur Réseau de la gestion du personnel, le Conseiller en relations de travail s'occupe de toutes les questions relatives au domaine des relations de travail touchant le personnel enseignant et non-enseignant de l'Université du Québec.

De façon spécifique:

— Collaborer de façon étroite et constante avec l'ensemble des bureaux de relations de travail ou du personnel des différentes unités constitutives de l'Université du Québec;

— Participer au travail de divers comités s'occupant des relations de travail à l'UQ à titre de conseiller, porte-parole ou responsable de l'exécution de mandats propres à son secteur d'activités;

— Être à l'occasion appelé à négocier avec les différents syndicats accrédités de notre Université et est appelé à représenter l'Université auprès de divers organismes extérieurs;

— Agir de façon globale comme spécialiste des questions relevant de sa compétence et, à ce titre, doit s'assurer qu'il possède l'information et les expertises nécessaires à l'efficacité de son secteur d'activités.

Exigences:

Détenteur de préférence un diplôme universitaire minimum de premier cycle dans une discipline appropriée et environ dix (10) années d'expérience dans le domaine de la gestion du personnel et des relations de travail. Si possible une connaissance du milieu universitaire ou de l'éducation en général.

Lieu de travail:

Québec (appelé à de nombreux et fréquents déplacements à travers la province).

Traitement:

À déterminer selon les qualifications et l'expérience. Ce poste devrait intéresser les candidats dont le revenu annuel se situe entre \$15,000.00 et \$20,000.00 environ.

Toutes les demandes reçues seront traitées confidentiellement et devront être adressées à:

Claude Hamilton
Directeur du personnel
Université du Québec
2875, Boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 10

Les candidatures devant être reçues avant 17.00 heures le 12 septembre 1973.

Les trois ans de pouvoir du président Allende

Le Chili peut-il encore éviter l'embrasement?

SANTIAGO (AFP et Reuter) — Deux formes de lutte politique s'organisent au Chili. L'une, légale, oppose des partis classiques de droite et de gauche, l'autre, clandestine, est menée par les extrémistes des deux côtés pour qui un affrontement armé paraît inévitable.

La coalition gouvernementale, qui groupe autour du président Salvador Allende les communistes, socialistes et radicaux, et l'opposition démocrate-chrétienne et Parti national ont choisi de combattre à coups d'arguments juridiques, puisés dans l'arsenal d'une législation complexe.

L'armée, dans sa grande majorité, préfère encore se tenir à l'écart de ce champ de bataille, dans la mesure où les adversaires ne sortent pas du cadre institutionnel. Par contre, les attentats, les tentatives de subversion et d'infiltration au sein des unités militaires ne la laissent pas indifférente. Le mois dernier, les services de renseignements de la marine ont découvert que le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) avait réussi à s'infiltrer à bord

de deux bâtiments de guerre. Plus de 20 membres de cette organisation, souvent critiquée par M. Allende lui-même, ont été arrêtés et mis au secret. Pendant le week-end, d'autre part, l'armée de l'air a découvert dans le sud du pays, au cœur d'une riche province agricole, une école de guérilla et une fabrique artisanale d'explosifs. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées parmi des militants du MIR. En même temps, un vaste coup de filet a privé le mouvement d'extrême-droite Patrie et liberté de la plupart de ses dirigeants, dont M. Roberto Thieme.

Tout se passe comme si les organisations politiques classiques avaient décidé, aussi bien à droite qu'à gauche, de laisser à l'armée et aux carabiniers le soin d'éliminer les extrémistes, afin de poursuivre leur gigantesque partie d'échecs. Cette attitude est fondée sur le sentiment des modérés de tous bords pour qui la guerre civile doit être absolument évitée.

Les extrémistes, de droite ou de gauche, représentent un danger pour la

paix intérieure et M. Allende en est le premier conscient, ainsi que l'opposition légale. C'est la raison pour laquelle il n'hésitera pas à tenter un nouveau rapprochement avec les centristes, même contre l'avis de certains de ses partisans. Les dirigeants démocrates, qui font figure "d'invités" au dialogue, assortissent cependant leur éventuelle collaboration d'exigences exorbitantes. Ainsi, même s'il a pu jusqu'à présent faire face à la formidable offensive que l'opposition a déclenchée contre lui, M. Allende devra choisir entre une voie révolutionnaire intransigeante et une voie réformatrice.

S'il choisit la première, il ne pourra faire autrement que d'être le premier à franchir les limites de la législation bourgeoise que le président et ses adversaires ont promis de respecter. S'il choisit la seconde, il se coupera forcément d'une partie de la classe ouvrière, qui s'est forgée une véritable conscience révolutionnaire. Le choix est posé alors que ces partisans du président Allende préparent les festivités qui marqueront

aujourd'hui le troisième anniversaire de son élection.

Les porte-parole des partis communiste et socialiste, de concert avec d'autres partisans de la coalition d'Union populaire au pouvoir, ont précisé que les militants se dirigeront en masse vers le palais présidentiel pour manifester leur "intention de répudier le fascisme et ceux qui préparent la guerre civile".

Cette manifestation sera principalement dirigée contre les propriétaires de camions en grève depuis le 27 juin. Le gouvernement chilien estime toutefois que le mouvement est en train de "s'effondrer".

Par ailleurs, les médecins chiliens en grève depuis plusieurs jours ont décidé dimanche de poursuivre leur mouvement pendant 48 heures encore.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion sans résultats entre des représentants de l'Ordre des médecins — en majorité membres de l'opposition — et le ministre de la Santé publique, le Dr Mario Lagos.

De source officielle, on indiquait après la réunion que les revendications des grévistes avaient un "caractère nettement politique". Il y a quelques jours, les dirigeants des médecins grévistes avaient demandé la démission du président Salvador Allende.

Le mouvement affecte essentiellement les centres hospitaliers du secteur public, où le service continue d'être assuré par les médecins non grévistes aidés par des étudiants en médecine constitués en "brigades volontaires".

Enfin, on apprend que M. Roberto Thieme, chef du mouvement clandestin Patrie et Liberté, a été inculpé pour "association illicite".

Selon les éléments rassemblés au cours de l'instruction, Roberto Thieme dirigeait lors de son arrestation, le 28 août

Attentat à l'intérieur du mausolée Lénine

MOSCOU (par l'AFP) — Une explosion à l'intérieur du mausolée Lénine, samedi, aurait fait trois morts.

Un Autrichien a assisté à l'attentat, annonce dans son édition d'aujourd'hui le quotidien autrichien "Kurier".

"C'était samedi, douze heures trente, raconte le témoin. La milice soviétique fit irruption sur la Place Rouge et bouscula les gens qui attendaient devant le mausolée. Cinq ou six ambulances arrivèrent. Peu après, cinq ou six blessés furent sortis de l'édifice, dont un sur une civière".

"50 ou 80 personnes, qui s'étaient trouvées tout près du mausolée ou à l'intérieur de l'édifice ont été conduites derrière les planches d'un chantier", poursuit le récit du témoin.

"La Place Rouge a été cernée", poursuit le témoin. "Je n'ai pas vu de fumée ou de poussière provenant de murs écroulés".

"Dans l'après-midi, un couloir étroit à de nouveau été aménagé par lequel on pouvait passer devant le mausolée. Des passants évoquaient un accident sur le chantier voisin, conclut le témoin dont l'identité n'est

pas révélée par le journal. Selon une autre source, un dément, a fait exploser un engin de sa confection à l'intérieur du monument sur la Place Rouge, se tuant lui-même et tuant deux Soviétiques qui visitaient le mausolée en même temps que lui.

Le mausolée de Lénine est un lieu de pèlerinage très prisé des Soviétiques et des touristes étrangers.

Situé au pied du Kremlin, le monument, tout de marbre et de granit, a été construit en 1930.

Un premier mausolée de bois avait été érigé le 27 janvier 1924 pour les funérailles du fondateur de l'URSS, le 9 mars 1953, le corps embaumé de Staline fut déposé aux côtés de celui de Lénine, mais, sur proposition de Nikita Krouchtchev au 22ème congrès du parti en 1961, Staline fut retiré du mausolée et enterré de nuit au pied du Kremlin. C'est du haut du monument que les dirigeants soviétiques président les grands défilés.

Ces dernières années, deux attentats ont été perpétrés contre le mausolée. L'un en 1968 qui fit plusieurs blessés dont des touristes italiens, l'autre en 1971 qui ne fit pas de victimes.

On lui attribue généralement la responsabilité de la majeure partie des 500 attentats perpétrés au Chili depuis le début de la grève des transporteurs, le 25 juillet dernier.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 14

INGÉNIEUR

Une importante entreprise de camionnage dont le siège social est au Québec recherche un ingénieur cadre pour compléter sa dynamique équipe de direction. Le candidat élu sera chargé d'entretenir le matériel de transport lourd ainsi que les installations de soutien de la flotte de la compagnie et de temps en temps d'assister l'administration dans la planification des constructions nécessaires et de leur surveillance.

Le poste ouvre l'accès à une carrière prometteuse et rémunératrice.

L'entreprise, qui appartient à des intérêts locaux, grandit et réalise des bénéfices avec régularité depuis des années; elle compte parmi les mieux établies dans son domaine d'activité.

Le candidat idéal aura entre 25 et 35 ans; il possèdera un diplôme en génie civil ou en mécanique et 4 à 5 années de pratique professionnelle, de préférence dans le transport routier et le bâtiment.

Le poste est à Amos, dans l'Abitibi mais nécessitera des déplacements fréquents au Lac St-Jean et à Chibougamau.

La rémunération sera à discuter selon les qualifications des candidats.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur réponse qui sera traitée avec une discrétion absolue, à l'adresse suivante sous enveloppe portant la mention "Dossier numéro 229".

Price Waterhouse et Associés

conseillers en administration

5, place ville marie, montréal 113

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

Une voix en faveur de Sakharov au milieu des dénonciations

MOSCOU (AFP et Reuter) — Un physicien soviétique, M. V.F. Turchin, a lancé un appel à l'opinion publique mondiale afin qu'elle prenne la défense de l'académicien Andreï Sakharov, critiqué depuis jeudi dans la presse soviétique pour ses récentes déclarations à la presse occidentale.

"Je crois qu'il est nécessaire de protester contre cette campagne de presse dirigée contre Sakharov", déclare M. Turchin dans un communiqué remis aux correspondants occidentaux à Moscou.

"Je lance un appel à tous les défenseurs du progrès et de la démocratie, à tous les défenseurs de la paix dans le monde afin qu'ils élèvent la voix pour défendre l'académicien Sakharov", ajoute-t-il.

"La campagne hystérique déclenchée contre Sakharov est menée au nom de la lutte pour la réduction de la tension internationale. En réalité, elle porte un énorme préjudice à la position internationale de notre pays et à la politique de coexistence pacifique car elle suscite la méfiance à l'égard des intentions de l'Union Soviétique", conclut le physicien.

M. Turchin s'était signalé en adressant en 1970, avec Sakharov et l'historien Roy Medvedev, une lettre aux dirigeants du Kremlin affirmant que la démocratisation de la société soviétique était nécessaire pour permettre à l'URSS de faire des progrès et de rattraper les Occidentaux.

Cet appel a été rendu public samedi soir, alors que les "Izvestia", organe du gouvernement soviétique, continuaient la publication des lettres de lecteurs dénonçant les déclarations du savant, dont le compositeur Dimitri Chostakovitch. Le plus connu des compositeurs de l'Union soviétique, qui est âgé de 66 ans, et un autre signataire célèbre, Aram Khatchatourian, compositeur arménien, expriment leur profonde indignation à la suite de récentes déclarations de Sakharov.

Il y a 25 ans, Chostakovitch lui-même avait été la cible de critiques assez vives de la part du Kremlin à l'encontre de son style musical jugé "formaliste et inspiré par des tendances antipopulaires". Le compositeur avait fait amende honorable pour "ses erreurs" passées et, après avoir sollicité le pardon du Parti communiste, Chostakovitch a composé des oeuvres répondant au goût des dirigeants. Des cantates pour l'agit-prop.

Rappelons que Sakharov a récemment déféré une interdiction d'établir des contacts avec les étrangers, en convoquant une conférence de presse et en dénonçant ce qu'il a qualifié d'injustices du système soviétique.

Campagne de vigilance en Chine

PEKIN (AFP) — Une gigantesque campagne de vigilance contre l'ennemi extérieur — l'URSS — et l'ennemi intérieur — symbolisée par Lin Piao — semble prendre naissance en Chine au lendemain du dixième congrès du Parti communiste chinois.

Cette campagne, qui n'est pas encore visible dans les rues des villes chinoises et de Pékin en particulier, se déroule, selon l'agence Chine nouvelle, à tous les niveaux et dans tous les sphères d'activité: usines, campagnes, universités, unités de l'armée... Il s'agit en fait d'un véritable "recyclage" de la Chine.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC

— Établi en 1880 — C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagachetière — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés Donat Marchand, C.A. J. Henri Boivin, C.A. Paul Lafleur, C.A. Roger Archambault, L.S.C., C.A. Jacques Brunetta, C.A. 240, rue St-Jacques, 6e étage Montréal 126 - 849-1695

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS Comptables Agréés 500 Place d'Armes, suite 1364 Montréal 126, Qué. - 844-4445

50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 1201 Montréal 351 382-3080

BASTIEN, NORMANDIN BARRIÈRE & ASSOCIÉS Comptables Agréés

F.J. Bastien, C.A. Y. Normandin, C.A. R. Barrière, C.A. R. Normandin, C.A. G. Boudry, C.A. J. Beaulac, C.A. J. Marchand, C.A. P. Contant, C.A. G. Bouchard, C.A. G. Guenette, C.A. M. Gagné, C.A. J. L. Bédard, C.A. P. Dumont, C.A. F. St-Aubin, C.A. G. Pivette, C.A. L. Lemay, C.A. Édifice Banque Canadienne Nationale 500 Place d'Armes, suite 1364 Montréal 126, Qué. - 844-4445

Société affiliée: BASTIEN, MENARD, NORMANDIN, SEGOUIN & ASSOCIÉS Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury, Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières

LORENZO BELANGER ET ASSOCIÉS Comptables agréés

En collaboration avec: Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris) Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)

Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants) Montréal et Chicoutimi, Canada Paris et St-Etienne, France Londres, Grande Bretagne

2055 rue Peel - Suite 1025 Montréal 110 Tél.: 849-9167

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE Comptables agréés

MONTREAL 222 est, Henri-Bourassa Montréal 357, Qué. Tél.: (514) 389-5995

Marcel Besner, C.A. H. Denis Tremblay, C.A. Claude Chevalier, C.A. Louis Philippe Chamberland, C.A. Raymond Robillard, C.A.

QUEBEC 7355 - 1ère Avenue Québec 7, Qué. (418) 626-2874

Edouard Richard, C.A. Michel Côté, C.A.

BERNIER & BISSON Comptables agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bissin, C.A. 60 St-Jacques Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER Comptable agréé 3100 Tour de la Bourse 861-3741 Montréal 115 (Qué.)

CHARLES CAZELAIS & ASSOCIÉS 3737, rue Monselet Montréal-Nord 459, P.Q. 321-3832

CLARKSON, GORDON & CIE Comptables Agréés

P.H. Adamson, C.A. R.V. Bonnet, C.A. G.W. Blouin, C.A. J.G. Bonnyville, C.A. M. Camard, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A. G. Chamberland, C.A. W.A. Farlinger, C.A. H.R. Germain, C.A. J.B. Gick, C.A. A.W. Gilmour, C.A. G. Gingras, C.A. G. Linagel, C.A. D.G.R. Lindsay, C.A. M.A. Mackenzie, C.A. R. Pearl, C.A. R.A. Sinclair, C.A. W.J. Smith, C.A.

Associés-résidents Montréal - Québec St-Jean (N.-B.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés

L. Cloutier, M.S.C., C.A. C. Charbonneau, C.A. R. Fontaine, C.A. Y. Séguin, C.A. G. Croteau, C.A. R. Laford, C.A.

506 est, rue Ste-Catherine Suite 810 Montréal 132 849-9281

COOPERS & LYBRAND Comptables Agréés

630 ouest, boul. Dorchester Montréal 101 875-5140

et à travers le monde

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE Comptables Agréés

Florent Fredette, C.A. Guy Charette, C.A. Roger Courtois, C.A. Martin Lacombe, C.A. Hubert Mercier, C.A. Raymond A. Poirier, C.A. Jean-Paul Berthia, C.A.

507 Place d'Armes 842-8621

DENIS, DESMARIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS Comptables Agréés

J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmaris, C.A. Duncan J. Mooney, C.A. Oliver Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. Jean-Guy Lavigne, B.A., M.Sc., C.A. Pierre Gaudet, C.A.

60, rue Saint-Jacques Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE Comptables Agréés

423 est, boul. Henri-Bourassa Montréal 357 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables agréés

Roger Gauvin, C.A. Bernard Dumais, C.A. Roger Prenovert, C.A. Claude Dumas, C.A. Gilles Villeneuve, C.A.

561 est, boul. Crémazie Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT, GOULD & CIE ALEXANDER GRANT & CIE

Associés de la firme internationale ALEXANDER GRANT TANSLEY WITT Montréal, Calgary, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops & Vancouver

713 CARRE VICTORIA MONTREAL 126 844-3307

KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables agréés

1015 Côte Beaver Hall 866-8563

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU MacGILLIVRAY & CO.

Comptables Agréés 360 ouest, rue St-Jacques 849-8331

Montréal, Toronto, Hamilton, Brantford, St. Catharines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS Comptables Agréés

Société nationale affiliée COLLINS, LOVE, EDOIS, VALIQUETTE, BARROW

avec bureaux à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes au Canada Correspondants en Grande Bretagne et aux États-Unis d'Amérique

507 Place d'Armes (suite 1100) Montréal 1, Qué. Code 514 - 842-6651

MALLETTE & CIE Comptables Agréés

P.E. Mallette, C.A. J. A. Bussell, C.A. B. Dumais, C.A. G. Chiquette, C.A. J.-J. Lecavalier, C.A. J.E. de Repentigny, C.A. A. Massé, C.A. D.R. Gossipy, C.A. J. La Courne, C.A. R. Chénier, C.A.

G. De Grandpré, C.A. L. Doucet, C.A. M. André, C.A. C. Sorrazin, C.A.

1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal 107, Québec Téléphone 861-8241 Succursale St-Jérôme

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE

Comptables agréés Guy Messier, L.S.C., C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A. Robert Houde, B.A., C.A. Guy Oumet, C.A. Jacques Desmarais, L.S.C., C.A. André Montgrain, L.S.C., C.A. Yvon Marsolais, C.A. Gilles Blandin, C.A. Real Mainville, C.A.

50 Place Crémazie Montréal 351 Suite 921 384-1020

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BEDARD, LUSSIER SÉNÉCAL & ASSOCIÉS

Incorporant ANDRÉ ROCHETTE & CIE GEORGES AUDET & CIE

Comptables agréés Membres de THE MANN JUDG INTERNATIONAL GROUP

avec bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande Bretagne, Belgique et autres pays

Édifice B.C.N., Bureau 2000 500 Place d'Armes, Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables agréés

5 Place Ville-Marie 866-9701

Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie.

Comptables agréés, Suite 1225, 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126, Qué., Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables agréés

820, Tour de la Bourse Place Victoria Montréal 115, Québec 514-878-2691

Société nationale affiliée Raymond Campbell Montréal - Sherbrooke - Rouyn - Toronto - Ottawa - Edmonton - Vancouver - Victoria - Penitence

RIDDELL, STEAD & CIE

McIntosh Main LeFranc & Co. Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester 866-7351

Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montréal, New Westminster, Ottawa, Québec, Regina, St-Jean T.N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables agréés

7000 Ave. du Parc, Suite 301 Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE COMPTABLES AGRÉÉS

Incorporant K. NAKASHIMA & CIE COMPTABLES AGRÉÉS

J. Guy St-Georges, C.A. Eddy Ohnaka, C.A. J.G. Hébert, C.A. Magella Girard, C.A. Kimiko Nakashima, C.A. J.-C. Legault, C.A. Rejean Paillet, C.A. Jacques Lefebvre, C.A. 401 est, boulevard St-Joseph Montréal 176 Tél.: 844-1044

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS Comptables agréés

Montréal - Québec Rimouski - Sherbrooke Trois-Rivières - Ottawa

Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWAY & CIE Comptables Agréés

1 Place Ville-Marie 861-8531

Sydney, Halifax, Saint John, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman

États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS Comptables agréés

Charles A. Gauthier, C.A. Raymond Bessin, C.A. Robert Roy, C.A. Pierre Doray, C.A. Yves Charbonneau, C.A.

210 ouest, boul. Crémazie - 388-9231

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés

Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A. Jean-Jacques Ouellette, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waghay Boulos, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Jacques Joyal, C.A.

4926, ave. Verdun, Verdun 204 - 769-3871 7708, rue Édouard, LaSalle 690 -

Les Conseillers en Administration . . .

sont des **gradués universitaires** spécialisés dans un ou plusieurs domaines, **expressifs, parfaitement bilingues, âgés de 25 à 35 ans et particulièrement ambitieux**. Ils désirent faire carrière en consultation et sont prêts à fournir des efforts continus afin de parvenir à des réalisations exceptionnelles. L'expérience acquise dans des domaines spécialisés s'avère d'intérêt particulier et même nécessaire pour certains des postes. Il est souhaitable d'avoir au moins deux ans d'expérience en consultation. Les postes qui se situent à des niveaux intermédiaires et supérieurs concernent les domaines suivants:

- 1- Conseils généraux de gestion.
- 2- Recrutement de cadres, gestion du personnel et relations industrielles.
- 3- Étude prévisionnelle de marchés et stratégie de mise en marché.
- 4- Systèmes d'information à la gestion et de traitement électronique des données.
- 5- Programmes de génie industriel et de productivité.
- 6- Évaluation actuarielle et établissement de programmes d'avantages sociaux.
- 7- Recherches en transports et communications.
- 8- Recherches et études économiques.
- 9- Conseils de gestion en affaires sociales incluant les services de santé.
- 10- Planification physique et fonctionnelle des équipements.

Lieu de travail: Montréal ou Québec

Theismann "vole" une victoire aux Alouettes

par André Tardif

Marv Levy était peut-être déçu de l'issue du match nul de 23-23 qui venait de livrer ses Alouettes aux Argonauts de Toronto, hier après-midi devant 22,488 spectateurs à l'Autostade. C'est d'ailleurs le propre d'un instructeur professionnel de n'être heureux que dans la victoire. Et même là...

En toute justice cependant, les deux équipes ont présenté l'une des meilleures rencontres de football disputées à Montréal depuis belle lurette. Et les amateurs montréalais, quoique un peu déçus, ont assisté à trois minutes de jeu, les dernières du match, sans doute les plus excitantes

qu'ils aient eu l'occasion de voir depuis les beaux jours où leur équipe a atteint trois fois d'affilée la finale de la coupe Grey.

Chose certaine, toute ressemblance entre la partie infectée présentée 9 jours plus tôt sur le même terrain (revers de 30-3 des Alouettes contre les Rough Riders d'Ottawa) et celle d'hier était une pure coïncidence.

Ce n'est pas tous les jours, en effet, que 13 points sont enregistrés dans les derniers instants d'un match, à la suite de remontées toutes plus sensationnelles les unes que les autres et malgré la forte tension s'exerçant sur tous les joueurs. La chaleur accablante de quelque 95 degrés qui

se faisait hier n'était pas non plus l'un des moindres facteurs provoquant cette tension. On s'en est apparemment moqué d'un côté comme de l'autre. "Un joueur de ligne perd facilement 15 livres durant un match par une telle chaleur, certains jusqu'à 20", de commenter Tex Coulter, ancien bloqueur étoile des Alouettes, aujourd'hui commentateur radiophonique.

Encore Theismann

On a dit du quart-arrière Joe Theismann que sans lui, les Argonauts seraient voués au dernier rang dans la section Est de la ligue Canadienne, au lieu d'occuper le sommet. La preuve fut faite il y a 2 ans lorsqu'il a conduit

les siens à la grande finale. Blessé tôt la saison dernière, justement lors d'un match contre les Montréalais, Theismann a dû se contenter d'assister aux débâcles de ses coéquipiers qui ne purent participer aux éliminatoires.

Il ne fallait donc pas se surprendre de voir le diplômé de la célèbre université américaine Notre-Dame jouer comme un déchaîné en 2e demi-permettant aux Torontois d'effacer un déficit de 10-20, puis de 20-23 ensuite, au dernier jeu de la rencontre.

Theismann a réussi un grand total de 25 passes en 37 lancers, une moyenne remarquable de 676, et des gains totaux de 340 verges. Ces chiffres sont d'autant plus remarquables que sur des courses au sol, les Argonauts étaient en déficit de 5 verges à l'issue du match, en ayant récolté 50 et perdu 55, surtout à cause d'un blitz très efficace pratiqué par les défenseurs montréalais à l'occasion.

Le quart-arrière des Argonauts a excellé surtout lorsqu'il ne restait que 4-30 minutes de jeu et que son équipe, tirant de l'arrière 20-13, se retrouvait à 3 verges seulement de ses propres buts à la suite d'un dégagement de Sonny Wade.

En 12 jeux seulement, Theismann, grâce à 8 passes complètes sur 9 et à 3 jeux au sol, permit aux visiteurs de marquer le touché égalisateur, réussi par Bill Symons à la suite d'un plongeon de 3 verges.

A propos, c'était le premier touché concédé par la solide brigade défensive des Alouettes sur un jeu au sol depuis le début de la saison.

Un vrai pro...

Même Levy, dont les louanges à l'endroit de ses propres joueurs sont plutôt rares et qui ne commente habituellement jamais le jeu de l'adversaire, n'a pu s'empêcher de noter que Theismann avait dirigé cette remarquable remontée de 107 verges en véritable maître.

Mais tout n'était pas fini, loin de là.

Sur le botté d'envoi consécutif au touché, Zenon Andrusyshyn, l'excellent botteur de précision des Argos, commet l'erreur d'expédier le ballon dans les mains de ce merveilleux joueur qu'est Johnny Rodgers, joueur unique qui aura peut-être le plus contribué à faire oublier les débâcles passées des Alouettes et à attirer de nouveaux amateurs à l'Autostade.

Rodgers effectua un retour électrisant de 66 verges, jusqu'à la 39e verge torontoise. Deux jeux plus tard, Don Sweet, qui fit tout aussi bien qu'Andrusyshyn hier avec 3 excellents placements, en réussissait un autre de 42 verges, redonnant l'avance aux siens, 28 secondes avant la fin.

SOMMAIRE

1er quart
MONTREAL: Placement de 12 verges de Sweet. 4-99
TORONTO: Touché de Allen sur passe de 26 verges de Theismann. 14-29

2ème quart
MONTREAL: Touché de Smith sur course de 2 verges, converti de Sweet. 3-37
TORONTO: Placement de 48 verges d'Andrusyshyn. 10-53
MONTREAL: Placement de 44 verges de Sweet. 14-27

3ème quart
MONTREAL: Touché de Jones sur course d'une verge, converti de Sweet. 3-36
TORONTO: Placement de 13 verges d'Andrusyshyn. 10-23

4ème quart
TORONTO: Touché de Symons sur course de 3 verges, converti d'Andrusyshyn. 13-43
MONTREAL: Placement de 43 verges de Sweet. 14-32
TORONTO: Placement de 50 verges d'Andrusyshyn. 14-39
Toronto 3 10 7 3-23
Montréal 3 10 7 3-23
Assistance - 22,488.

STATISTIQUES

	Mont.	Tor.
Premiers essais	15	24
Verges gagnées au sol	171	50
Offensive nette (vgs) sur passes	129	340
Offensive nette (vgs) sur courses	279	325
Passes tentées compl.	14/19	37/25
Interceptions verges	1/34	2/1
Bottes moy. en vgs	64.8	94.6
Echappés perdus	1/1	1/2
Punitions verges	9/69	7/75

Les amateurs comptaient toutefois sans Theismann, qui se remit à l'oeuvre à la ligne de 35 verges, réussissant 3 passes consécutives de 11, 13 et 7 verges et plaçant le ballon à la 44e montrealaise. De là, Zenon y allait de son 3e placement, un superbe botté de 50 verges, alors que l'horloge avait complété son compte à rebours. Et les Argonauts, qui avaient battu ces mêmes Alouettes 21-20 il y a quelques semaines à Toronto, s'en tiraient avec une égalité arrachée de justesse.

Levy a admis que ses joueurs avaient peut-être été trop prudents dans les dernières minutes de jeu, se contentant d'accorder de courts gains à Theismann mais le privant du long jeu aérien. On redoublait surtout de prudence lorsque le joueur-instructeur Gene Gaines dut se retirer du jeu 4 minutes avant la fin, souffrant peut-être d'une fracture à la cheville.

"La perte d'un joueur de la trempe de Gaines, surtout à cause de son expérience, ne nous a pas aidés", de dire Levy.

Le vétérinaire Sonny Wade, qui en était à son premier match après avoir été blessé lors d'un match avant-saison, commença la partie au poste de quart-arrière pour les Alouettes. Mais il s'infligea une nouvelle blessure, à un genou cette fois, et même s'il était en mesure d'effectuer ses bottés de dégagement (moyenne de 48.8 en 6 bottés), la recrue Jimmy Jones, mieux protégée que lors du match précédent, prit la relève et s'en tira fort bien, utilisant à bon escient Larry Smith et John Harvey comme porteurs de ballon et 5 receveurs différents, complétant 6 passes en 9 essais et réalisant des gains de 102 verges.

"Ceci va lui porter un coup pour son match contre Riggs", a déclaré Julie Heldman, après sa victoire. D'une part, l'entraînement va lui manquer, puisqu'elle ne joue plus en simple ici et, d'autre part, elle va perdre confiance.

La championne de Forest Hills 1971 et 1972 avait pourtant bien commencé, ayant remporté la première manche 6-3. Elle a toutefois perdu la deuxième 6-4 et était menée 4-1 dans la troisième. Mais l'Américaine, qui était sous

Jojo Carrier remporte 2 médailles à Belgrade

BELGRADE (PC-AFP) — Le Canada a remporté sa deuxième médaille d'argent en deux jours aux championnats du monde de natation. En effet Jojo Carrier, de Québec, en compagnie de sa coéquipière Mado Ramsay ont terminé au deuxième rang derrière les Américaines Teresa Andersen et Gail Johnson aux épreuves de natation artistique en duo, hier, à Belgrade.

Dimanche, Mlle Carrier, qui est âgée de 17 ans, a donné au Canada une première médaille d'argent en prenant la deuxième place du concours de natation artistique en solo.

La jolie québécoise, habituée aux grandes compétitions internationales malgré son jeune âge, était visiblement satisfaite de monter sur le podium, mais émettait toutefois un regret: celui de ne pas avoir offert un meilleur numéro pour les figures imposées la veille. Elle passa en effet devant les juges, la septième sur les 86 concurrentes et les annotations, en début d'épreuve, sont toujours plus sévères qu'à la fin. Elle ne s'en tira qu'avec 6,534 points, ce qui lui valait une 12e place, classement médiocre pour elle

et qui ruinait pratiquement toutes ses chances de remporter le titre mondial puisque sa grande rivale, l'Américaine Teresa Andersen, s'en sortit avec près de sept points de priorité sur elle.

Cependant la Québécoise, battue pour battue, était bien décidée dans le programme libre, à faire la preuve de son talent qui lui valut bien des succès et notamment une médaille d'argent, déjà en 1971, aux Jeux Pan-Américains de Cali.

Elle signa une magnifique performance dans laquelle, si elle perdit un point de plus au bénéfice de l'Américaine (46 contre 47), elle fut la seule à obtenir de l'un des sept juges la note parfaite de 10.

Par ailleurs Beverly Boys, de Pickering, Ont., a conservé hier le septième rang en finale des plongeurs de trois mètres. Cindy Shatto, de Toronto, a été éliminée en demi-finale.

L'Allemande de l'Est Christa Kohler a ravi la médaille d'or. La Suédoise Ulrike Knape a gagné la médaille d'argent et Marine Janicke, également d'Allemagne de l'Est, celle de bronze.

Billie-Jean King abandonne le tournoi de Forest Hills

FOREST HILLS, N.Y. (AFP) — La nouvelle de l'abandon de l'Américaine Billie-Jean King, championne de Wimbledon, dans les huitièmes de finale du simple dames des championnats des Etats-Unis de tennis, a fait l'effet d'une bombe, hier, à Forest Hills. L'engouement pour le tennis féminin est considérable aux Etats-Unis. Les journalistes et le grand public américain portent un intérêt particulier à Billie-Jean King, championne de l'émancipation féminine.

Le match que la joueuse de 29 ans doit disputer, le 20 septembre, à Houston, contre le vétérinaire Bobby Riggs, 55 ans, doté de \$100,000 de prix et qui rapportera \$1,3 million de recettes publicitaires à la chaîne de télévision "ABC", suscite les passions. C'est donc surtout dans cette optique que les Américains ont pris connaissance de l'abandon de B.-J. King.

"Ceci va lui porter un coup pour son match contre Riggs", a déclaré Julie Heldman, après sa victoire. D'une part, l'entraînement va lui manquer, puisqu'elle ne joue plus en simple ici et, d'autre part, elle va perdre confiance.

La championne de Forest Hills 1971 et 1972 avait pourtant bien commencé, ayant remporté la première manche 6-3. Elle a toutefois perdu la deuxième 6-4 et était menée 4-1 dans la troisième. Mais l'Américaine, qui était sous

l'effet d'une piqûre de pénicilline pour enrayer un rhume, baissa tout à coup les bras sans offrir aucune résistance.

Mme King, qui avait la fièvre et tremblait, perdit un jeu après l'autre. Elle bougeait à peine sur le court. Son visage était tout rouge. Dans la troisième manche, après avoir été menée 4-1, elle quitta le terrain, chancelante.

"Attendez une minute, a dit Julie Heldman au juge. La minute est-elle écoulée? Si elle l'est, nous devons continuer."

"D'accord, a répliqué Billy-Jean. Si la victoire t'est si importante, tu peux l'avoir."

"Elle a bien fait d'arrêter, a déclaré son médecin après le match. Elle aurait pu être frappée d'une attaque, si elle avait continué."

Dans les huitièmes de finale du simple messieurs, l'Australien John Newcombe, no 10, a éliminé le Rhodésien Andrew Pattison, tombé de Mastase, 6-7, 6-1, 7-5, 6-4. L'Australien, s'est imposé par ses services foudroyants et son jeu au filet, confinant Pattison, contre sa volonté, au fond du terrain.

D'autre part, le jeune Indien Vijay Amritraj, vainqueur de Rod Laver samedi, a facilement disposé de l'Australien Alan Stone en trois manches.

Dans les autres simples féminins hier, Helga Masthoff a battu Olga Morozova 5-7, 6-4, 6-2; Evonne Goolagong a défait Jeanne Evert 6-2, 6-1; Rosemary Gasals a éliminé Kristin Kemmer 6-3, 6-4; et Kerry Melville a eu raison de Isabel Fernandez 6-2, 6-4.

Voici l'ordre des rencontres, du haut en bas au tableau, en quarts de finale: Helman-Masthoff, Goolagong-Melville, Casals-C. Evert Wade-Court.

Plus tard dans la journée, l'Australien Ken Rosewall a défait l'Américain Cliff Ritchey 6-3, 6-4 et 6-3. Un autre Américain, Jimmy Connors, causait une certaine surprise en prenant la mesure du Hollandais Tom Okker 6-3, 6-2 et 6-4.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS	LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. GILLES SPERANO, C.A.	Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A. Jean-Jacques Quillette, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waghuil Boulton, C.A.
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A.	Jacques R. Chadihan, C.A. Jacques Javal, C.A. 4926, ave. Verdun, Verdun 204 769-3871 7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023
1255, Université, Suite 618 866-3326	

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie

Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

comptables agréés
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Pourquoi acheter? Louez une voiture neuve telle que...

Olds Cutlass, Buick Regal, Chevy Monte Carlo \$118 par mois
Pontiac Grand Prix \$144 par mois
Buick Riviera ou Electra \$147 par mois
Cadillac Coupe de Ville \$165 par mois
Eldorado & Mark IV .. LIVRAISON IMMÉDIATE

Toutes les voitures ci-haut mentionnées sont équipées d'un SYSTÈME DE CLIMATISATION, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, pneus à flanc blanc, Couvertures de roues spéciales et vitres teintées.

• Premier 45,000 milles gratuit • 5¢ du mille additionnel
• Entretien et assurance non inclus • \$375. non remboursable et le 1er versement lors de la livraison • LOCATION NETTE, 36 mois •

Lorsque vous louerez votre première ou prochaine voiture, laissez-nous vous montrer notre plan de location.

Main Line Auto Leasing

La location "sur-le-champ"
Prenez le métro - Retournez en auto

3575 rue Berri, Montréal Au nord de Sherbrooke

Tél. 849-5381 Ouvert tous les jours Samedi jusqu'à midi

Les Stampeders congédient à leur tour le talentueux mais controversé McQuay

VALGARY (CP) — Les Stampeders de Calgary ont donné hier son congé sans condition au demi offensif Leon McQuay, ajoutant ainsi un autre chapitre à la carrière tumultueuse du rapide joueur dans la ligue Canadienne de football.

McQuay a été offert au repêchage sans droit de rappel quelques heures avant un match prévu entre les Stampeders et les Blue Bombers de Winnipeg.

La nouvelle a été annoncée à la suite d'une réunion entre le directeur général, Roger Leheew, et l'instructeur chef, Jim Duncan.

McQuay, qui a fait mauvaise figure dans les deux matches qu'il a disputés dans l'uniforme des Stampeders après que ceux-ci l'eurent obtenu des Argonauts de Toronto, a eu des mots signés-doux à l'endroit de Duncan au cours d'un exercice. L'instructeur lui avait demandé de suivre de nouveau un tracé de jeu de passe, tracé que McQuay n'avait pas respecté les trois premières fois.

Leheew avait annoncé dimanche que McQuay serait ou congédié ou invité à continuer à jouer comme si de rien n'était et qu'il était hors de question qu'il soit suspendu pour une courte période de temps et ensuite réinscrit sur la liste des joueurs actifs.

McQuay a déjà été suspendu par les Argonauts, ce qui avait d'ailleurs, à la demande même du jeune footballeur de 23 ans, provoqué son échange aux Stampeders contre le joueur de ligne Granville Liggins. A Toronto, McQuay avait eu une prise de bec avec un coéquipier et un instructeur adjoint.

Le controversé demi a été le choix au repêchage en 5e ronde des Giants de New York, de la ligue Nationale de Football, cette année. Si aucune équipe de la ligue Canadienne n'est intéressée à ses services, il serait libre de se joindre aux Giants.

A sa première année avec les Argonauts, en 1971, McQuay a gagné 977 verges au sol et 429 verges grâce à des passes. La saison dernière, il a gagné 745 verges et 418 verges respectivement.

LE CANADA a été battu 10-9 par le Nicaragua au cours de la seconde journée de la première coupe intercontinentale de baseball actuellement en cours à Bologne et à Parme. De leur côté, les Etats-Unis ont défait l'Argentine 10-0 tandis

MOBY DICK'S
BAR - LOUNGE
Boissons - bières - etc.
CRUSTACÉS - PALOURDES - HUITRES
POISSON - CREVETTES - MOULES
Déjeuner - Dîner - Souper
Avant-midi - Après-midi
Le Pavillon de l'Atlantique
1454 rue Peel
(face au Sheraton Mid-Roch)
STATIONNEMENT
DU SOIR GRATUIT!
849-1368

Renko et Foli mènent les Expos à un 4e gain d'affilée

Par Marc Thibault

Les Expos ont fait plaisir à leur 1.000.000ème spectateur 1973 (Robert Lacroix de Saint-Bruno) et à 20.164 autres, hier soir au parc Jarry, lorsqu'ils ont remporté leur 4ème victoire consécutive, au compte de 5-2, contre les Cubs de Chicago. Du coup, ils ont supplanté ceux-ci en 3ème place du classement de la section Est de la ligue Nationale.

Le grand lanceur droitier Steve Renko, dont c'était le premier triomphe depuis le 7 août dernier, et le combatif Tim Foli ont été les principaux artisans d'une victoire

qui ne fut pas aussi facile qu'elle en a l'air. Ainsi, de la 2ème à la 3ème manche inclusivement, Renko dut laisser 8 coureurs des Cubs en panne sur les buts, pour préserver un pointage 0-0 contre un Milt Pappas qui avait battu le Montreal 6 fois d'affilée depuis le 9 mai, 1971.

Mais Pappas commença la 2ème moitié de la 5ème reprise en donnant son premier but sur balles (à Bernie Allen). Ceci permit à Bob Stinson de faire avancer le coureur avec un coup retenu sacrifice et à Foli de le faire compter avec un simple.

Pappas quitta le monticule

pour un frappeur de relève à la 1ère demie de la 7ème manche, ce qui ne changea rien à la cause du Chicago. A leur moitié de cette reprise, les Expos y allèrent de 3 points contre 3 lanceurs des Cubs, Dave Laroche, Bob Locker et Mike Paul, deux étant réussis grâce à un double de Renko avec deux coureurs aux 3ème et 2ème buts après un retrait. Suivirent 3 "BB", dont un autre point, et deux retraits (Singleton au bâton et Bailey sur une chandelle) avec les buts emplis.

Un double de Pepe Frias, un retrait, un simple de Foli et une chandelle-sacrifice de

Jim Lyttle valurent un 5ème point au Montreal à la 8ème.

Renko, qui avait commencé la 1ère moitié de cette manche en donnant un double et un simple mais qui s'était enfoncé tiré d'embarras en laissant deux coureurs adversaires sur les buts, céda sa place à Mike Marshall à la 9ème. Après deux retraits, il donna deux points (simple de Monday, double de Kessinger, simple de Williams) avant d'enfin mettre fin au match.

RENKO, qui n'avait pas battu les Cubs depuis le 30 août 1971, a établi un nouveau record pour les lanceurs-frappeurs des Expos avec ses deux "CS". Il en a maintenant 23, le plus fort total jamais réussi par un lanceur d'ailleurs l'ancien record de 21 établi en 1971. On aura aussi noté que c'est qui, hier soir, a fait compter le point victorieux, soit le 3ème.

A COUP SUR: La fièvre

d'un possible championnat semble déjà secouer l'enthousiasme, pourtant jamais à la baisse du relationniste Laurent Chasson... Hier soir, il a distribué pas moins de 10 grandes pages de statistiques, pots et renseignements aux journalistes... Ferguson Jenkins, 12-13 et 3,95, lancera ce soir pour les Cubs contre Steve Rogers, 6-3 et 1,19... A la suite de l'offensive extraordinaire qu'ils ont soutenue contre les Phillies à Philadelphie en

fin de semaine, les Expos ont fait monter leur moyenne de frappe à 253... Après 4.470 apparitions au bâton cela est certes remarquable... Les Cubs, eux et avant le match d'hier soir, avaient une moyenne d'équipe de 245... Un autre détail intéressant est que le Montreal avait 111 circuits comparativement à 99 pour Chicago... Les Expos ont annoncé qu'ils avaient acheté les contrats des lanceurs John Montague et Chuck Taylor de leur club affilié, Peninsula... Le premier, obtenu de l'organisation des Orioles de Baltimore, a conservé un dossier de 14-9 et 3,08 avec les Whips... Quant à Taylor, un vétéran de 31 ans qui a déjà lancé pour les Cardinals, les Mets et Milwaukee, il s'est signalé en relève et montré une fiche de 9-7 et 2,46 points

mérités... On sait que Barry Foote, receveur, et les lanceurs Dale Murray et Craig Caskey ont aussi été rappelés des Whips... Avant les éliminatoires et à partir du 1er septembre, les équipes des majeurs peuvent augmenter le nombre de leurs joueurs de 25 à 40 s'ils le veulent... Les Expos ont actuellement 35... Mais ces joueurs rappelés pour le dernier mois de la saison ne sont pas éligibles pour les séries post-saisonnières... John Boccabella, qui s'est fracturé le petit orteil du pied gauche le 21 août dernier, ne pourra revenir au jeu avant une semaine... Demain sera Quant à Taylor, un vétéran de 31 ans qui a déjà lancé pour les Cardinals, les Mets et Milwaukee, il s'est signalé en relève et montré une fiche de 9-7 et 2,46 points

Henley fait gagner Hamilton

HAMILTON (CP) — Les Chats-Tigres de Hamilton ont "dévoté" les Lions de la Colombie-Britannique, hier soir, leur concédant d'abord une avance illusoire de 21-0, avant de l'emporter 44-21 à la faveur d'une poussée de 27 points au dernier quart.

Les perdants, égaux au 2e rang de la conférence de l'Ouest, ont rapidement pris les devants 14-0 au premier quart. Dès la première série au 2e ils ont augmenté cette avance de sept points après le 3e touché de la rencontre de Lou Harris.

A partir de ce moment le vieux duo composé de Chuck Ealey et Garney Henley s'est mis à l'oeuvre, ébranlant ainsi les Lions. Ce qui a permis au Hamilton de se présenter sur le terrain au 3e quart avec un déficit de quatre points seulement (17-21).

Henley fut certainement le meilleur des vainqueurs, y allant de trois touches sur des passes de 6,68 et 14 verges de Ealey. Le demi-arrière Andy Hopkins a aussi compté un majeur après une course de 23 verges, alors que Dave Fleming en enregistrait un à la suite d'une course d'une seule verge. Ian Sunter a converti tous les touches (5) de son équipe en plus de réussir des placements sur des distances de 45, 39 et 11 verges, ce qui a complété le pointage pour le Hamilton.

1er quart
C.B.: Touché de Harris sur course de 9 verges, converti par Gerela. 3-52
C.B.: Touché de Harris sur course de 2 verges, converti par Gerela. 10-97

2ème quart
C.B.: Touché de Harris sur course de 5 verges, converti par Gerela. 2-98
HAMILTON: Touché de Henley sur passe de 68 verges de Ealey, converti par Sunter. 3-50
HAMILTON: Touché de Henley sur passe de 6 verges de Ealey, converti par Sunter. 12-46
HAMILTON: Placement de 45 verges de Sunter. 13-43

3e quart
C.B.: Placement de 12 verges de Gerela. 8-36

4e quart
HAMILTON: Placement de 39 verges de Sunter. 0-20
HAMILTON: Touché de Henley sur passe de 14 verges de Ealey, converti par Sunter. 2-15
HAMILTON: Placement de 11 verges de Sunter. 8-27
HAMILTON: Touché de Hopkins sur course de 23 verges, converti par Sunter. 9-31
HAMILTON: Touché de Fleming sur course d'une verge, converti par Sunter. 14-14
C.B.: 0 17 0 27 - 44
Hamilton A 32,433

Riders 28, Eskimos 27

REGINA (CP) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont conservé de justesse le premier rang de la section Ouest, hier après-midi, en l'emportant difficilement 28-27 contre les Eskimos d'Edmonton.

La victoire des Riders est survenue après un enlèvement dernier quart, qui s'est terminé par un touché du Regina avec seulement 33 secondes à jouer et une tentative de placement des Eskimos au dernier jeu.

Le pointage étant 28-26, le botteur de précision du Edmonton, Dave Cutler, a tenté un placement, qui serait devenu le coup victorieux pour les Eskimos, de la 40e verge des vainqueurs.

Le botté a manqué de précision et les Eskimos ont été défaits par un point. Grâce à quatre placements, deux convertis et son simple au dernier jeu, l'excellent Cutler s'en est néanmoins tiré avec 15 points. Les touches des perdants ont été réussies par l'ailier éloigné George McGowan.

Jack Abendschan, du Regina, a enregistré deux placements, un simple et trois convertis après les touches de Bob Pearce, Rick Eber et George Reed.

1er quart
EDMONTON: Placement de 36 verges de Cutler. 3-25
EDMONTON: Placement de 20 verges de Cutler. 12-30

2ème quart
SASKATCHEWAN: Simple de 35 verges d'Abendschan. 12-06
EDMONTON: Touché de McGowan sur passe de 13 verges de Lemmenman, converti de Cutler. 13-26
SASKATCHEWAN: Placement de 38 verges d'Abendschan. 14-59

3ème quart
SASKATCHEWAN: Placement de 20 verges d'Abendschan. 3-27
SASKATCHEWAN: Touché de Pierce sur passe de 31 verges de Lancaster, converti d'Abendschan. 4-00
EDMONTON: Placement de 37 verges de Cutler. 9-46

4ème quart
EDMONTON: Touché de McGowan sur passe de 31 verges de Lemmenman, converti de Cutler. 2-12
SASKATCHEWAN: Touché de Eber sur passe de 19 verges de Lancaster, converti d'Abendschan. 14-27

Stampeders 25, Bombers 24

CALGARY (CP) — Un échange de bottés au dernier jeu de la partie, qui a résulté en un simple du garde Herb Schumm, a procuré une excitante victoire de 25-24 aux Stampeders de Calgary sur les détenteurs du dernier rang dans la conférence de l'Ouest, les Blue Bombers de Winnipeg, hier après-midi.

Schumm avait reçu le ballon de l'arrière défensif Doug Strong, du Winnipeg, qui l'avait botté de sa zone des buts après l'avoir capté à la suite du botté de Don Moulton.

Le triomphe mettait fin à une série de deux revers d'affilée par les Stampeders, tandis que les Bombers, qui en étaient à une 6e défaite consécutive, s'enlissent dans la cave du classement.

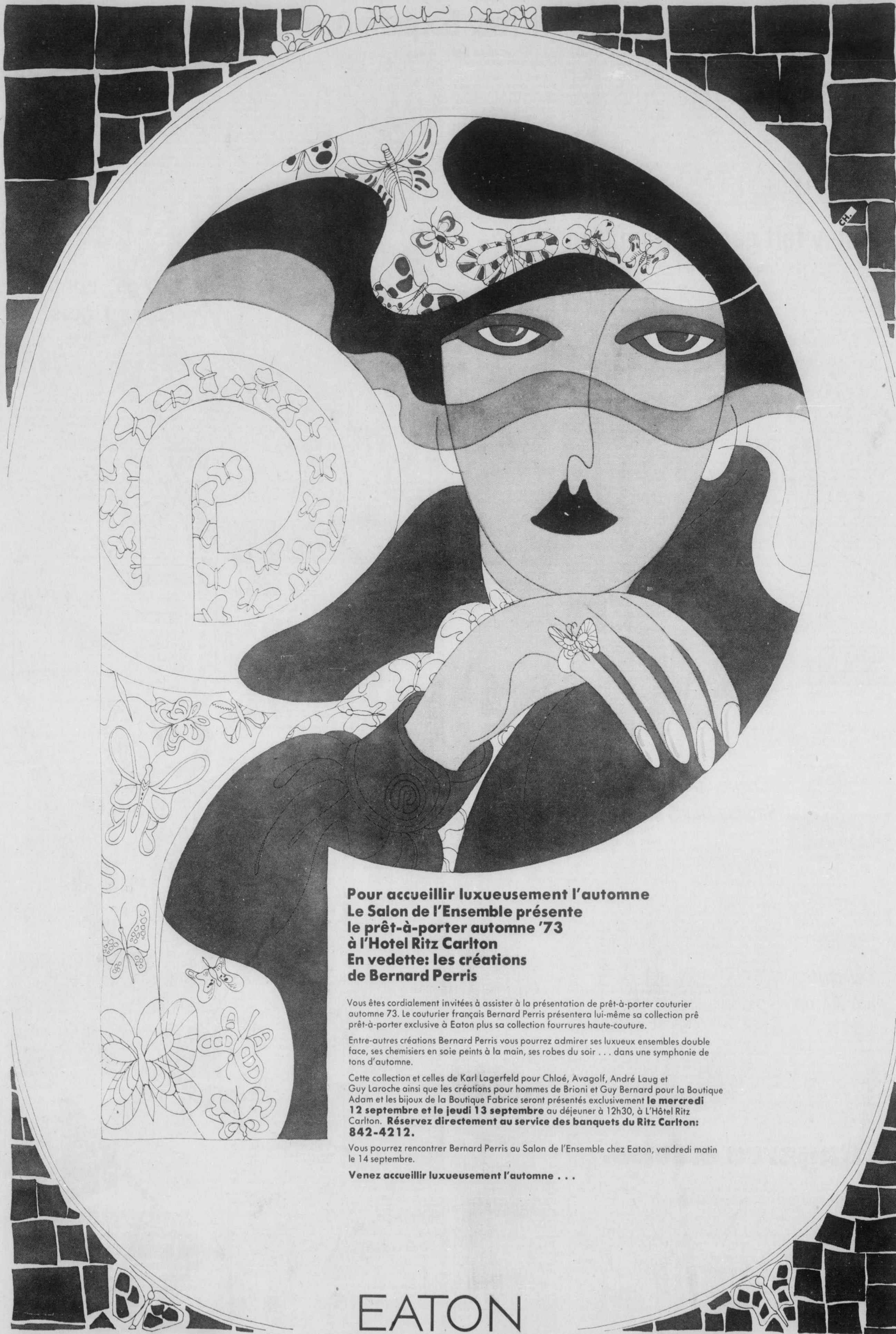
Calgary tirait de l'arrière 14-0 à la mi-temps et 21-7 au début du 4e quart. Avec moins de deux minutes à faire, les vainqueurs ont égalé le pointage lorsque le flaqueur Gerry Shaw a enregistré un touché à la suite d'une passe de huit verges de Gerry Shaw.



Paul Blair, des Orioles de Baltimore, glisse au marbre après avoir frappé un circuit à l'intérieur du terrain, hier, lors d'un match contre les Red Sox de Boston. Le receveur Carlton Fisk attend le relais qui est arrivé trop tard. (Téléphoto AP)

BASEBALL

CLASSEMENTS				Lamb, p		0 0 0 0	
				Stargel, p		1 0 0 0	
				Total		37 3 9 3	
				000 002 000 - 3			
				000 002 000 - 8			
LIGUE NATIONALE							
Est							
ST-LOUIS	G	P	Moy. Diff.				
PITTSBURGH	67	67	500				
NEW YORK	66	70	485				
CHICAGO	65	71	470				
PHILADELPHIE	64	73	467				
	63	75	457				
Ouest							
LOS ANGELES	83	55	601				
CINCINNATI	83	55	601				
SAN FRANCISCO	77	59	566				
HOUSTON	71	69	507				
ATLANTA	65	73	471				
SAN DIEGO	48	87	356	33 1/2			
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 2							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Montreal 12, Philadelphia 5							
New York 4, St. Louis 1							
Houston 2, Los Angeles 0							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Hier							
Chicago 5, Pittsburgh 3							
Montreal 12, Philadelphia 0							
St. Louis 4, New York 1							
San Francisco 5, Atlanta 4							
Hier partie, 10 manches							
Cincinnati 6, San Diego 1							
Houston 9, Los Angeles 0							
Samedi							
Pittsburgh, 1, Chicago 0							
San Francisco 5, Atlanta 4				</			



**Pour accueillir luxueusement l'automne
Le Salon de l'Ensemble présente
le prêt-à-porter automne '73
à l'Hotel Ritz Carlton
En vedette: les créations
de Bernard Perris**

Vous êtes cordialement invitées à assister à la présentation de prêt-à-porter couturier automne 73. Le couturier français Bernard Perris présentera lui-même sa collection prêt-à-porter exclusive à Eaton plus sa collection fourrures haute-couture.

Entre-autres créations Bernard Perris vous pourrez admirer ses luxueux ensembles double face, ses chemisiers en soie peints à la main, ses robes du soir... dans une symphonie de tons d'automne.

Cette collection et celles de Karl Lagerfeld pour Chloé, Avagolf, André Laug et Guy Laroche ainsi que les créations pour hommes de Brioni et Guy Bernard pour la Boutique Adam et les bijoux de la Boutique Fabrice seront présentés exclusivement **le mercredi 12 septembre et le jeudi 13 septembre** au déjeuner à 12h30, à l'Hôtel Ritz Carlton. **Réservez directement au service des banquets du Ritz Carlton: 842-4212.**

Vous pourrez rencontrer Bernard Perris au Salon de l'Ensemble chez Eaton, vendredi matin le 14 septembre.

Venez accueillir luxueusement l'automne...

EATON